



**HAL**  
open science

## Fêtes et spectacles à Valençay au temps des princes d'Espagne (1808-1815)

Hervé Audéon, Anne Gérardot

► **To cite this version:**

Hervé Audéon, Anne Gérardot. Fêtes et spectacles à Valençay au temps des princes d'Espagne (1808-1815). Les Cahiers de Valençay, 2020, 06, 50 p. halshs-03092535

**HAL Id: halshs-03092535**

**<https://shs.hal.science/halshs-03092535>**

Submitted on 2 Jan 2021

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# Fêtes et spectacles à Valençay au temps des princes d'Espagne (1808-1815)

Hervé Audéon – CNRS (IReMus, Paris)

Anne Gérardot – Directrice des Archives départementales de l'Indre

## En prélude

*Les Cahiers de Valençay* ont pour vocation de publier des travaux de recherche inédits sur l'histoire du château et de ses propriétaires. Cette collection a l'ambition d'allier exigence scientifique, volonté de partage et transmission des savoirs. Les chercheurs, érudits et étudiants qui participent à cette aventure s'engagent à la libre diffusion de leurs travaux.

Les résultats de ces recherches permettent d'enrichir les connaissances relatives au domaine de Valençay ; ils constituent également une précieuse matière première qui nourrira tant la nécessaire création artistique que l'expérience patrimoniale et touristique du lieu.

Sylvie Giroux

directrice du château de Valençay

Anne Gérardot

archiviste paléographe,  
conservatrice en chef du patrimoine

**La captivité au château de Valençay des princes d'Espagne, l'infant Ferdinand<sup>1</sup>, son frère don Carlos<sup>2</sup> et leur oncle don Antonio<sup>3</sup>, s'étendit du 18 mai 1808 au 13 mars 1814. Peu ou prou cantonnés dans les limites du domaine, les princes y menèrent une existence bien réglée, sous le contrôle de plusieurs gouverneurs. Quelques historiens ont étudié le déroulement de cette captivité<sup>4</sup>, mais le thème des distractions des princes n'a été qu'effleuré. Leur séjour fut pourtant riche en cérémonies et divertissements de toutes sortes : tout un monde d'acteurs, musiciens et autres artistes apparaît dans les archives, invités par les princes ou le gouverneur ou tentant par eux-mêmes de proposer quelque spectacle ou concert à ces prestigieux captifs que l'on pouvait supposer désœuvrés, fortunés et avides de distraction.**

## Les sources

Les sources relatives aux fêtes et spectacles donnés à Valençay durant la captivité des princes d'Espagne sont en grande majorité conservées aux Archives nationales, dans les fonds de la Police générale (sous-série F7)<sup>5</sup>. On y trouve en premier lieu les rapports régulièrement adressés au grand maréchal du Palais<sup>6</sup>, au ministre de la Police<sup>7</sup> et au conseiller d'État chargé du premier arrondissement de police générale<sup>8</sup> par les trois gouverneurs successifs du château, d'Arberg, Berthémy et Reiset<sup>9</sup>, en charge de la police intérieure, et par le préfet de l'Indre, Gilles Prouveur de Pont de Grouard<sup>10</sup>, en charge de la police extérieure. Ces rapports circonstanciés, dont les auteurs s'attachent à décrire les occupations, faits et gestes des prisonniers, à décrypter leurs attitudes et à rapporter leurs paroles, constituent bien entendu une source qualitative de première importance. Ils permettent en outre de confronter la vision des gouverneurs, chargés de la surveillance quotidienne des princes et de leur suite, à celle du préfet, observateur extérieur mais qui se rend très régulièrement au château. Dans les deux cas, l'attention portée à l'état d'esprit des princes est extrême et ce dernier n'est pas sans conséquences sur les distractions proposées. Le préfet, informé par le maire de Valençay des

---

<sup>1</sup> Ferdinand, prince des Asturies (1784-1833), roi d'Espagne sous le nom de Ferdinand VII.

<sup>2</sup> 1788-1855.

<sup>3</sup> 1755-1817.

<sup>4</sup> Geoffroy de Grandmaison, *L'Espagne et Napoléon*, Paris, Librairie Plon, 1908-1931, 3 vol. ; Le R. P. Raoul, *Pages d'histoire sur Valençay et sa région*, Valençay, Syndicat d'initiative, 1968 ; André Beau, *Chronique indiscrète de la vie d'un prince*, Paris, Royer, 1992 ; Nicole Goterri, « La vie des princes d'Espagne à Valençay. D'après les archives de la Police Générale (1808-1814) » [en ligne sur le site des Amis de Talleyrand : [www.talleyrand.org](http://www.talleyrand.org)] ; Emmanuel de Waresquiel, *Talleyrand : le prince immobile*, Paris, Fayard, 2006.

<sup>5</sup> Arch. nat., F<sup>7</sup> 3543, 6514-6519.

<sup>6</sup> Géraud-Hubert-Christophe de Michel du Roc, dit Duroc, duc de Frioul, grand maréchal du palais de 1805 à 1813.

<sup>7</sup> Joseph Fouché, duc d'Otrante, de 1804 à juin 1810, puis Anne-Jean-Marie-René Savary, duc de Rovigo, de juin 1810 à 1814.

<sup>8</sup> Pierre-François Réal, préfet de police, nommé le 3 germinal an XIII conseiller d'État chargé du premier arrondissement de la police générale en service ordinaire, comte d'Empire en 1808.

<sup>9</sup> Charles-Philippe-Alexandre, comte d'Arberg et de Valencin, fut nommé gouverneur du château dès le début de la captivité des princes, en mai 1808 ; Berthémy lui succéda en mars 1810 (Arch. nat., F<sup>7</sup> 6514, 17 mars 1810) et demeura en poste jusqu'au 11 février 1811 (Arch. nat., F<sup>7</sup> 6517A, 12 février 1811). Il fut alors remplacé par le capitaine de gendarmerie Reiset, qui assumait cette fonction jusqu'au départ des princes d'Espagne.

<sup>10</sup> Préfet de l'Indre de juin 1804 à novembre 1814.

mouvements de voyageurs et d'étrangers ayant fait viser leurs passeports à la mairie, en transmet régulièrement la liste, qu'il joint à ses rapports, à sa hiérarchie. Rapports et listes de voyageurs ne sont cependant pas conservés en ordre chronologique, mais dispersés dans les nombreux dossiers thématiques ouverts aux noms des principaux hôtes du château ayant fait l'objet d'une surveillance approfondie. Un recueil de documents administratifs relatifs aux princes d'Espagne conservé à la Bibliothèque nationale de France<sup>11</sup> complète par ailleurs les collections des Archives nationales. Il renferme de nombreuses copies de rapports et autres pièces administratives classées par ordre chronologique, qui permettent de combler quelques-unes des lacunes des dossiers des Archives nationales.

Ces listes forment un ensemble sériel très riche puisqu'elles fournissent, pour chaque arrivant ses nom(s), prénoms, profession, commune de résidence habituelle, date d'arrivée et de départ. Vingt-huit listes ont été retrouvées dans les fonds des Archives nationales, portant sur des intervalles de temps restreints, de l'ordre de quelques jours à une dizaine<sup>12</sup>. Elles permettent de retrouver la trace de nombreux artistes venus à Valençay mais ne couvrent qu'une faible portion du séjour des princes (8,75 %) et sont en particulier inexistantes ou presque pour les années 1811, 1813 et 1814.

Période du séjour des princes d'Espagne couverte par les listes de passeports (1808-1814)

année	durée du séjour des princes (en jours)	nombre de jours couverts par les listes de passeports
1808	227	26
1809	365	67
1810	365	61
1811	365	2
1812	366	30
1813	365	0
1814	71	0
Total	2 124	186

Pour précieuses qu'elles soient, ces listes doivent être exploitées avec prudence car elles concernent l'ensemble des étrangers et voyageurs ayant séjourné dans la commune, et non les seuls visiteurs du château. Nul doute que nombre de ces voyageurs furent attirés à Valençay par la présence des princes, ainsi que le remarque le préfet de l'Indre en 1809 : « Dans le tableau de mouvement des étrangers et voyageurs dans la commune de Valençai depuis le 27 mai jusqu'au 4 juin, et que j'ai l'honneur de vous adresser, je ne remarque aucun individu qui doivent susciter d'inquiétude. Ce sont pour la plupart des industriels et marchands attirés naturellement dans cette commune par l'intérêt qu'ils y trouvent à raison de la plus grande somme de numéraire dont le séjour des princes occasionne la circulation<sup>13</sup> » ; cela ne signifie pas, pour autant, que tous réussirent à se faire admettre à l'intérieur du château. Il est à l'inverse très probable que nombre d'artistes s'étant produits devant les princes ne se trouvent pas mentionnés dans les listes de passeports, car le préfet se plaignit à plusieurs reprises de ce que le gouverneur du château laissât pénétrer au château des personnes n'ayant pas fait enregistrer leur passeport, ce qui rendait sa propre surveillance en partie inopérante<sup>14</sup>.

<sup>11</sup> BnF, ms. fr. 6596 : *Recueil de documents administratifs pour servir à l'histoire du premier Empire. XX : Séjour des princes espagnols à Valençay*. Il semble provenir des services du grand maréchal du Palais.

<sup>12</sup> Arch. nat., F<sup>7</sup> 3543, 6514, 6519.

<sup>13</sup> Arch. nat., F<sup>7</sup> 3543 (9 juin 1809).

<sup>14</sup> Voir, par exemple, la lettre adressée par le préfet de l'Indre au comte Réal en date du 4 janvier 1810 (Arch. nat., F<sup>7</sup> 3543).

En dépit de leur caractère fortement lacunaire et des distorsions qu'elles induisent dans leur interprétation, les listes de passeports représentent une ressource essentielle tant par les données factuelles qu'elles fournissent — la trace des séjours de nombreux artistes — que parce qu'elles livrent un bon indice du rythme global de ces séjours. Si les données sont trop clairsemées pour pouvoir donner lieu à des extrapolations statistiques un tant soit peu fiables sur l'ensemble de la période, elles témoignent indubitablement, au même titre que les rapports de police, du foisonnement artistique engendré par la présence des princes au château.

Pour ce qui concerne l'activité liée au théâtre, les sources proviennent principalement des sous-séries 4 T, conservée aux Archives départementales de l'Indre, et F<sup>21</sup>, aux Archives nationales. La première, relative aux affaires culturelles, renferme la correspondance et les travaux émanant de la préfecture de l'Indre, à Châteauroux. Les échanges avec les ministres de la Police et de l'Intérieur y sont nombreux et se recourent parfois avec les sous-séries F<sup>7</sup> et F<sup>21</sup>. Cette dernière concerne notamment l'organisation et l'administration des théâtres des départements, placée sous l'autorité du ministre de l'Intérieur<sup>15</sup>, avec la nomination des directeurs, des tableaux de troupes et leur répartition géographique. Cette sous-série s'est révélée assez peu productive pour nos recherches sur Valençay et la période concernée, contrairement à celles de la préfecture de l'Indre et du ministère de la Police générale.

## Le séjour des princes

Les occupations habituelles des princes à Valençay sont bien connues grâce aux rapports des gouverneurs successifs et du préfet. Ils se promènent fréquemment en carrosse, généralement sur la route de Selles et en forêt de Gâtines<sup>16</sup>. La pratique de la chasse est possible, mais seul don Antonio en est amateur ; les infants Ferdinand et Carlos, que le prince de Bénévent fit initier au tir sur cible dès leur arrivée, n'y prirent aucun goût et ne renouvelèrent pas l'expérience<sup>17</sup>. En 1809, le préfet signale que leurs principaux amusements sont le jeu de paume<sup>18</sup>, le billard<sup>19</sup> et le loto<sup>20</sup>. Tous les observateurs notent également la grande piété des princes, piété non feinte — « Ce ne sont pas des grimaces », écrira Reiset à ce sujet<sup>21</sup> — qui les

<sup>15</sup> Successivement Jean-Baptiste Nompère de Champagny (7 août 1804 - 9 août 1807), Emmanuel Crétet, comte de Champmol (9 août 1807 - 29 juin 1809), Joseph Fouché (29 juin - 1<sup>er</sup> octobre 1809) et Jean-Pierre Bachasson, comte de Montalivet (1<sup>er</sup> octobre 1809 - 1<sup>er</sup> avril 1814).

<sup>16</sup> Arch. nat., F<sup>7</sup> 3543 (6 décembre 1808).

<sup>17</sup> Arch. nat., F<sup>7</sup> 6514 (7 juin 1811).

<sup>18</sup> D'après l'inventaire du mobilier réalisé lors de la vente du château par Legendre de Luçay à Talleyrand, le 17 floréal an XI (7 mai 1803), il existait dans le château une « grande pièce ou jeu de paume » qui ne peut être située avec certitude (Arch. dép. Indre, 66 J 264). Il n'est pas certain qu'elle fût réellement affectée à cet usage, car elle renfermait alors une armoire, un buffet et quelques caisses. Ce jeu de paume n'est pas mentionné dans les inventaires postérieurs, mais on sait que quelques travaux y furent réalisés en l'an XII (66 J 1).

<sup>19</sup> La salle de billard n'est pas mentionnée dans l'inventaire de l'an XI (Arch. dép. Indre, 66 J 264), mais elle l'est dans un inventaire dont la rédaction peut être située entre 1803 et 1806 (66 J 714). Il semble qu'il s'agisse donc d'une création de Talleyrand. Cette salle se situait à l'emplacement de la partie nord de l'actuel grand salon, dont elle était à cette époque séparée par une cloison. Les inventaires du mobilier rédigés entre 1803 et 1815 montrent qu'elle contenait un billard en acajou couvert d'un tapis vert avec ses accessoires, ainsi que quelques autres jeux de société tels que bilboquets, jeux d'échecs et jeux de dames (*ibid.*). Un petit inventaire intitulé « Mobilier appartenant aux princes d'Espagne et que Leurs Altesses Royales ont laissé à Son Altesse Sérénissime le prince de Bénévent au château de Valençay », que l'on peut dater de 1814, compte au nombre de ce mobilier un billard en bois d'acajou, garni de billes et de queues (coll. privée, copie aimablement communiquée par M. Dumont). Vers 1898, l'érudit berrichon Joseph Pierre, visitant Valençay peu avant la dispersion de son mobilier, signalait que se trouvaient toujours conservées dans le cabinet des médailles, attenant à la grande bibliothèque, « les 6 queues de billard des princes d'Espagne » (Arch. dép. Indre, 87 J 43).

<sup>20</sup> Arch. nat., F<sup>7</sup> 3543 (14 mars 1809).

<sup>21</sup> Arch. nat., F<sup>7</sup> 6514 (9 octobre 1813).

conduit à multiplier exercices religieux et actes de bienfaisance. Au fil des années et des rapports qui s'égrènent, l'on voit les princes s'employer à apprendre la flûte<sup>22</sup>, décorer leur chapelle<sup>23</sup>, pratiquer la broderie<sup>24</sup>, jouer à la mouche<sup>25</sup>, planter des arbres fruitiers dans les fossés du château<sup>26</sup> ou encore entreprendre de traduire en espagnol *Le Génie du christianisme*<sup>27</sup> pour l'infant Ferdinand et *Le Chemin de la Croix*<sup>28</sup> pour l'infant Carlos<sup>29</sup>. Ils reçoivent également au château nombre de fournisseurs et marchands auxquels ils achètent de grandes quantités de bijoux, tableaux et gravures<sup>30</sup>, objets de curiosité, livres<sup>31</sup> et autres marchandises, au point que Reiset devra se résoudre en 1812 à écarter la plupart de ceux qui se présentent pour obvier à ces dépenses considérables<sup>32</sup>. Le graveur Angelo Argenti séjourne quelques semaines au château en septembre 1808 pour réaliser des portraits des princes<sup>33</sup>. Jean-Marie Monet, un autre graveur originaire d'Orléans, y travaille également en 1810<sup>34</sup>. Cette même année, la gastronomie passionne les princes qui entreprennent de renouveler tout leur service de bouche. Ils placent à sa tête, au début de l'année, l'illustre cuisinier Laguipière, l'un des maîtres d'Antonin Carême, sur les conseils du gouverneur d'Arberg. Victime semble-t-il des conflits constants entre serviteurs espagnols et français des princes, Laguipière quitte cependant le château dès juillet 1810<sup>35</sup>.

Valençay est loin, cependant, des fastes de la cour et de l'agitation de la vie parisienne. Les captifs demeurent relativement isolés et les gouverneurs signalent à plusieurs reprises leur ennui et leur solitude, notamment en avril 1809, après que la plupart des membres de leur suite eurent été renvoyés en Espagne. D'Arberg écrit alors au duc de Frioul : « Il faudrait pouvoir leur offrir quelques distractions pour leur faire oublier plutôt les absents, mais il n'y a aucune ressource ni dans le château, ni dans les environs et la solitude est maintenant complète<sup>36</sup> ».

<sup>22</sup> Ils jouaient aussi du piano, voir Hervé Audéon, « La musique au château de Valençay sous le Premier Empire », *Les Cahiers de Valençay*, n° 2, 2019, p. 23-24. Sur le départ du sieur Amaury, secrétaire-trésorier des princes et maître de flûte de don Carlos, voir aussi Arch. nat., F<sup>7</sup> 6514 (5 février 1811). En 1810, on leur recherchait un professeur d'allemand (F<sup>7</sup> 6516, 4 juillet 1810). Les listes de passeports conservent également les traces de l'arrivée à Valençay de Louis Moinet, professeur de dessin de Bourges, le 9 mars 1809 (F<sup>7</sup> 3543), de Charles-Marie-Louis Eby, maître de dessin de Châteauroux, le 28 mai 1809 (*ibid.*) et d'un professeur de belles-lettres de Saint-Benoît, Jean-Baptiste Brisseau, le 19 septembre 1809 (*ibid.*). Peut-être furent-ils employés au service des princes.

<sup>23</sup> Arch. nat., F<sup>7</sup> 6514 (13 décembre 1811) : « Les princes s'occupent à faire réparer et à orner leur chapelle ».

<sup>24</sup> *Ibid.* (20 octobre 1812) : « Le prince Antonio brode et prépare des objets pour le reposoir du jeudi et du vendredi saint ».

<sup>25</sup> *Ibid.* (18 septembre 1813) : Reiset rapporte que le prince Ferdinand « a fait sa partie de mouche » comme à l'ordinaire.

<sup>26</sup> *Ibid.* (13 novembre 1813) : « Le prince Antoine fait faire des plantations d'arbres fruitiers dans les fossés du château qu'il a fait nétoyer et arranger assez proprement ».

<sup>27</sup> François-René de Châteaubriand, *Le Génie du christianisme*, Paris, Mignerot, 5 vol. 1802 ; une 6<sup>e</sup> édition paraît à Lyon, chez Balland père et fils, en 1809.

<sup>28</sup> Il pourrait s'agir de *L'Instruction sur le chemin de la Croix, avec les pratiques de cette dévotion, dédiée à la très-sainte Vierge*, publiée « sur l'imprimé de Rome » à Lyon, chez Rusand, en 1805, puis chez Barret, en 1813.

<sup>29</sup> Arch. nat., F<sup>7</sup> 6514 (13 novembre 1813).

<sup>30</sup> Le bijoutier Petitot, de Paris, vend par exemple de la bijouterie et deux douzaines de tableaux aux princes en décembre 1811 (Arch. nat., F<sup>7</sup> 6514, 13 décembre 1811), puis pour 25 000 fr. de bijoux et tableaux en octobre 1812 (*ibid.*, 20 octobre 1812). À l'approche de la fin de l'année 1812, Reiset signale la présence au château du bijoutier Petitot [Petiteau], des frères Potty, vendeurs de vaisselle et de couverts en argent, et de deux horlogers, dont le neveu de M. Breguet ; il ajoute qu'il y a trois périodes de l'année auxquelles les princes font des achats importants : mai, octobre et décembre (*ibid.*, 24 décembre 1812).

<sup>31</sup> *Ibid.* (3 février 1813) : un libraire de Bourges, M. Gilles, est recruté pour dresser le catalogue des ouvrages de leur bibliothèque.

<sup>32</sup> *Ibid.* (16 mai 1812). Voir, au sujet des horlogers de passage à Valençay durant le séjour des princes, Jérôme Descoux, « Les horloges du château de Valençay », *Les Cahiers de Valençay*, n° 9, 2020, spéc. p. 7.

<sup>33</sup> Arch. nat., F<sup>7</sup> 3543 (2 et 27 septembre 1808).

<sup>34</sup> *Ibid.* (16 juillet 1810, 26 février 1813) et F<sup>7</sup> 6518 : Monet fut en particulier chargé de graver toute l'argenterie nécessaire à l'office et au service de la table.

<sup>35</sup> Arch. nat., F<sup>7</sup> 3543 (20 février 1810, 8 et 16 juillet 1810). Après avoir quitté Valençay, Laguipière entra au service du roi de Naples, Joachim Murat. Il meurt gelé dans une voiture en 1812 pendant la retraite de Russie où il avait suivi son maître.

<sup>36</sup> BnF, ms. fr. 6596, n° 17. Les princes se plaignent également en mai 1810 auprès du préfet de Loir-et-Cher de n'avoir « aucune distraction ni société » (Arch. nat., F<sup>7</sup> 6514, 5 mai 1810), et le préfet de l'Indre rapporte après un dîner au château, en décembre suivant, que le gouverneur était embarrassé de l'air triste des princes (F<sup>7</sup> 3543, 13 décembre 1810).

Ils semblent se résigner peu à peu à leur long séjour valencéen, menant dans les dernières années une vie d'une régularité presque monastique — pour laquelle ils éprouvent, semble-t-il, une certaine inclination. François-Emmanuel Fodéré, médecin en chef de l'hôpital de Trévoux qui séjourne au château en 1812 et 1813, les décrit ainsi à un jurisconsulte parisien :

Ils sont d'ailleurs humains, justes, bienfaisants, prévenant envers tous, sans prétention, et remplis de tolérance et de patience envers tous ceux qui les servent. Nous avons une assez bonne bibliothèque qu'ils se plaisent à augmenter chaque jour, un cabinet de physique, une pharmacie et une infirmerie que les princes soignent avec attention, exerçant leur bienfaisance envers les malades qu'ils visitent quelque fois, et qu'ils étendent sur tous les pauvres de la bourgade. Leur personne commande, par ce moyen, l'amour et le respect. Il suffit, à ce que j'ai pu voir jusqu'à présent, qu'on continue à les mettre à même de ne pas renoncer à ces douces habitudes, pour qu'ils soient contents, et ne demandent pas mieux<sup>37</sup>.

La musique occupe toujours une place de choix dans les loisirs des princes à la fin de leur captivité. Le gouverneur rapporte ainsi, le 13 novembre 1813 : « Depuis un mois il y a quatre fois concert par semaine, de huit heures et demi à 10. Le dernier aura lieu le quinze, ils recommenceront vers la fin de décembre<sup>38</sup> ».

## Le théâtre

### L'historiographie

Si l'on sait aujourd'hui avec certitude que la construction du théâtre de Valençay débuta en 1819 pour s'achever en 1820<sup>39</sup>, il convient de revenir dans le cadre du présent article sur la tradition historiographique selon laquelle il aurait été édifié au cours des années 1809-1810 pour le divertissement des princes espagnols. Reprise d'ouvrage en ouvrage, cette affirmation avait peu à peu pris valeur de vérité historique, avant d'être infirmée par la découverte de sources inédites. Elle résulte, dans les faits, d'interprétations sinon erronées, du moins hâtives, des sources exploitées et, en particulier, de deux documents. Le premier est la lettre du 9 mai 1808 par laquelle Napoléon ordonne à Talleyrand de recevoir les captifs au château :

Je désire que ces princes soient reçus sans éclat extérieur, mais honnêtement et que vous fassiez tout ce qui est possible pour les amuser. Si vous avez un théâtre à Valençay et que vous fassiez venir quelques comédiens, il n'y aura pas de mal<sup>40</sup>.

Georges Lacour-Gayet, auteur en 1928-1934 de l'une des premières grandes biographies de Talleyrand, ne mit pas en relation ce passage de la lettre de l'empereur avec la construction du théâtre du château. Il en ignorait du reste probablement l'existence, le théâtre étant à cette époque désaffecté et tombé dans un oubli presque complet. Seuls des historiens locaux, dotés d'une connaissance fine des lieux, étaient en mesure d'opérer un tel rapprochement. Le premier à le faire fut semble-t-il René Crozet, auteur en 1930 d'une monographie consacrée à l'histoire du château dans laquelle il indique que durant la captivité des princes « on fit

<sup>37</sup> Arch. nat., F<sup>7</sup> 6514 (25 juillet 1812).

<sup>38</sup> *Ibid.* (13 novembre 1813). Ces concerts sont probablement organisés et donnés par Jacques Meideck et Jérôme Ferrary, maîtres de musique des princes (voir H. Audéon, *art. cit.*, p. 15-18).

<sup>39</sup> Voir Hervé Audéon et Anne Gérardot, « La construction du théâtre de Valençay (1819-1820) : de l'édification à 1829 », *Les Cahiers de Valençay*, n° 7, 2020.

<sup>40</sup> Léon Lecestre, *Lettres inédites de Napoléon I<sup>er</sup> (an VIII-1815)*, Paris, Impr. de E. Plon, Nourrit et Cie, 1897, t. I, p. 192, cité par Georges Lacour-Gayet, *Talleyrand (1754-1838)*, Paris, Payot, 1928-1934, t. II, p. 228.



construire et aménager le petit théâtre qui existe encore à l'entrée du parc<sup>41</sup> ». Sans doute cette demande de l'empereur put-elle laisser accroire à René Crozet — comme à ses épigones — que le théâtre avait été bâti durant la captivité des princes. La réponse quelque peu laconique de Talleyrand à l'empereur, le 13 mai 1808, ne laissait cependant pas particulièrement supposer qu'il ambitionnât de se lancer dans la construction d'un tel édifice : « Il n'y a point de théâtre et d'ailleurs, il serait plus que difficile de trouver des acteurs<sup>42</sup> ».

L'ouvrage de Crozet, rarement cité par les historiens ultérieurs, semble cependant n'avoir pas eu une grande postérité historiographique. C'est plutôt Jean Mauzaize, en religion le R. P. Raoul, qui fonda véritablement cette tradition dans ses *Pages d'histoire sur Valençay et sa région*, publiées en 1968<sup>43</sup>. Il attribua l'initiative de la construction au premier gouverneur du château, d'Arberg, en précisant que le théâtre fut édifié « près de l'orangerie du château<sup>44</sup> ». À l'appui de cette affirmation, il cite, sans le retranscrire totalement, un passage d'un rapport du gouverneur Berthémy daté du 1<sup>er</sup> juin 1810. Ce rapport relate la représentation donnée devant les princes, le 30 mai 1810, de l'opéra-comique *Camille, ou le Souterrain*, que le R. P. Raoul considère comme la représentation inaugurale du théâtre<sup>45</sup>. Ces éléments se retrouvent pour la plupart chez les différents auteurs qui s'intéressèrent par la suite à l'histoire du château. Ce fut en premier lieu le cas de François Bonneau, directeur du château de 1980 à 1996<sup>46</sup>, puis d'André Beau, auteur de deux ouvrages consacrés à Talleyrand et Valençay et d'un article sur l'histoire du théâtre<sup>47</sup>. Les auteurs postérieurs, tels Catherine Teynac, Emmanuel de Waresquiel et Christophe Morin, reprennent l'un ou l'autre de ces ouvrages dès lors qu'ils évoquent dans leurs travaux la question de la construction du théâtre<sup>48</sup>. On ne relève dans l'ensemble de la bibliographie postérieure à l'ouvrage du R. P. Raoul aucune référence à des sources primaires, ce qui indique que tous les auteurs s'appuient, directement ou indirectement, sur les travaux de ce dernier.

Or le rapport du gouverneur Berthémy signale explicitement que la représentation de *Camille, ou le Souterrain* fut donnée dans l'orangerie du château :

Le 30 mai dernier, la troupe de comédiens dirigée par le sieur Martin a eu l'honneur de donner sa première représentation à Leurs Altesses. [...] Leurs Altesses aiment beaucoup le spectacle : la salle est construite dans l'orangerie et les acteurs ne communiquent point avec le château<sup>49</sup>.

---

<sup>41</sup> René Crozet, *Le Château de Valençay*, Paris, Henri Laurens, 1930, p. 59, qui n'indique aucune source à l'appui de cette affirmation.

<sup>42</sup> P. J. n° 1.

<sup>43</sup> Le R. P. Raoul, *Pages d'histoire...*, *op. cit.*. L'auteur n'indique pas ses sources dans cet ouvrage, faute de place. Il en existe cependant une version dactylographiée, intitulée *Étude historique sur les environs de Valençay et le séjour de Ferdinand VII en Berry*, s. l. n. d., dans laquelle les sources sont indiquées. Il n'existe à notre connaissance qu'un exemplaire de cette version, conservée dans le fonds du château de Valençay (Arch. dép. Indre, 66 J, non coté).

<sup>44</sup> Le R. P. Raoul, *Pages d'histoire...*, *op. cit.*, p. 289 ; id., *Étude historique...*, *op. cit.*, p. 228.

<sup>45</sup> Le R. P. Raoul, *Pages d'histoire...*, *op. cit.*, p. 293 ; id., *Étude historique...*, *op. cit.*, p. 233. La date du 30 mars indiquée par le R. P. Raoul pour cette représentation résulte d'une erreur de lecture.

<sup>46</sup> François Bonneau, *Les Princes d'Espagne à Valençay*, Châteauroux, Badel, 1986, p. 149, qui situe cependant la représentation de *Camille, ou le Souterrain* le 20 mars.

<sup>47</sup> André Beau, *Talleyrand, chronique indiscrète de la vie d'un prince*, Paris, Royer, 1992, p. 76 ; id., « Le petit théâtre de Valençay », 2000 [en ligne sur [www.talleyrand.org](http://www.talleyrand.org)].

<sup>48</sup> Catherine Teynac, *Théâtres de châteaux*, Paris, Les Éditions du Mécène, 1996, p. 50. Emmanuel de Waresquiel, *Talleyrand : le prince immobile*, Paris, Fayard, 2006, p. 545, date la construction de 1809. Christophe Morin, dans Christophe Morin et Emmanuel de Waresquiel, *Talleyrand en son château de Valençay*, Paris, Éditions du Patrimoine, 2019, p. 21-22 et 34, situe également la construction en 1809 et l'inauguration en 1810.

<sup>49</sup> BnF, ms. fr. 6596, fol. 82-83, spéc. fol. 83 (1<sup>er</sup> juin 1810).

Il n'est pas davantage fait mention d'une représentation inaugurale, mais seulement de la première représentation donnée devant les princes par une troupe de comédien qui séjourna sans doute quelques mois à Valençay (voir *infra*). S'il y eut inauguration, ce ne put être en tout cas que celle de la salle installée dans l'orangerie. Le fait que l'actuel théâtre, bâti en 1819-1820, soit situé dans la cour de l'orangerie, à proximité immédiate de ce bâtiment, a pu conduire le R. P. Raoul à rapprocher un peu précipitamment ces deux édifices. Comme en témoigne cependant le rapport cité de Berthémy, l'absence d'un bâtiment spécifiquement dédié au théâtre au temps de la captivité des princes d'Espagne ne faisait en aucun cas obstacle à la pratique théâtrale.

## Les lieux de la pratique théâtrale

Le théâtre se pratiquait déjà à Valençay avant la captivité des princes d'Espagne. Quoi que Talleyrand en ait écrit à l'empereur, il n'était pas impossible de faire venir des comédiens au château. Dès 1806, la comptabilité de la terre fait état de sommes payées à des comédiens pour des représentations sur ordre de la princesse de Bénévent, qui semble friande de ce divertissement<sup>50</sup>. On livra également à l'intention de l'épouse de Talleyrand, en 1808, deux caisses contenant respectivement du papier « pour le théâtre » et « des habits de théâtre »<sup>51</sup>. Peut-être ces dernières fournitures furent-elles utilisées lors de la représentation organisée le 26 juillet de cette année par Talleyrand à l'occasion de la fête de Madame Brignoles, première représentation connue durant la captivité des princes<sup>52</sup>.

Le rapport du préfet ne précise pas dans quelle pièce du château la représentation fut donnée. Il est toutefois fort probable qu'il s'agisse de l'actuelle salle Jacques d'Estampes, située au premier étage du donjon. Le marquis d'Ayerbe, membre de la suite des princes présent au château jusqu'en avril 1809, évoque en effet dans ses mémoires une « salle de réception située au-dessus de la porte [principale] et qui depuis est devenue le théâtre<sup>53</sup> ». La pratique théâtrale semble par la suite être devenue courante, car le préfet de l'Indre indique en mars 1810 dans l'un de ses rapports : « Il y a stérilité des nouvelles au château de Valençay, on continue d'y jouer la comédie<sup>54</sup> ». En 1809, lors de l'une des nombreuses affaires d'espionnage qui émaillèrent le séjour des princes, on saisit d'ailleurs chez le sieur Menendez, valet de chambre de don Carlos, des comédies espagnoles chiffrées aux fins de transmettre des informations aux princes sur la situation en Espagne, signe que ce type de publication circulait couramment au château et avait donc quelque chance, dans l'esprit des conspirateurs, de passer inaperçu<sup>55</sup>.

Par la suite, le siège des représentations fut déplacé dans l'orangerie, où l'on donne en 1810 *Camille, ou le Souterrain*. Sans doute est-ce à cette représentation que correspond le paiement

<sup>50</sup> Arch. dép. Indre, 66 J 3. La réorganisation administrative et législative des théâtres et des troupes d'acteurs alors en cours en 1806 complique néanmoins les choses par la suite, voir *infra*.

<sup>51</sup> Arch. dép. Indre, 66 J 6.

<sup>52</sup> Arch. nat., F<sup>7</sup> 3543, rapport du préfet de l'Indre à M. le conseiller d'État, comte de l'Empire, chargé du premier arrondissement de la police générale (28 juillet 1808), cité *infra*.

<sup>53</sup> Voir H. Audéon, *art. cit.*, p. 23. Peut-être la salle de bal projetée par l'architecte Renard en 1805-1806 fut-elle également un temps utilisée pour des représentations théâtrales, mais aucune preuve de sa construction n'a été retrouvée (*ibid.*, p. 22-23).

<sup>54</sup> Arch. nat., F<sup>7</sup> 3543 (6 mars 1810).

<sup>55</sup> Arch. nat., F<sup>7</sup> 6518 (dossier « Menendez »).

de 3 livres fait en mars 1810 au cordonnier Barbou qui avait fourni des « bandes de cuir, pour le théâtre<sup>56</sup> ». Plus spacieuse que la salle d'Estampes, l'orangerie permit de construire une véritable salle provisoire, dont les éléments constitutifs se retrouvent dans les inventaires du mobilier du château rédigés en 1813 et 1815. L'inventaire de 1813 fait état d'un ensemble assez conséquent, comprenant une scène, un manteau d'Arlequin, une rampe à bougies et des plaques de fer servant vraisemblablement à fixer des éclairages, ainsi que deux décors :

Un décor de théâtre consistant principalement dans tout le corps d'avant-scène, un manteau d'Arlequin, une rampe garnie de vingt-quatre porte bougies à ressort.  
 Une décoration de théâtre de six châssis de coulisses.  
 Une ferme représentant un sallon, avec ses deux portes battantes.  
 Dix-huit plaques de fer blanc pour les coulisses<sup>57</sup>.

Tous ces éléments sont conservés dans la chambre n° 9 du tournebride, bâtiment situé hors de l'enceinte du château et qui offrait un accès aisé à l'avant-cour d'honneur dans laquelle se trouve l'orangerie. En 1815, le nombre d'objets mentionnés est beaucoup plus important. Si certains sont toujours conservés dans la chambre n° 9 du tournebride, d'autres se trouvent dans le garde-meuble, situé dans l'aile nord-est du château, et dans le charbonnier, qui se trouve probablement dans la cour des ronds mais dont l'emplacement exact reste inconnu. Les bougies ont été remplacées par des quinquets, et le nombre d'éléments de décors conservés dépasse la centaine. Certains sont en mauvais état, ce qui indique un usage fréquent :

[Dans le garde-meuble :]

771. Huit montans de théâtre en bois blanc, garnis chacun de quatre porte-lumières de fer blanc, six tentures de papier collé sur toile en partie, et toutes vieilles et mauvaises, deux lanternes et un couvercle de quinquets, une mauvaise balance en bois, le tout prisé dix francs, cy 10 fr.

[Dans le tourne bride, chambre du n° 9 :]

1046 bis. Vingt-deux châssis de bois blanc couvert en toile peinte servant de décors pour la comédie, prisé vingt-deux francs, cy 22 fr.

1047. Trente morceaux de décors de bois blanc, toile peinte et papier collé sur toile, prisés cinquante francs, cy 50 fr.

1048. Trente châssis de bois blanc couvert en toile peinte servant de décors pour la comédie, prisés soixante-dix francs, cy 70 fr.

1049. Le fond et le devant en toile peinte et papier collé sur toile et la toile, prisé soixante francs, cy 60 fr.

1050. Vingt-huit châssis de bois blanc *idem* servant de décors pour *idem*, prisés trente-huit francs, cy 38 fr.

1051. Huit porte quinquets en bois blanc garnis chacun de trois plaques de tôle, une grêle en bois blanc avec quatre boetes de même, prisés vingt-quatre francs, cy 24 fr.

1052. Cinquante mauvais morceaux de toile peinte, prisés vingt-cinq francs, cy 25 fr.

1053. Un escalier servant au théâtre en bois blanc couvert de toile verte, deux petits marche pieds servant d'escalier, deux planches en bois avec trois goussets chacune, une mauvaise caisse de bois de chêne, quinze petites tringles en bois, une boete à oubli, un petit châssis de bois blanc couvert de toile verte, une petite porte servant de grille en bois, sept tringles de bois peint en noir, un tambour couvert en toile peinte, le tout estimé douze francs, cy 12 fr.

[Dans le charbonnier, 4<sup>e</sup> travée :]

1493. Six châssis de coulisses de théâtre, en bois de chêne, deux bourdonneaux qu'avec les huit planches de chêne cy dessus doivent composer une grande porte, douze autres morceaux de bois d'un mètre cinquante centimètres de longueur chacun, quatre autres petits morceaux de madriers, de quatre mètres de long, le tout prisé avec les traverses des châssis de coulisses, prisé douze francs, cy 12 fr.<sup>58</sup>

La présence au château d'une partie de ces décors à l'issue du séjour des princes d'Espagne explique que se trouvent encore aujourd'hui conservés deux types de décors différents : les

<sup>56</sup> Arch. dép. Indre, 66 J 8, pièces de caisse de l'année 1810, mois de mars. Sur cette représentation, voir *infra*.

<sup>57</sup> Arch. dép. Indre, 66 J 714 (28-31 mai 1813).

<sup>58</sup> Il existe aux Archives départementales de l'Indre trois exemplaires de cet inventaire du château, le plus exhaustif de ceux qui sont conservés pour la période 1803-1838. Il fut rédigé entre le 23 avril et le 20 mai 1815, lors de la mise sous séquestre des biens de Talleyrand au début des Cent-Jours. Deux d'entre eux (l'original, signé chaque jour par l'ensemble des personnes présentes, et une copie) sont conservés dans la sous-série 2 Q (Domaine nationaux), sous la cote 2 Q 1067. Une autre copie est conservée dans le fonds du château de Valençay (66 J 714). Nous avons utilisé, pour l'édition des passages de cet inventaire, l'original du document.

décors en châssis de coulisse, conçus pour les théâtres bâtis dans l'orangerie et en 1819-1820, et les décors en conque, vestiges probables des décors les plus anciens.

## Troupes, acteurs et répertoires

### *Le cadre administratif*

Sous le Premier Empire, les spectacles et les ressources théâtrales des départements sont organisés et administrés par des arrondissements théâtraux, institués par le décret impérial du 8 juin 1806 et le règlement du 26 avril 1807.

Dans une réponse émanant de la Division de la police du bureau des Beaux-arts & sciences de l'Indre, adressée au ministre de l'Intérieur, le 1<sup>er</sup> août 1806, en réponse à la circulaire du ministre du 28 juillet qui demandait des renseignements dans le cadre de l'application du décret du 8 juin, il est précisé qu'« Il n'existe point de spectacles en ce département, aucune de ses villes ne pourrait fournir à l'entretien annuel de troupes de comédiens. Dans quelques unes (à Châteauroux et à Issoudun) il y a une petite salle destinée au spectacle, et qu'une troupe vient, sans époque fixe, tenir six semaines ou deux mois de l'année. Je pense donc qu'une troupe ambulante se maintiendrait momentanément dans les villes de Châteauroux, Issoudun, La Châtre et Le Blanc<sup>59</sup> ».

Au nombre de 25 (ils augmentent en 1813 et sont 39 à partir de 1818), les arrondissements théâtraux regroupent un ou plusieurs départements. Si la plupart des grandes villes de l'Empire sont dotées de troupes permanentes, les autres communes d'un arrondissement sont desservies par une, deux ou trois troupes itinérantes. Le directeur, le répertoire et l'itinéraire de ces troupes sont placés sous l'autorité du ministre de l'Intérieur et contrôlés par les préfets. Ainsi, lorsque l'empereur signale en 1808 à Talleyrand de faire venir des comédiens s'il existe un théâtre à Valençay, cela ne peut se réaliser, publiquement ou officiellement, qu'en rapport avec les troupes affectées ou autorisées par le directeur privilégié et breveté de l'arrondissement chargé de desservir les communes de l'Indre<sup>60</sup>. D'où, semble-t-il, les difficultés invoquées par Talleyrand dans sa réponse à l'empereur (voir *supra*). Le directeur du 12<sup>e</sup> arrondissement, qui regroupe les communes des départements de l'Allier, la Nièvre, la Loire, le Cher, la Creuse et l'Indre est alors, depuis mars 1808, Nicolaïe (Nicolay) Clairville, dont les deux troupes sont formées de 17 acteurs de comédie et de 20 acteurs (chanteurs) d'opéra<sup>61</sup>. Il semble

---

<sup>59</sup> Arch. dép. Indre, 4 T 207 (1<sup>er</sup> août 1806). En 1808, la ville de Châteauroux, pourtant chef-lieu du département, ne possède pas de salle et le maire, dans une lettre au préfet de l'Indre du 23 février, déclare avoir essayé à plusieurs reprises d'en faire construire une, sans succès, et que seuls des particuliers pourraient y parvenir. Il signale que « Pigny, caffetier [...] a le plus grand désir de construire une salle de spectacle, mais ses moyens ne lui permettent pas de faire seul cette entreprise, et son projet échouera, ou sa construction se ressentira de son peu de moyen. La ville possède un très-bel emplacement » mais ses ressources annuelles ne lui permettent pas d'en ériger une (Arch. dép. Indre, 4 T 207).

<sup>60</sup> Ce que confirme la P. J. n° 2, réponse du ministre de l'Intérieur au préfet de l'Indre, 28 novembre 1811.

<sup>61</sup> P. J. n° 3. Une demande en faveur de Clairville qui sollicite le 12<sup>e</sup> arrondissement, adressée par le sous-préfet d'Issoudun au préfet de l'Indre, le 23 juin 1807, précise que Clairville est associé avec le propriétaire de la salle de spectacle d'Issoudun, M. Dascourt (Arch. dép. Indre, 4 T 207). Une lettre de Clairville au préfet de l'Indre, en mars 1808, précise les villes où résideront les deux troupes du 12<sup>e</sup> arrondissement pour la nouvelle année à compter du renouvellement de l'année dramatique (avril 1808) : Moulins (5 mois), Bourges (*id.*), Nevers (*id.*), Guéret (2 mois), Montbrison (1 mois), Châteauroux (point de salle de spectacle), Saint-Etienne (2 mois), Roanne (2 mois), Issoudun (1 mois), Montluçon (*id.*) (Arch. dép. Indre, 4 T 207).

que sa troupe ne soit pas venue à Valençay, contrairement à celle de son régisseur Martin, en juillet 1809 et février 1810.

Le recours aux ressources offertes par les troupes itinérantes de l'arrondissement auquel appartient Valençay ne semble pas avoir lieu avant juillet 1809. Ainsi, le 28 juillet 1808, le préfet de l'Indre annonce dans son rapport au conseiller d'État chargé du premier arrondissement de la police générale, Réal, que

M. le Prince de Bénévent a donné dans la soirée du 26 un divertissement pour la fête de Mme Brignoles. On a joué une comédie dans laquelle la princesse a paru et dont M. Darberg jouait le principal rôle. Quoiqu'il eut une fièvre assez forte, il a quitté son lit pour le temps de la pièce ; des couplets, des danses ont terminé la fête. Les princes espagnols y ont assisté et ont paru fort contents : ils n'avaient jamais vu aucun spectacle<sup>62</sup>.

Parmi les acteurs et musiciens, engagés par les Talleyrand, devait figurer Jan Ladislav Dussek, pianiste du prince, qui réside à cette date au château<sup>63</sup>. Mais l'essentiel de la troupe semble formée d'amateurs, de proches et de l'entourage du prince et de la princesse de Bénévent. Le « divertissement », terminé par des couplets et suivi de danses, pourrait désigner une comédie mêlée de musique.

Le 21 avril 1809, Martin demande au préfet de l'Indre l'autorisation de venir de Bourges à Châteauroux avec sa troupe pour « quelques représentation dramatiques ». Il signe alors Martin de la Seine, régisseur du 12<sup>e</sup> arrondissement théâtral<sup>64</sup>. Le préfet lui répond le 24 avril qu'il « verrai avec plaisir [la troupe] venir à Châteauroux donner quelques représentations dramatiques, mais [...] qu'il n'y a point de salle de spectacle suffisamment disposée à cette fin [...] et si vous pouvez au moyen des arrangements à prendre avec le sieur Leroy propriétaire du local, le déterminer à voir faciliter l'examen de votre projet, rien n'empêchera que vous vous rendiez ici lorsque les dispositions seront faites ». Il prévient Martin que cette année, les collèges électoraux du département s'assembleront à Châteauroux. Martin répond de Bourges, le 5 mai 1809, en demandant à quelle époque s'assemblent les collèges électoraux, afin de déterminer « la marche que je dois tenir<sup>65</sup> ». Après avoir donné quelques représentations à Châteauroux, c'est à Valençay, nous le verrons, que se rend la troupe, à la demande du gouverneur du château, d'Arberg.

Au sujet de la direction de l'arrondissement théâtral, le préfet de l'Indre adresse le 21 septembre 1809 au ministre de l'Intérieur une demande de Martin qui souhaite être adjoint à Clairville. Dans cette pétition, Martin « se dit cessionnaire du sieur Duprenion, directeur de spectacles à Moulins et fondé de pouvoir du sieur Clairville ». Il est demandé au ministre d'accorder à Martin, ou au moins de l'autoriser à « exercer dans une partie du 12<sup>e</sup> arrondissement théâtral, sans dépendre du sieur Clairville qui paraît ne considérer dans cette entreprise que le bénéfice de la concession qu'il a irrégulièrement faite<sup>66</sup> ». Le ministre répond au préfet le 24 octobre, précisant que

le brevet portant privilège d'un arrondissement théâtral ne doit être délivré qu'à un seul directeur ; je ne peux accueillir la demande du sieur Martin. Mais un directeur breveté devant

<sup>62</sup> Arch. nat., F<sup>7</sup> 3543.

<sup>63</sup> Voir H. Audéon, *art. cit.*, p. 19, note 61.

<sup>64</sup> Arch. dép. Indre, 4 T 207. Il pourrait s'agir de l'acteur dénommé Martin (P. J. n° 3) ou de Louis-Martin-Marie Boucher (P. J. n° 5.1).

<sup>65</sup> *Ibid.*

<sup>66</sup> *Ibid.*

exercer son privilège lui-même, à moins que je ne l'autorise à le céder à un autre entrepreneur de spectacles, je vais écrire au sieur Clairville pour lui rappeler les obligations qui lui sont imposées, en le prévenant que la première infraction à ses engagements sera suivie de la révocation de son brevet<sup>67</sup>.

Dans une note non datée émanant de la préfecture de l'Indre, il est précisé que « Martin dit que le sieur Clairville a chargé de sa procuration le sieur Duprenion lequel l'a admis à partager le privilège du 12<sup>e</sup> arrondissement. Aucune pièce ne justifie cette allégation<sup>68</sup> ». Le brevet venait d'être accordé pour deux ans à Clairville à compter du 1<sup>er</sup> avril 1808<sup>69</sup>.

Martin succède à Clairville comme directeur du 12<sup>e</sup> arrondissement à partir d'avril 1810<sup>70</sup>. Le 27 février 1810, le préfet de l'Indre écrit à « Martin de la Seine, directeur de spectacles, à Valançay », pour l'informer du privilège qui lui est accordé, suite à sa demande d'être maintenu « seul dans le privilège du 12<sup>e</sup> arrondissement théâtral<sup>71</sup> ». Il avait en effet demandé, dans une lettre écrite de Valençay, le 23 février 1810, qu'un M. « Duprényon qui a déjà trafiqué de cet arrondissement et d'autres », ne lui soit pas adjoint dans le privilège<sup>72</sup>. Ce dernier est certainement le Duprényon cité précédemment, administrateur et associé de la troupe d'opéra de Clairville en mai 1808<sup>73</sup>.

Martin demande dès le 24 mai 1810 au préfet de l'Indre de bien vouloir lui accorder la continuation de son brevet de directeur du 12<sup>e</sup> arrondissement qu'il vient d'obtenir pour l'année. Étant alors à Châteauroux, il précise être blessé, ce qui l'a « privé d'administrer par moi-même ledit arrondissement », et « jeune encore<sup>74</sup> ». Le préfet s'adresse donc en ce sens au ministre de l'Intérieur, le 26 mai, renouvelant « les témoignages avantageux [...] sur le compte de cet artiste. Sa bonne conduite et ses efforts pour satisfaire le public lui ont concilié la bienveillance générale. L'assassinat atroce dont il est la victime et dont ce privilège paraît être le seul motif peut militer en sa faveur<sup>75</sup>. »

Martin conserve la direction du 12<sup>e</sup> arrondissement, renouvelée chaque année jusqu'en avril 1813<sup>76</sup>. Le 23 juin 1811, il adresse au préfet la liste des acteurs qui composent ses deux troupes : aucun de ceux des années 1809 et 1810 n'y figure<sup>77</sup>.

---

<sup>67</sup> *Ibid.*

<sup>68</sup> *Ibid.*

<sup>69</sup> *Ibid.*, le préfet de l'Indre au maire de Châteauroux, 22 février 1808.

<sup>70</sup> *Ibid.*, lettre du ministre de l'Intérieur, Montalivet, au préfet de l'Indre du 3 février 1810 : « j'ai accordé au sieur Martin, entrepreneur de spectacles, à la place du sieur Clairville, le privilège du 12<sup>e</sup> arrondissement pendant l'année théâtrale qui reste à courir jusqu'à l'extinction des privilèges, c'est-à-dire du mois d'avril 1810, au même mois 1811. Vous voudrez bien, Monsieur, n'accorder qu'à ce directeur ou à son fondé de pouvoir, la permission de jouer sur les théâtres de votre département. »

<sup>71</sup> *Ibid.*, 27 février 1810.

<sup>72</sup> P. J. n° 5.3. Un « Extrait de l'agenda » de la préfecture de l'Indre indique : « Le 3 février 1810. S. E. le Ministre de l'Intérieur annonce que le sieur Martin est nommé à la place de directeur privilégié du 12<sup>e</sup> arrondissement théâtral. Le sieur Martin demande qu'on n'adjoigne pas le sieur Duprényon à ses occupations. Écrit le 27 suivant à M. Martin pour l'informer que le ministre n'a nommé que lui et qu'alors on ne peut rien présumer de contraire. »

<sup>73</sup> P. J. n° 3. Un Duprényon père est basse-taille au Théâtre de Poitiers en 1812 ; un autre, directeur privilégié à Saumur en 1814, cf. <https://therepsicore.msh.uca.fr/liste-personnes/d?title=&page=6>. Sur le programme de recherche Therepsicore, voir Philippe Bourdin, Françoise Le Borgne, Cyril Triolaire et Clothilde Trehorel, « Le programme THEREPSICORE. Personnels dramatiques, répertoires et salles de spectacle en province (1791-1813) », *Annales historiques de la Révolution française*, n° 367, (janvier-mars 2012), p. 17-48 [en ligne : <https://doi.org/10.4000/ahrf.12409>].

<sup>74</sup> Arch. dép. Indre, 4 T 207.

<sup>75</sup> *Ibid.*

<sup>76</sup> *Ibid.* Le préfet de l'Indre écrit au ministre de l'Intérieur, le 19 novembre 1811, au sujet du renouvellement du privilège accordé à Martin pour l'année théâtrale expirée en avril 1811. Martin soumet de Bourges, le 21 novembre 1811, au préfet de l'Indre, une pétition pour les préfets des départements concernés par le renouvellement de son privilège.

<sup>77</sup> P. J. n° 6. Pour les listes d'acteurs de 1809 et 1810, voir p. 18.

Dans sa lettre au préfet, datée de Moulins, le 19 novembre 1812, pour la prolongation de son brevet, Martin précise que sa troupe ne s'est présentée qu'à Issoudun et sa troupe secondaire à La Châtre, mais qu'il a « offert dans la 1<sup>re</sup> ville un acteur du théâtre français ce sans les frais onéreux de construction, qu'il faut faire chaque fois à Châteauroux », afin qu'un théâtre érigé provisoirement permette les représentations. L'acteur pourrait être Joseph Bénard, dit Abraham Fleury (1750-1822), qui indique dans ses mémoires avoir vu les princes à Valençay<sup>78</sup>. Suite à des demandes du ministre de l'Intérieur au préfet afin d'obtenir davantage de détails, Martin, alors à Moulins, répond au préfet le 23 décembre 1812, et dresse un tableau des villes de l'Indre qu'il dessert et de leurs ressources. Valençay n'y figure pas.

Mes troupes ne peuvent déterminer d'époques pour le département de l'Indre. Ordinairement elles voyagent l'été dans les petites villes de ce département qui renferment des salles de spectacles. Cette année j'ai donné six représentations avec ma troupe lyrique dans la salle d'Issoudun, dont quatre avec un acteur du Théâtre français.

Châteauroux n'a point de salle. Chaque fois que je me détermine à m'y rendre il me faut établir un théâtre dans l'emplacement de Mme Leroy. Les premiers frais d'établissement et loyer de planchers, chaises etc. reviennent de 150 à 200 fr. non compris dix francs par représentations qui sont payés à ladite dame Leroy. Les frais généraux sont ordinairement de soixante et quelque francs non compris les droits de[s] pauvres, qui prennent strictement le dixième brut [de la recette].

Issoudun a une assez jolie petite salle de spectacle appartenant à M. Dascourt. Cette salle, peu occupée vu les faibles ressources de cette ville pour ce genre d'amusement, se paie ordinairement seize francs par représentations. Les frais y sont de soixante douze francs.

Le Blanc, n'a point de salle et n'a encore été occupé que par ma troupe auxiliaire pendant une foire. Elle n'y a point couvert ses frais.

La Châtre a une salle en si mauvais état (qui appartient à la ville) que ma troupe auxiliaire a été obligé de faire construire un emplacement pour y donner l'an dernier vingt représentations. Cette construction a coûté trois cents francs. Les frais y sont à soixante francs.

Généralement le département de l'Indre est dépourvu de salles de spectacles et les frais de voyage et de construction qu'il occasionne ne se trouvent jamais couverts par ce qu'il peut rapporter.

Martin joint le répertoire de la troupe lyrique présentement à Moulins, et demande à ses régisseurs à Saint-Étienne et à Guéret ceux de la troupe dramatique et de celle auxiliaire. Le 29 décembre 1812, il adresse « copie du répertoire de ma troupe auxiliaire, présentement à Gueret », avec son itinéraire passé, puis, le 2 janvier 1813, celui « de ma troupe lyrique présentement à Saint-Etienne » qu'accompagnent des précisions sur les salles de la Loire et les itinéraires suivis. Ces documents sont repris et transmis le 14 janvier 1813 par le préfet au ministre, qui précise que l'« on est assez content de son service ; il a trois troupes, une dramatique, une lyrique et une lyrique auxiliaire<sup>79</sup> ».

Le ministre de l'Intérieur Montalivet écrit au préfet de l'Indre, le 22 avril 1813, qu'il a formé un « arrondissement de théâtres des départements de l'Indre, du Cher, de la Nièvre, de l'Allier et de la Creuse », portant le n° 28, et qu'il en a accordé le privilège à Jean-Antoine Dumaniant, acteur et écrivain, pour deux ans à compter du 18 avril. Ce dernier répond de Paris, le 4 septembre 1813, au préfet de l'Indre, à propos d'une « petite famille qui erre, cherchant à gagner sa vie, dans le département de l'Indre, en y chantant des vaudevilles », et qui lui est inconnue<sup>80</sup>.

<sup>78</sup> [J. Bénard, dit A. Fleury], *Mémoires de Fleury de la Comédie française publiés par J. B. P. Lafitte, Deuxième série, 1789-1820*, Paris, Librairie de Charles Gosselin, 1844, chapitre VI, p. 129 : « Ceci est une anecdote sur le compte de ce roi d'Espagne [Charles IV], dont j'ai vu les fils à Valençay, celui-là même qui abdiqua avec tant de facilité vers 1810 ». Dans sa notice sur Fleury, H. Lyonnet précise que ce dernier alla s'établir après 1818 à Ménars-le-Château et qu'il venait l'hiver à Orléans, où il est inhumé. « Il fut enlevé par un accès de goutte remontée à Valençay (Loiret) [sic], le 3 mars 1822 ». Henry Lyonnet, *Dictionnaire des comédiens français (ceux d'hier)*, vol. 2, Genève, Bibliothèque de la Revue Universelle Internationale Illustrée, [1908], p. 59-60.

<sup>79</sup> P. J. n° 7.1-7 (troupes et répertoires).

<sup>80</sup> Arch. dép. Indre, 4 T 207. Le préfet, dans sa lettre du 28 août 1813, précise que cette famille compte trois à quatre acteurs « compris les enfants » et qu'elle « donne des représentations de vaudevilles ». Dans une note sans date, il est précisé que cette famille « se dit tenir à » Dumaniant et qu'il semble peu crédible qu'il s'agisse d'une « de ses troupes secondaires ».

Il évoque la seule troupe munie de ses pouvoirs, celle dont M. d'Harmeville est « chef, conjointement avec Madame Martial », à Moulins. Une autre troupe, celle de M. « Dejean Le Roi », « assez considérable », « joue le mélo-drame et le vaudeville » dans les villes de l'arrondissement « aux époques où la troupe principale ne peut pas s'y rendre ». Le 5 février 1814, le ministre de l'Intérieur indique au préfet que la troupe de M. Dejean Leroy, qui a séjourné à La Châtre, a « sous-traité avec le directeur privilégié [Dumaniant]. Ce trafic des privilèges est défendu par les instructions, et il doit être réprimé<sup>81</sup> ».

Le 10 septembre 1814, le ministre indique au préfet avoir accordé la direction du 15<sup>e</sup> arrondissement, comprenant les départements de l'Indre, du Cher, de la Nièvre, de l'Allier et de la Creuse, « pour trois années, à partir du 1<sup>er</sup> avril prochain, à MM. Dumaniant et d'Harmeville<sup>82</sup> ».

Directeurs des arrondissements théâtraux comprenant l'Indre (1808-1814)

arrondissements	années	directeurs
12 <sup>e</sup>	mars 1808 1809 avril 1810	Nicolaïe Clairville
	avril 1810 1811 1812 avril 1813	Martin de la Seine
28 <sup>e</sup>	avril 1813 avril 1814	Jean-Antoine Dumaniant (1752-1828)
15 <sup>e</sup>	avril 1814 (pour trois ans)	Dumaniant et d'Harmeville

## Valençay

Un mémoire intitulé « Théâtres des départements », non daté mais antérieur à 1814<sup>83</sup>, répertorie les villes réparties en trois divisions, dotées pour la deuxième de 900 à 3 000 fr. de rétribution annuelle. La division 2, n° 20, comprend les villes de « Bourges, Nevers, Moulins, Saint Amand, Saint Pourcin, Mont-Luçon, Valençay, Gannat, Côsne, Sancerre, La Charité, Clamecy, Château-Chinon », avec mention de 1 500 fr<sup>84</sup>. Pourtant, Valençay ne dispose alors d'aucun théâtre ni d'aucune salle, en dehors du château, pouvant accueillir une troupe itinérante. La présence de la troupe de Martin de la Seine, en juillet 1809 et entre février et mai 1810, pourrait toutefois justifier d'une activité théâtrale ayant entraîné l'inscription de Valençay parmi les communes susceptibles d'accueillir une troupe itinérante.

La présence de la troupe de Martin au château de Valençay est surtout connue par la correspondance du préfet de l'Indre<sup>85</sup> : le 10 juillet 1809, deux lettres font état de cette troupe qui demande à se rendre à Valençay<sup>86</sup>. Cette demande fait certainement suite aux démarches

<sup>81</sup> *Ibid.*

<sup>82</sup> *Ibid.*

<sup>83</sup> Arch. nat., F<sup>21</sup> 1168. La présence de « Napoléon-ville » dans le n° 21, pour Pontivy, indique une date antérieure à 1814. L'ensemble comporte 59 numéros.

<sup>84</sup> Le n° 20 relie donc Valençay à Bourges, plutôt qu'à « Tours, Saumur, Issoudun, La Châtre, Argenton, Amboise, Loche, Chinon », qui forment le n° 45, doté de 1 200 fr.

<sup>85</sup> Arch. dép. Indre, 4 T 207.

<sup>86</sup> *Ibid.*, 10 juillet 1809. Une minute de lettre non signée, adressée probablement par le préfet de l'Indre aux ministres de l'Intérieur et de la Police générale, en date du 11 juillet 1809, indique que « la troupe ambulante d'artistes dramatiques du 12<sup>e</sup> arrondissement théâtral, sous la régie du sieur Martin (de la Seine), est en ce département. [...] Elle a séjourné environ un mois à Issoudun, et en ce moment elle est en cette ville [Châteauroux]. Aucun rapport désavantageux ne m'a été fait contre ces artistes. »



entreprises par le gouverneur d'Arberg qui écrit au duc de Frioul le 13 juillet, de Valençay : « les Princes sont si tourmentés et si affligés du départ de cet individu [M. d'Amezaga] que je me suis trouvé obligé d'appeler ici une troupe de comédiens des environs pour les distraire un peu<sup>87</sup>. »

La première des deux lettres, adressée par le maire de Châteauroux, Grillon Villeclair, au préfet de l'Indre, indique que la troupe de Martin, « qui a donné ici quelques représentations, vient d'Issoudun », et que leur « conduite politique » n'est pas « encore assez connue ». La seconde, adressée au sous-préfet à Issoudun, s'étonne que le préfet n'ait pas été prévenu de l'arrivée de la troupe de Martin de la Seine à Châteauroux et n'ait pas reçu de « renseignements sur leur séjour ». Il est aussi demandé de faire connaître « quelle a été la conduite politique des individus qui composent » la troupe. Les deux réponses à ces lettres parviennent au préfet le 12 juillet. Celle du sous-préfet d'Issoudun rend compte d'un « bon témoignage de la conduite » de la troupe ; « Les personnes chez lesquelles les individus qui la composent étaient logés n'ont eu qu'à se louer d'eux. » Quant au répertoire, il est précisé que la troupe « n'a donné que des pièces connues et qui se jouent habituellement sur les théâtres français et sur celui des Variétés<sup>88</sup> ». La réponse du maire de Châteauroux signale le départ de la troupe pour Valençay « demain », c'est-à-dire le 13 juillet (en fait le 12, voir *infra*), « d'après les arrangements pris avec M. [d'Arberg,] le gouverneur du château ». La liste avec le signalement, c'est-à-dire la description physique, des membres de la troupe accompagne cette lettre<sup>89</sup>. Formée de 18 personnes, la troupe regroupe 9 « artiste[s] », 7 « artiste[s] dramatique[s] » et une « repasseuse ». Les âges vont de 16 à 62 ans, avec une moyenne de 31,7 (29,9 pour les femmes et 32,9 pour les hommes). Les passeports proviennent en majorité de Châteauroux (10, datés du 12 juillet), tandis que d'autres, plus anciens, ont été délivrés à Versailles, Chaumont, Poitiers, Orléans, Provins et Dunkerque. Ce qui indique un remaniement opéré dans la troupe par l'arrivée en son sein de ces derniers acteurs, rattachés auparavant à d'autres arrondissements théâtraux.

La plupart de ces acteurs figurent dans la liste des étrangers et voyageurs envoyée au ministre par le préfet le 16 février 1810 : arrivés le 12 à Valençay, ils comptent 14 « artiste[s] dramatique[s] », rejoints le 14 février par une autre artiste dramatique. Les dates de départ de ces 15 acteurs ne sont pas précisées mais dépassent donc celles des états, limités respectivement aux 14 et 18 février. Une lettre déjà citée, datée de Valençay, le 27 février, indique la présence de la troupe à cette date<sup>90</sup>. Dans un rapport du préfet, le 6 mars, il est indiqué qu'au château, l'« on continue d'y jouer la comédie<sup>91</sup> ». Si, nous l'avons vu, une lettre du 24 mai 1810 indique que Martin est à Châteauroux, blessé suite à une tentative d'assassinat et incapable de diriger lui-même son arrondissement, l'une de ses troupes semble être encore

<sup>87</sup> BnF, ms. fr. 6596, n° 12, f. 51, l.a.s. de d'Arberg au duc [de Frioul], grand maréchal du Palais, 13 juillet 1809. D'Amezaga est intendant et premier écuyer des princes espagnols.

<sup>88</sup> Arch. dép. Indre, 4 T 207. L'expression « théâtres français » désigne probablement le Théâtre français (aujourd'hui la Comédie française) et son répertoire parlé (tragédie et comédie), plutôt que les théâtres de l'Empire français. Le Théâtre des Variétés, à Paris, est l'un des quatre théâtres « secondaires » maintenus par le décret impérial sur les théâtres du 10 thermidor an XV (29 juillet 1807). Dans l'arrêté du ministre de l'Intérieur portant règlement pour les théâtres du 25 avril 1807, il est précisé que son répertoire est formé de « petites pièces dans le genre grivois, poissard ou villageois, quelquefois mêlées de couplets [...] sur des airs connus » (titre I, art. 3, 2°) (cf. Louis Rondonneau, *Collection générale des lois, décrets, arrêtés, sénatus-consultes, avis du Conseil d'Etat et réglemens d'administration, publiés depuis 1789 jusqu'au 1<sup>er</sup> avril 1814*, Paris, Imprimerie royale, t. 10, 1819, p. 599).

<sup>89</sup> P. J. n° 4.1 et 4.2.

<sup>90</sup> P. J. n° 5.1 à 5.3. Pour la lettre du préfet du 27 février, voir note 71.

<sup>91</sup> Arch. nat., F<sup>7</sup> 3543 (6 mars 1810).

présente à Valençay : le 30 mai, jour de la fête du prince Ferdinand<sup>92</sup>, elle donne sa « première représentation » devant les princes, dans l'orangerie où un théâtre a été monté, suivie d'un petit concert dans les petits appartements des princes.

Le 30 mai dernier, la troupe de comédiens dirigée par le sieur Martin, a eu l'honneur de donner sa première Représentation à LL. AR. Pendant la représentation de *Camille, ou le souterrain*<sup>93</sup>, S. A. le Prince Ferdinand me faisait l'honneur de me dire : « C'est la première fois que je vois l'opéra, nous avons reçu une singulière éducation à Madrid, on ne nous apprenoit rien et on ne nous montrait rien, (le tout en haussant les épaules) ». LL. AR. aiment beaucoup le spectacle : la salle est construite dans l'orangerie et les acteurs ne communiquent point avec le château. [...]

Nota. J'oubliais de marquer à Votre Excellence que le 30 mai, après le Spectacle, les acteurs réunis dans les petits appartements de LL. AA., ont donné un petit Concert, dans lequel l'ouverture de *Blaise & Babet*, les 2 c[h]œurs de *Blaise & Babet*<sup>94</sup> et le quatuor de *Ma tante Aurore*<sup>95</sup>, ont été chantés<sup>96</sup>.

Il paraît étonnant que, depuis son arrivée le 12 février, la troupe de Martin ne se produise que pour la première fois, devant les princes, seulement le 30 mai. Il faut certainement comprendre que la troupe n'aura jusqu'alors pas donné l'opéra, mais seulement la comédie.

La nomination de Martin à la direction du 12<sup>e</sup> arrondissement théâtral, en avril 1810, intervient donc pendant son séjour au château. L'arrivée à Valençay d'un directeur de spectacles de Paris, Henri Dupont, le 5 juillet suivant, indique sans doute que Martin aura quitté les lieux<sup>97</sup>. C'est peut-être cette dernière troupe qui donne le 25 août 1810, pour la fête de l'impératrice, une représentation d'*Aline, reine de Golconde*<sup>98</sup> et du *Nouveau Don Quichotte*<sup>99</sup>. Ces deux opéras figurent cependant aux répertoires de la troupe auxiliaire et de celle des artistes lyriques dirigées par Martin, en 1812, lesquelles seront peut-être revenues les donner au château<sup>100</sup>.

Les princes engagèrent Martin à revenir à la fin de novembre 1810 : une lettre d'Amezaga à d'Arberg nous apprend que « Le directeur de spectacle, Martin, a écrit qu'en conformité de la promesse des princes, il désiroit savoir si à la fin de ce mois ou au commencement de l'autre

<sup>92</sup> Ce qu'aucune source, cependant, ne mentionne. Sur cette fête, voir p. 29.

<sup>93</sup> *Camille, ou le Souterrain*, comédie en trois actes, en prose, mêlée de musique, livret de Benoît-Joseph Marsollier des Vivetières, musique de Nicolas Dalayrac, créée par les Comédiens Italiens en 1791.

<sup>94</sup> *Blaise et Babet, ou la Suite des Trois Fermiers*, comédie mêlée d'ariettes en 2 actes, livret de J.-M. Boutet de Monvel, musique de Nicolas Dezède, créée à l'Opéra-Comique en 1783. L'édition parisienne de la partition, en 1784 chez Verdun, Gaspard et Desroulede, comprend plusieurs chœurs portant l'indication gravée « Chœur » : deux à la fin de l'Acte I, scène XII (« Que chacun de nous s'empresse à r'cevoir not' bon seigneur » et « Je vous r'merciions not' bon seigneur ») et à la fin de l'Acte II, scène 13 (« Oui Messieurs quans j'vous verrons », p. 167-178). L'Acte II comporte plusieurs passages avec chœurs, mais qui n'en portent pas l'indication. On peut donc penser que les deux chœurs sont : 1. ceux, successifs, de la fin de l'Acte I ; 2. celui de la fin de l'opéra.

<sup>95</sup> *Ma Tante Aurore, ou le Roman impromptu*, opéra-comique en 3 (ou 2) actes, livret de Ch. de Longchamps, musique de François-Adrien Boieldieu, créée au Théâtre Feydeau en 1803. Un exemplaire manuscrit du rôle d'Aurore de Germond est conservé aux Arch. dép. Indre, 66 J 135. D'après le livret (éd. Barba, 1803), un « Quatuor vocal » figure dans l'Acte I, scène 3 (Julie, Marton, Valsain, Frontin, « Toi par qui l'on fait des romans »), et un autre, plus développé, dans l'acte III, scène 6 (Valsain, Aurore, Georges et Frontin, « Ah ! l'adroit menteur / Au fond de mon cœur / Ah ! dans votre cœur »). Mais l'Acte III avait été coupé suite à la première représentation, où il avait été sifflé, et seul le quatuor de l'Acte I a été publié avant 1810 (édité en 1802 et en 1803 à Paris, Au magasin de musique de Cherubini, Méhul, Kreutzer, Rode, N. Isouard et Boieldieu).

<sup>96</sup> BnF, ms. fr. 6596, voir note 49.

<sup>97</sup> Arch. nat., F<sup>7</sup> 3543. S'agit-il du Dupont qui, en juillet 1816, dirige les artistes qui occupent la salle de spectacles d'Angoulême (cf. <https://therepsicore.msh.uca.fr/content/dupont>) ?

<sup>98</sup> *Aline, reine de Golconde*, opéra en 3 actes, livret de Jean-Baptiste-Charles Vial et Edmond de Favières, musique de Henri-Montan Berton, créé à l'Opéra-Comique en 1803.

<sup>99</sup> *Le Nouveau Don Quichotte*, opéra en 2 actes, livret de Boissel, musique de Stanislas Champein, créé au Théâtre des Tuileries en 1789.

<sup>100</sup> P. J. n° 7.3 et 7.5.

il viendrait avec sa troupe : ont [sic] les a conseillé de ne pas le recevoir, et ainsi ils m'ont ordonné de lui répondre de ne pas venir<sup>101</sup>. »

Acteurs présents à Valençay en juillet 1809 et février 1810 (voir P. J. 4 et 5)

1809		1810	
Bruillon	Jean Pierre	Brouillon	Jean Pierre
Baudouin	Jacques Auguste	Beudoin	Jacques Auguste
Mathieu	Louis François	Matelin	Louis François
Noel	Charles		
Lelong	Jacques Simon		
Mossaut	Adélaïde Catherine	Massun	Adélaïde Catherine Marie
Fallet	Charlotte (repasseuse)		
Anquetin	Joséphine	dame Anquelin	Joséphine, épouse de Martin
Veuve Brouillon		Veuve Brouillon	
Prevost né[e] Bellier	[Marie]	dame Prevost, [née] Bellier	Marie
Casseneuve	Joseph Marie Jean	Caseneuve	Joseph Marie Jean
Mortier, femme Allard	Victoire Constance	Mortier	Victoire Constance
Fournier, femme Marchand	Marie Antoinette	Fournier, femme Marchand	Marie Antoinette
Prevost	Jean Joseph	Prevost	Jean Baptiste
Marsy, et son épouse	Antoine Jacques	Marsy	Antoine Jacques
[Marsy]	[Mme Antoine Jacques]		
Lucas, dit Dorval	Pierre	Lucas, dit Dorval	Pierre
Vatelle	Gabriel Mathieu	Vatelle	Gabriel Mathieu
		Boucher	Louis Martin Marie

## Les musiciens

Nous ne sommes pas renseignés sur les musiciens qui se joignent aux troupes d'acteurs présentes à Valençay ou qui jouent à l'occasion des fêtes et cérémonies impériales et familiales. Le croisement des sources ne permet pas d'établir leur identité. À côté des musiciens de passage, d'autres sont engagés par les princes pour s'occuper de leurs pianos et pour remplir les fonctions de maîtres de musique. En complément des données établies sur ces musiciens dans le *Cahier de Valençay* n° 2, nos recherches récentes ont permis de mettre à jour plusieurs sources relatives à deux d'entre eux, le guitariste Castro, présent à Valençay auprès des princes entre août et décembre 1808, et Jacques Meideck, qui séjourne au château en 1812<sup>102</sup>.

Une note « confidentielle » du 25 novembre 1808, qui émane sans doute du ministre Fouché et est adressée au préfet de l'Indre, donne connaissance de renseignements

très désavantageux [reçus] sur les sieurs Montenegro valet de chambre, et de Castro, musicien, attachés aux princes Espagnols qui se trouvent maintenant à Valençay. J'ai fait inviter les princes à éloigner de leurs personnes ces deux individus ; [...] le premier devra se retirer en surveillance dans une ville à son choix mais à 60 lieues de Paris et des frontières et le second venir à Paris où il sera sous la surveillance de la Police. Prenez de suite, de concert avec la Gendarmerie, les mesures nécessaires pour que ces deux étrangers ne puissent

<sup>101</sup> Arch. nat., F<sup>7</sup> 6516, lettre d'Amezaga au « comte » d'Arberg, 29 novembre 1810. La lettre continue ainsi : « Depuis longtemps que j'avois entendu les intrigants parler sur ce ton, disant que les princes devoient épargner, je l'ai insinué au gouverneur et tout s'est vérifié comme je l'avois prévu, car [l'abbé] Gaillard [aumônier des princes] veut que les princes économisent et qu'ils s'occupent des choses plus importantes ». Ce qui indiquerait que la troupe de Martin était engagée et rétribuée par les princes.

<sup>102</sup> Sur la présence de Castro, voir H. Audéon, *art. cit.*, p. 21-23. Et *ibid.*, p. 12-18, pour celle de Meideck.

échapper, et entendez-vous avec les princes pour l'exécution des ordres que je vous donne à leur sujet. Vous aurez soin de me rendre compte de tout ce qui aura été fait<sup>103</sup>.

Le 1<sup>er</sup> décembre, le préfet rend compte de la situation au « conseiller d'État chargé du 1<sup>er</sup> arrondissement de la police générale » :

Valençay, le 1<sup>er</sup> décembre 1808 [...] Je suis venu ici le 29 de novembre pour l'exécution des ordres de Son Excellence le sénateur ministre [Fouché] sur l'éloignement des sieurs Montenegro et de Castro qui sont partis ce matin accompagnés d'un gendarme le premier pour Nevers et le second pour Paris. [...] Le sieur Angelo Argenti romain et graveur que vous avez recommandé à la surveillance de la police locale est parti ce matin pour Paris avec le sieur de Castro<sup>104</sup>.

Le 6 décembre, le préfet précise au même que

dans mon rapport [...] sur l'envoi à Nevers du sieur de Montenegro valet de chambre d'honneur du prince des Asturies et à Paris du sieur de Castro musicien, je lui ai dit que ce dernier était considéré comme espion de M. d'Arberg et cette opinion paraît générale. On a en conséquence partagé dans le public l'étonnement de M. d'Arberg sur la mesure prise à son égard. On [a] aussi généralement plaint le sieur de Montenegro qu'on voyait paisible et prudent[.] On attribue ces mesures à des demandes de M. le chanoine Escoquit qui est à Paris et qu'on dit avoir des sujets personnels de mécontentement contre ces deux individus<sup>105</sup>[.]

Des notes de 1812, émanant des bureaux de la police générale, précisent les faits qui sont reprochés à Monténégro. La minute d'une lettre adressée par la division de la Sûreté au « préfet de Police », le 19 août 1812, signale que « Cet étranger, valet de chambre d'honneur du prince des Asturies, [...] avait été éloigné de Valençay, comme soupçonné d'avoir pris part à une correspondance suspecte<sup>106</sup> ». Réal, chargé du 1<sup>er</sup> arrondissement de police générale, note une réponse sur une lettre du 23 juillet 1812 qui lui est adressée par le préfet de la Nièvre : « La 1<sup>re</sup> division [de police générale] n'a pas eu connaissance des motifs qui ont fait éloigner M. de Montenegro de Valençay. Elle sait cependant qu'il lui était adressé de Madrid des lettres dans un mauvais esprit. Mais il n'a pas été reconnu qu'il eut provoqué cette correspondance qui fut interceptée<sup>107</sup>. »

Lors d'une perquisition menée chez Monténégro à Nevers, le 16 janvier 1809, trois lettres qui lui sont adressées par Mme Castro, qui signe « F<sup>te</sup> Castro », furent saisies<sup>108</sup>. La première, datée de Paris, le 14 décembre [1808] (n° 7), signale que « Monsieur Castro est à la maison il a lu votre épître, et il me charge de vous réitérer l'assurance de son amitié. Il est arrivé ici le trois. Il a été mis en prison jusqu'au dix, il a été un peu indisposé, mais cela va mieux. Mon Angelina est aussi très bien portante. Sa vaccine a réussie le mieux du monde. » Dans une autre lettre (n° 6), datée du 23 décembre 1808 ou de peu postérieure<sup>109</sup>, Mme Castro conseille à Monténégro de s'occuper de la peinture et nous faire votre portrait ». Elle lui propose de lui envoyer un assortiment de couleurs s'il n'en a pas, de même que des pinceaux et une palette en ivoire : « c'est de celle-là seulement que les peintres en miniature se servent car le verre n'est pas bon

<sup>103</sup> Arch. nat., F<sup>7</sup> 6514. Une autre note, de la même main, est adressée le même jour au duc de San Carlos.

<sup>104</sup> Arch. nat., F<sup>7</sup> 3543. Sur la lettre, le conseiller d'État Réal note : « je n'ai entendu parler ni de M. Montenegro, ni de M. De Castro ; ni d'aucun ordre donné pour envoyer l'un à Nevers et l'autre à Paris ».

<sup>105</sup> *Ibid.*

<sup>106</sup> *Ibid.*

<sup>107</sup> *Ibid.* Monténégro réside alors à Nevers et désire se rendre à Paris, où il passe un mois avant de revenir à Nevers le 20 août 1812.

<sup>108</sup> *Ibid.*, procès-verbal de la perquisition, rédigé par Berthet, membre du conseil de préfecture de la Nièvre. Les lettres furent numérotées « par 6, 7 et 8 » par ce dernier.

<sup>109</sup> Dans un post-scriptum, Mme Castro demande à Monténégro s'il a bien reçu des chemises, sans quoi il peut écrire « au payeur de Valençay [.] c'est à lui que M. Castro les a fait remettre / le 23 décembre 1808 ». Le changement de ligne ne permet pas de savoir si la date termine la phrase qui précède ou bien si elle date la lettre.

en ce que le poli empêchent [sic] de prendre les couleurs et qu'ils offrent trop de difficultés à les délayer ». Elle-même dit s'occuper « beaucoup de la peinture » et de « portraits de ma façon ». Elle déclare que son « frère, que vous connaissez par ses ouvrages et qui désire vivement vous connaître aussi vous engage à faire tout vos efforts pour venir à Paris. Je le voudrais de tout mon cœur. Aussi bien que Castro dont je joins ici une lettre<sup>110</sup>. » Elle donne des nouvelles de « mon Angelina », sans doute sa fille, qui « se porte assez bien » et le remercie « de l'intérêt que vous prenez à elle ». Elle termine en donnant son adresse, rue de Provence n° 14, à Paris. La lettre du 7 janvier 1809 (n° 8), qui débute par « Amado amigo », confirme une certaine affection entre les deux correspondants. Mme Castro parle à nouveau de son frère, sans doute peintre : « J'ai fait part de votre lettre à mon frère, il vous offre une grande étude qu'il est en train de faire, il vous l'enverra pour la copier, et vous la cèdera si vous voulez vous l'approprier ». Elle lui prépare une palette « avec un modèle où est écrit le nom de toutes les couleurs », et termine par quelques mots en espagnol, pour prouver « tout le plaisir que j'aurais de vous écrire dans votre langue ».

En janvier 1810, le ministre Fouché reçoit du ministre de la police en Espagne, don Pablo Arribas, une lettre dénonçant don « Salvador Castro de Gistao » comme marié à doña « Catalina Ruiz de la Toxxe [ou Torre] », qui réside à Madrid et réclame que son mari revienne avec leurs deux fils. Parti « pour Paris il y a quelque temps », il y a « mené une vie scandaleuse » et s'est « remarié laissant à des mains mercenaires le soin d'élever ses deux enfants, et dans le plus grand abandon sa femme légitime ». Castro, qu'une note signale comme « inconnu », alors qu'il est censé avoir été surveillé depuis son départ de Valençay et son emprisonnement à Paris jusqu'au 10 janvier 1809, est entendu en février 1810. Dans le rapport du 16 de ce mois, il est dit qu'aucun Castro n'est arrivé à Paris depuis quelques temps « mais qu'un sieur Salvador Castro, professeur de musique, demeure rue de Provence N° 14 », lequel a déclaré être à Paris « depuis 10 ans environ, où il donne depuis ce temps des leçons de musique ». Il s'occupe d'un journal de musique qu'il va publier incessamment et demande à être autorisé à se rendre à Chartres pour s'entretenir de son journal<sup>111</sup>.

En 1812, Jacques Meideck séjourne au château du 19 au 21 janvier (nommé « Amedeck<sup>112</sup> »), puis du 20 au 21 mars<sup>113</sup>. Il s'occupe alors certainement des pianos et peut-être aussi de donner des leçons ou de jouer pour les princes, en qualité de maître de musique. Un « État de la caisse au 1<sup>er</sup> janvier 1811 », dans les dépenses « communes » des caisses des princes Ferdinand, Charles et Antoine, indique en effet une « Omission du mois dernier à l'article Meidek », d'un montant de 12 fr. : il s'agit d'une dépense commune, au mois de décembre 1810, de 60 fr. payés à « Meidek, pour avoir accordé les Pianos<sup>114</sup> ». L'accord d'un piano lui étant payé 18 livres en 1806 et 1807, le

---

<sup>110</sup> Non retrouvée. Le coin inférieur droit de la dernière page de la lettre a été découpé. Dans une lettre du 18 août 1810, Monténégro écrit qu'il souhaite prendre à Paris « des leçons de bons maîtres » en peinture. Le 24 septembre, le préfet de l'Indre indique qu'il veut aller à Paris « pour s'y perfectionner dans l'art de la peinture qu'il exerce comme amateur ». Le préfet de la Nièvre signale aussi cette raison dans une lettre du 20 août 1810.

<sup>111</sup> P. J. n° 8.1-3. Castro indique vouloir rencontrer à Chartres « M. de Lostange », sans doute le père de Mlle Charlotte de Lostanges à qui il dédie deux œuvres pour guitare dans les n° 7 et 9 de son *Journal de musique étrangère* (BnF, Musique, Vm7 2383).

<sup>112</sup> Arch. nat., F<sup>7</sup> 6519.

<sup>113</sup> Arch. nat., F<sup>7</sup> 3543.

<sup>114</sup> Arch. nat., F<sup>7</sup> 6516. Sur Jacques Meideck et sur les pianos achetés par les princes d'Espagne, voir H. Audéon, *art. cit.*, p. 9-18.

total de 72 fr. indique donc la présence de quatre pianos auprès des princes et de leur cour en décembre 1810.

Les passeports délivrés, d'après les listes conservées déjà citées, signalent le passage de plusieurs musiciens à Valençay entre 1808 et 1812 (en dehors de ceux qui accompagnent des troupes d'artistes d'agilité ambulantes, cités *infra*). Jacques Chlim, musicien de Blois, arrive le 23 mars 1809. Il s'agit sans doute du « sieur Chlim, chef de musique » qui reçoit 24 fr. en septembre 1808 à l'occasion du passage de Napoléon à Blois, le 13 août, et du « Chlim, musicien », payé 16,50 fr. pour des répétitions mentionnées dans un état de la dépense faite à l'occasion du même passage<sup>115</sup>.

Le 19 septembre 1809, Antoine Espitalier, joueur d'orgue de « Meronne » (Meyronne, dans le Lot<sup>116</sup>), arrive à Valençay, accompagné d'Élisabeth et de Joseph Pons, musiciens résidant habituellement à Paris. Il pourrait s'agir du Joseph Pons, dit Beauval, époux de la chanteuse Augusta Rey, membres de la troupe du spectacle français à Cadix entre 1770 et 1773<sup>117</sup>. Aucun orgue n'est cependant connu à Valençay avant celui construit vraisemblablement par Pierre-François Dallery en 1821 pour la Chapelle de la maison de charité<sup>118</sup>.

Le 8 décembre 1810, Jean-Joseph Boulanger, chanteur de Paris, arrive à Valençay et repart le 9. Nous ne savons pas s'il a pu se produire au château, ni si la venue de Meideck, déjà évoquée, pour accorder les pianos des princes ce même mois est liée à ce séjour.

Le 31 décembre 1810, le musicien Charles Bochsa, de Paris, arrive à Valençay accompagné de Joseph Becquet, musicien également qui déclare résider habituellement à Belle-Île-en-Mer<sup>119</sup>. Ce dernier s'était produit le 11 mai dans la salle de la mairie de Sens, se présentant comme « premier basson de leurs altesses les princes d'Espagne<sup>120</sup> ». Le 3 janvier 1811, Berthémy adresse un rapport sur Becquet, « se disant musicien démissionnaire de la garde impériale », et Charles Bochsa, « se disant élève du Conservatoire », arrivés à Valençay le 31 décembre « dans l'espoir de faire de la musique devant LL. AA. RR. » Berthémy explique que le jeune Bochsa lui a été recommandé par « un camarade de classes, M. Dijon, employé au Trésor public ; mais dont je puis garantir le bon esprit & son attachement au Gouvernement ; de sorte que sa recommandation n'a pu avoir d'autre but que d'être utile au sieur Bochsa qu'il croit probablement susceptible de prudence ». N'ayant pas été demandés par les princes, ces derniers auraient « fait écrire au sieur Becquet de ne point venir ». Suite à des rapports qu'il reçoit sur les deux musiciens, Berthémy fait retirer de la poste deux lettres qu'il adresse au ministre. « La lettre sans signature est certainement du sieur Bochsa », l'autre est signée de Becquet. « Je ne sais pas ce que M. d'Amezaga a pu répondre à ces deux musiciens ; mais, à mon

<sup>115</sup> Pierre Dufay, « Napoléon en Loir-et-Cher », *Mémoires de la Société des sciences & lettres de Loir-et-Cher*, vol. 19 (1909), p. 209 et 216.

<sup>116</sup> Le lieu de son domicile habituel est cependant laissé en blanc dans le tableau envoyé par le préfet.

<sup>117</sup> Didier Ozanam, « Le Théâtre français de Cadix au XVIII<sup>e</sup> siècle (1769-1779) », dans *Mélanges de la Casa Velásquez*, t. 10 (1974), p. 230 et 231.

<sup>118</sup> H. Audéon, *art. cit.*, p. 24, note 84. Le 10 février 1821, les charpentiers Thuret mentionnent dans un mémoire deux journées de maître passées « au couvent [...] à aider au menuisier de Paris à monter le châssis des orgues » (Arch. dép. Indre, 66 J 27). Le même mois, le plancher des orgues de la maison de charité est peint en couleur de noyer par le peintre Guénivet (Arch. dép. Indre, 66 J 67). Le peintre Lehoux, dans un récapitulatif non daté, sans doute de 1821, signale deux mémoires, l'un pour « 15 toises 32 pouces 48 points de peinture en faux bois à une couche à l'huile veiné et verni à 6 fr. 50 c. au jeu d'orgue et à l'escalier du jeu d'orgue », l'autre pour « de la peinture en noir au vernis des barreaux de la rampe de l'escalier de l'orgue » (Arch. dép. Indre, 66 J 27).

<sup>119</sup> Arch. nat., F<sup>7</sup> 3543, mouvement des étrangers et voyageurs à Valençay entre le 28 décembre 1810 et le 2 janvier 1811.

<sup>120</sup> Voir <https://therepsicore.msh.uca.fr/content/becquet>.

égard, loin d'avoir fait espérer au sieur Bochsa une indemnité de la part des princes, je lui ai positivement dit qu'il avait fait une école en se mettant en route sans être mandé et que probablement il en serait pour les frais. » Berthémy nous apprend que « Bochsa est parti aujourd'hui [3 janvier] pour Paris où il doit arriver le 5. Ledit Becquet part demain et doit s'arrêter à Orléans si on ne lui envoie point de l'argent pour son voyage de Paris<sup>121</sup>. »

Les deux lettres sont conservées avec le rapport. Celle de Becquet est adressée à « Madame Rôse, rue du Chantre N° 10 près du Palais Royal pour remètre à Mlle Marguerite Françoise, à Paris ». Datée de Valençay, le 1<sup>er</sup> janvier 1811, Becquet signale son arrivée « hier matin, très fatigué du froid et de la voiture du courrier ». S'adressant à sa « bonne et tendre amie », il fait « des vœux pour [leur] bonheur, au renouvellement de cet[te] année » et l'assure de son amour. « J'ai vu à peu près toutes les personnes de ma connaissance depuis mon arrivée. » Il espère pouvoir la rejoindre « avant huit jours ». « Nous devons paraître aujourd'hui devant LL. AA. RR. mais il y a beaucoup de changement dans ce pays pour eux : ils ont perdu leur gaité, et je crois que cela nous deviendra moins avantageux qu'en tout[e] autre circonstance ». « J'ai vu M. Henry [concierge au château]. Il m'engage beaucoup à passer l'hiver ici, mais loin de toi je ne puis vivre heureux<sup>122</sup>. » Ce qui indique qu'il dut déjà séjourner à Valençay, y rencontrer les princes et s'être produit devant eux.

Celle de Bochsa est adressée à « Madame de Montalembert, rue Ceruti n° 36 » à Paris<sup>123</sup>. Il s'agit de la comtesse Marie-Joséphine de Comarieu de Montalembert (1751<sup>124</sup>-1832), épouse de Marc-René de Montalembert (1714-1800) qui avait écrit pour elle quelques livrets mis en musique et représentés sur le théâtre de l'hôtel de Montalembert, en 1784 et 1786. Elle avait publié à Londres, en 1794, un recueil de six sonates pour le clavecin ou le piano-forté et, en 1798, un roman, *Élise Duménil*, publié également à Paris en 1800. Isabey a peint son portrait en 1790 (Musée du Louvre). Charles Bochsa (1789-1856), premier prix d'harmonie du Conservatoire et harpiste de la musique impériale en 1812, épouse cette même année 1812 la nièce de Madame de Genlis, Georgette Ducrest<sup>125</sup>, qu'il abandonne en 1817 pour fuir en Angleterre, étant condamné à Paris pour usage de faux<sup>126</sup>. Jusqu'à présent, sa liaison avec la comtesse de

<sup>121</sup> Arch. nat., F<sup>7</sup> 6516.

<sup>122</sup> *Ibid.*

<sup>123</sup> P. J. n° 9.2. *L'Almanach du commerce de Paris*, Paris, J. de La Tynna, pour l'année 1811, p. 382, indique « Montalembert (Veuve) » demeurant au 36, rue Cérutti à Paris, dans la « Liste de non-commerçans », c'est-à-dire des « principaux habitants de Paris qui n'exercent aucun commerce » (p. 353).

<sup>124</sup> Nous avons retrouvé l'acte du baptême de Marie de Comarieu, paroisse Saint-André de Bordeaux, le 19 avril 1751 (Archives de Bordeaux métropole, registre Bordeaux GG 102/1) : « Du lundy 19<sup>e</sup> avril 1751 / A été baptisée Marie fille legitime de Messire Pierre de Comarieu chevalier, conseiller du Roy et son procureur general, au bureau des finances de Guienne et de dame Marie Dumas, paroisse St. Projet. Parrein Messire Fabien de Comarieu oncle paternel. Marreine demoiselle Marie Crozihlac Faurés / naquis hyer au soir a cinq heures / et à leur place Martin Boustingorry et Jeanne Rapeau tante maternelle de la baptisée / [signé :] Comarieu Pere, Dumat / Martin Boustingorry, Janne Rapaut ».

<sup>125</sup> Dans ses *Mémoires sur l'impératrice Joséphine, ses contemporains, la cour de Navarre et de la Malmaison*, t. 2, Bruxelles, H. Tarlier, 1828, p. 78-79, G. Ducrest évoque le séjour des princes à Valençay : Napoléon aurait été irrité d'une demande du prince des Asturies « d'une épouse de sa famille », ce qui aurait provoqué cette remarque : « qu'il reste à jouer des proverbes chez Talleyrand à Valençay ; qu'il s'amuse, moi je donnerai à son peuple un roi qui saura régner ». En note, elle ajoute : « Madame de Talleyrand mit tous ses soins à rendre le séjour de Valençay agréable aux princes d'Espagne ; elle y parvint, puisque, peu occupés de l'affreuse position d'une malheureuse patrie [...], LL. AA. passaient leur vie dans les plaisirs et les fêtes. Cette conduite détruisit l'intérêt qu'inspirait leur malheur. C'était une politique très-fine que de les entraîner ainsi à suivre une marche opposée à celle dictée par leur position. Madame de Talleyrand ne s'en rendit pas coupable ; elle suivit les mouvemens d'un bon cœur, en tâchant d'adoucir de grandes infortunes, et elle outrepassa, je pense, dans cette circonstance, les désirs de ceux qui l'entouraient. Un ordre de Napoléon força la princesse de Talleyrand à s'éloigner de Valençay. Elle emporta les regrets de ses nobles prisonniers, qui, pour lui témoigner leur reconnaissance, la prièrent d'accepter ce qu'ils avaient de plus précieux : leurs livres de prières ! »

<sup>126</sup> Il est condamné à douze ans de travaux forcés, « flétri des lettres T. F. », c'est-à-dire marqué au fer comme traître et félon, et à quatre mille francs d'amende. Le compte rendu du procès de la Cour d'assises de Paris du 17 février 1818 est publié dans le *Moniteur universel*, n° 50 (19 février 1818), p. 223.

Montalembert n'était pas connue. Peut-être se seront-ils connus à Bordeaux, où réside la famille Bochsa vers 1805-1806, ou bien à Paris, où Bochsa étudie au Conservatoire à partir de 1806.

La « forte somme » que Berthémy fait espérer à Bochsa de la part des princes, évoquée à la fin de la lettre de Bochsa, intrigue fort : une note sur le rapport indique qu'« Il faudrait prier M. d'Amezaga, dont on a ici l'adresse [rue de Rivoli N° 6, hôtel du Carrousel] de se rendre à mon bureau où Son Excellence m'a chargé d'avoir l'honneur de l'entretenir. Demain de 11 heures à midi. Cette forte somme est bien singulière ». La lettre de Bochsa peint le climat d'isolement, de tristesse et de terreur qui règne sur le château, alors plongé dans le froid et sous la neige.

Si Bochsa déclare dans sa lettre que les princes sont privés de musique par ordre secret de l'empereur<sup>127</sup>, un rapport du gouverneur Reiset du 1<sup>er</sup> septembre 1811 indique que, depuis, la situation s'est rétablie : « Demain deux, il y aura concert au château, deux musiciens de Châteauroux et deux de Blois sont invités<sup>128</sup> ». Parmi les musiciens de Blois déjà venus à Valençay figurent, outre Jacques Chlim, Joseph Andrez et le flûtiste Amaury<sup>129</sup>. Ceux de Châteauroux sont probablement Jacques Meideck et Jérôme Ferrary qui, en 1814, sont signalés comme étant maîtres de musique des princes et obtiennent des passeports pour suivre avec leurs familles les princes en Espagne<sup>130</sup>.

Bien qu'il ne semble pas s'être rendu à Valençay, un autre musicien important, Jean-Baptiste Métoyen, ancien bassoniste de la Chapelle royale à Versailles, a certainement été joué au château. Une partition autographe de son *Chœurs [sic] de Guerriers à la Gloire de Sa Majesté l'Empereur Napoléon* a appartenu à la bibliothèque de Valençay. Passé en vente publique à New York, en 1921<sup>131</sup>, l'exemplaire est relié en maroquin rouge et porte l'ex-libris de Talleyrand, avec la mention « Bibliothèque du Château de Valençay ». Il comporte l'indication, p. 27, « dessiné par l'auteur dans sa 75<sup>e</sup> année<sup>132</sup> ». En frontispice est gravé en couleur un portrait de Napoléon par Bourgeois, d'après la médaille d'Auguste<sup>133</sup>. Le manuscrit a donc été réalisé par Métoyen en 1807-1808. La collection de ses œuvres autographes, conservée en quinze volumes au département de la Musique de la Bibliothèque nationale de France, renferme une copie d'un *Chœur de guerriers* pour quatre voix, flûtes, hautbois et clarinettes, deux cors, violons I et II,

<sup>127</sup> La privation de musique signalée par Bochsa est évoquée dans une lettre du 1<sup>er</sup> février 1811 adressée au duc de Rovigo, ministre de la Police, par d'Amezaga : « J'ai entretenu à LL. AA. RR. de ce que Votre Excellence m'avait chargé sur les spectacles et autres amusemens : je leur ai dit aussi que Votre Excellence désireroit qu'ils louassent la terre, en leur exposant que leur sera payé celle qu'il habite et qu'il n'est pas régulier que S. M. I. et R. leur parle d'une affaire de si petite importance quand elle a de plus sérieuses qui l'occupent. » (Arch. nat., F<sup>7</sup> 6516). Elle fait suite à la demande d'épargne adressée aux princes par d'Amezaga en novembre 1810, voir note 101.

<sup>128</sup> Arch. nat., F<sup>7</sup> 6514.

<sup>129</sup> Nous avons retrouvé l'acte du décès de Joseph-Gaspard-Benoît Andrez, né en 1754 à Liège, « musicien facteur » présent au château en 1804. Il meurt âgé de 84 ans le 12 novembre 1837 à Blois, grande rue. Qualifié de rentier, ses parents sont nommés : Benoît Andrez et son épouse Catherine Chapeauville, tous deux décédés. Les témoins, voisins du décédé, sont horloger (François Victor Dary) et orfèvre (Victor Augustin Fillion). Sur Amaury, voir note 22.

<sup>130</sup> Voir H. Audéon, *art. cit.*, p. 15. Il pourrait aussi s'agir de Anne-Rosalie Lyfnès, épouse de Meideck et pianiste, ou du violoniste Pierre Bonnin, qui meurt le 27 novembre 1812 (*ibid.*, p. 13-15).

<sup>131</sup> *The notable collection of Mr. R. Sidney G. Reilly of New York and London. Literary, artistic and historical properties illustrative of the life of Napoleon Bonaparte*, catalogue de la vente publique de New York, 4 et 5 mai 1921, New York, American Art Association, 1921, lot n° 745.

<sup>132</sup> Nous traduisons. Métoyen est né le 28 juillet 1733, voir Hervé Audéon et Cécile Davy-Rigaux, « Jean-Baptiste Métoyen (1733-1822). Parcours et œuvre d'un musicien de la Chapelle royale, de l'Ancien Régime au début de la Restauration », *Revue de musicologie*, t. 94 (2008, n° 2), p. 348. La description du catalogue de vente de 1921 précise que le manuscrit fait 53 pages in-8°, avec 13 à 15 portées par page et paroles pour les quatre voix.

<sup>133</sup> Peut-être s'agit-il de celle de H. Auguste représentant « Bonaparte Premier Consul de la République française » en buste, offerte par la ville de Lille le 9 avril 1803, reproduite dans [Auguste-Louis Millin], *Medallic history of Napoleon. A collection of all the medals, coins, and jetons, relating to his actions and reign. From the year 1796 to 1815*, Londres, chez l'éditeur, 1819, n° 73, planche XXIX et décrite p. 28.



alto, basse et timbales<sup>134</sup>. Intitulé *Au temple du Dieu Mars, chœur de guerriers, avec symphonie militaire à la gloire de l'Empereur Napoléon*, Métoyen note qu'il a été composé en juin 1806, « à la gloire d'un souverain<sup>135</sup> ». L'œuvre aura sans doute été donnée à Valençay dans le cadre des festivités pour la fête de l'Empereur, le 15 août 1810<sup>136</sup>.

## Autres spectacles

Les passeports et les rapports des gouverneurs du château conservent les traces du passage de quelques artistes aux spécialités variées. Ainsi le 21 février 1809, une troupe d'artistes arrive à Valençay. Elle se compose de deux artistes d'agilité originaires de Château-du-Loir, Joseph Meunier et Thérèse Perrier, de deux « sauteurs » (l'un ambulant, Pierre Bernard, et l'autre de Romorantin, Jean-Jacques-Louis Chapié) et d'un musicien originaire de Clermont, Jean-Antoine Philibert<sup>137</sup>. Quelques semaines plus tard, le 6 mars 1809, c'est le tour d'un artiste, Joseph-François Bertrand, et d'un autre sauteur, du même nom, tous deux originaires de Cateau<sup>138</sup>. Avant le 14 mars ont aussi lieu deux représentations par un escamoteur venu de Blois qui semble être le physicien Louis Cotte-Connus, arrivé à Valençay le 5 mars (voir *infra*)<sup>139</sup>. Le 11 septembre 1809, une autre troupe d'artistes ambulants fait son entrée à Valençay. Placée sous la direction de Jean-Baptiste Robba ou Robbas, elle compte quatre artistes ou danseurs de cordes, un musicien et un artificier et voltigeur<sup>140</sup>. Son séjour donna lieu à quelques complications puisque l'un de ses membres, le dénommé Mark Hank Duval, artificier et voltigeur et ancien marin déserteur, eut maille à partir avec la police. Arrêté à Valençay pour défaut de passeport, il fut détenu plusieurs mois durant à Châteauroux. On sait grâce aux interrogatoires du sieur Duval que la troupe possédait huit chevaux, dont quatre « petits » étaient destinés aux exercices. Un autre artiste d'agilité, Hubert-François Mennecier, originaire de Paris, arrive à Valençay le 27 juillet 1810<sup>141</sup>. En août 1812, les princes assistent à trois représentations d'un spectacle de « tableaux mouvants dans le genre de celui de Piere à Paris », données par un nommé Auguste, artiste et mécanicien<sup>142</sup>. On ne sait cependant si tous les

<sup>134</sup> Vol. 6 des œuvres de Métoyen, BnF, Musique, Rés. Ms. 7707. Métoyen y indique l'existence d'une autre partition complète de l'œuvre, p. [2] : « Les parties de flûtes, hautbois et clarinettes sont dans la Grande Partition », qui pourrait être celle destinée à Valençay. L'œuvre occupe les p. [1] à [32]. Les paroles sont : « Au Temple du Dieu Mars, déposons nos drapeaux, / Napoléon l'ouvrit à la voix de la gloire, / Napoléon le ferme au nom de la victoire, / Napoléon pour nous a conquis le repos. » Toutes les occurrences de Napoléon ont été rayées au crayon dans tout le volume.

<sup>135</sup> Dans la table du vol. 13 de ses œuvres, BnF, Musique, Rés. Ms. 7712.

<sup>136</sup> Le vol. 7 (BnF, Musique, Rés. Ms. 7708) renferme un autre chœur « A la gloire de l'Empereur », intitulé *Victoire à la France, chœur de triomphe*. Les vol. 4 et 12 comportent un *Te Deum* qui mêle des motifs militaires et d'église, « fait pour la paix de 1805 » pour voix solistes, chœurs, bassons, violoncelles, contrebasses et trombones obligés, suivi de *La Bataille d'Austerlitz* « pour servir de ritournelle au *Domine salvum fac Imperatorem* » et qui, au même effectif que précédemment, joint le tambour et le canon. Ce *Te Deum*, « souvent exécuté à Saint-Eustache » à Paris, est refait vers 1810-1813 « avec harmonie de flûtes, clarinettes, cors, trombones, bassons, violoncelles, contrebasses, timbales, tous instruments obligés ». Il est suivi d'un *Domine salvum* sur une marche militaire, pour le même effectif moins les « cors ou trompette[s] » (BnF, Musique, Rés. Ms. 8698), refait lui aussi à partir d'une version initiale à grand chœur avec accompagnement de l'orgue du vol. 10 (BnF, Musique, Rés. Ms. 7710 (2)) et dont le vol. 12 précise qu'il « est souvent exécuté à Saint-Eustache ». Comme le *Chœur de guerriers*, ces œuvres pourraient aussi avoir été exécutées à Valençay.

<sup>137</sup> Arch. nat., F<sup>7</sup> 3543, mouvement des étrangers et voyageurs à Valençay entre le 10 et le 26 février 1809.

<sup>138</sup> *Ibid.*, 5-12 mars 1809.

<sup>139</sup> *Ibid.*, rapport du préfet de l'Indre (14 mars 1809) : « Le sieur Conus, escamoteur habile, y est venu de Blois et a donné au château deux représentations dont les princes ont été contents »

<sup>140</sup> *Ibid.*, 10-15 septembre 1809 ; *ibid.*, dossier « Duval dit Mark Hank ». La troupe comprend d'après la liste des passeports visés : Jean-Baptiste, Pierre et Joséphant Robba, Mme Robba née Morin, artistes ambulants ; Marc Duval, artificier ambulant, et le musicien Joseph Silvain, de Bordeaux.

<sup>141</sup> *Ibid.*, mouvement des étrangers et voyageurs à Valençay entre le 25 juillet et le 1<sup>er</sup> août 1810.

<sup>142</sup> Arch. nat., F<sup>7</sup> 6514, rapport de Reiset (5 août 1812).

artistes mentionnés dans les listes de passeports eurent l'occasion de jouer devant les princes. Le 30 décembre 1812, le gouverneur donne ainsi ordre à une troupe « de quatre individus se disant artistes dramatiques » qui s'était présentée la veille de quitter la ville, sans que l'on connaisse la raison précise de cette décision<sup>143</sup>.

Les expériences de physique sont par ailleurs l'une des distractions favorites des princes, singulièrement du prince Antoine. Les listes de passeports régulièrement adressées par le préfet de l'Indre à ses supérieurs conservent la trace de l'arrivée à Valençay, dès le 5 mars 1809, de Louis-Nicolas-François Cotte-Connus, qualifié de « physicien » résidant habituellement à Paris<sup>144</sup>. Louis-Gabriel Mahyer, physicien originaire de Paris, se présente à son tour à Valençay le 21 janvier 1812<sup>145</sup>, et l'on peut supposer qu'il exécuta lui aussi quelques démonstrations au château. En mars 1812, le préfet relate que le prince Antoine

s'occupe d'expériences physiques avec la machine électrique et celle pneumatique. Il en a fait pendant quelques jours un certain nombre en présence des deux princes ses neveux et des officiers de la maison, et il a annoncé qu'il en réserverait quelques-unes pour l'époque du premier voyage que je ferai à Valençay pour m'en rendre témoin<sup>146</sup>.

Peu à peu, les princes constituent un véritable cabinet de physique et de chimie, et s'attachent en 1812 les services du sieur Jean Micq, professeur de physique installé à Blois, pour en assurer l'entretien<sup>147</sup>. Natif de Suisse, Jean Micq, alors âgé de trente-deux ans et père d'un enfant, est établi à Blois depuis cinq ans après avoir fait ses études à l'École centrale de Paris<sup>148</sup>. Initialement venu à Valençay pour y faire quelques expériences devant les princes, il est définitivement engagé par ceux-ci avec des émoluments de 3 000 fr. annuels auxquels s'ajoutent quelques indemnités<sup>149</sup>. Sans doute est-ce lui qui officie, le 31 décembre 1812, lors de l'anniversaire du prince Antoine ; quelques expériences étaient en effet prévues au cours de la fête donnée à cette occasion<sup>150</sup>.

## Fêtes et cérémonies

### Les cérémonies impériales

Au cours de leur séjour à Valençay, les princes organisent un certain nombre de cérémonies solennelles en l'honneur de la famille impériale. Les premières dont les archives conservent la trace sont organisées le 1<sup>er</sup> avril 1810 en l'honneur du mariage de Napoléon et de Marie-Louise.

<sup>143</sup> *Ibid.*, rapport de Reiset (30 décembre 1812).

<sup>144</sup> Arch. nat., F<sup>7</sup> 3543, liste des étrangers et voyageurs arrivés à Valençay entre le 5 et le 12 mars 1809. Louis Cotte-Connus, né à Paris le 10 juin 1754 et fils d'André Cotte-Connus, physicien, meurt le 1<sup>er</sup> janvier 1830 à Argy (Indre) où il était officier de santé, demeurant rue de la Baratrie (Arch. dép. Indre, 3 E 007/13).

<sup>145</sup> Arch. nat., F<sup>7</sup> 6519, liste des étrangers et voyageurs arrivés à Valençay entre le 17 et le 26 janvier 1812.

<sup>146</sup> Arch. nat., F<sup>7</sup> 3543, rapport du préfet de l'Indre au conseiller d'État, comte de l'Empire, chargé du 1<sup>er</sup> arrondissement de police générale (31 mars 1812).

<sup>147</sup> Arch. nat., F<sup>7</sup> 6514, rapport de Reiset (2 juillet 1812) ; voir aussi *ibid.*, lettre du médecin Fodéré à M. Pages, juriconsulte à Paris (25 juillet 1812).

<sup>148</sup> Arch. nat., F<sup>7</sup> 6518.

<sup>149</sup> *Ibid.*, lettre d'Henry Cluis, intendant des princes, au duc de Rovigo (s. d. [1812]).

<sup>150</sup> Voir p. 29.

Les princes s'impliquent personnellement dans l'organisation de cette fête, comme l'atteste un rapport adressé par l'aide de camp chef d'escadron Moulin à Joseph Fouché le 29 mars 1810 :

J'ai l'honneur de rendre compte à Votre Excellence, d'après le rapport du capitaine de la gendarmerie de l'Indre, que les princes espagnols faisaient, le 25 et le 26 mars, de grands préparatifs pour une fête qu'ils devaient donner aujourd'hui 29, à Valençay, à l'occasion du mariage de Sa Majesté l'Empereur et Roi. Le programme de cette fête annonçait des illuminations, des danses, des distributions de vivres et des aumônes ; on devait chanter un *Te Deum* : la garnison doit avoir 3 fr. par chaque soldat et les sous-officiers 6 fr. Quoique cet avis soit sans doute parvenu à Votre Excellence, j'ai pensé, Monseigneur, devoir vous transmettre, en l'absence du premier inspecteur général, l'information qui lui en est adressée<sup>51</sup>.

Le lendemain de la fête, le gouverneur Berthémy rédige un compte rendu circonstancié de son déroulement<sup>52</sup>. Elle débute à 6 h du matin par une salve d'artillerie, suivie à 8 h d'une parade des troupes dans l'une des cours du château. À 10 h, une grand'messe chantée en musique à laquelle assistent les princes est célébrée dans l'église de Valençay, avec un *Te Deum* également chanté en musique. Puis le cortège, composé des princes et des autorités civiles, se rend au château, où une seconde cérémonie religieuse, précédée de quelques salves d'artillerie, est célébrée dans la chapelle, suivie d'un autre *Te Deum*. Après s'être brièvement retirés dans leurs appartements, les princes assistent à 1 h 30 de l'après-midi à des manœuvres de la troupe, en compagnie de quelques notables, tels le préfet de Loir-et-Cher et le receveur général du même département. Au cours du dîner donné dans un salon à 4 h, les princes portent plusieurs toasts en l'honneur des époux. Un banquet, auquel assistent également les personnalités civiles, est donné à 6 h pour les officiers de la maison. Là encore, force toasts sont portés par les princes, qui y assistent. À 8 h, on se rend dans les jardins pour y admirer les illuminations : entre 8 000 et 9 000 lampions éclairent le château, le parc et les trois cours. Vient ensuite un feu d'artifice, auquel les princes assistent depuis la « petite galerie<sup>53</sup> ». La population, autorisée à pénétrer dans la seconde cour<sup>54</sup>, découvre alors l'inscription que les princes ont fait placer au-dessus de la porte :

À Sa Majesté l'Empereur des Français, roi d'Italie.  
À son auguste épouse, Marie Louise d'Autriche.  
Les princes d'Espagne Ferdinand, Charles, Antoine

La journée s'achève à 11 h après un concert « très bien exécuté » auquel les princes assistent dans leurs appartements. Les princes accompagnent la cérémonie de nombreux cadeaux et manifestations de charité : Berthémy se voit ainsi offrir une bague en diamant, tandis que les officiers de la garnison reçoivent chacun une montre à répétition ; ils font habiller à leurs frais seize enfants du village pour leur communion, et le prince Ferdinand constitue une dot de 600 fr. pour la fille « la plus vertueuse et la plus pauvre » du canton.

Fastueuse et minutieusement préparée par les princes, cette cérémonie témoigne de la volonté de ces derniers de marquer leur fidélité au pouvoir impérial et de la faire connaître au plus grand nombre. Le prince Ferdinand avait ainsi confié à Berthémy son désir de voir le compte rendu de la fête publié dans le *Moniteur*<sup>55</sup>. Ce ne fut pas le cas dans un premier temps,

<sup>51</sup> Arch. nat., F<sup>7</sup> 6514.

<sup>52</sup> P. J. n° 10.

<sup>53</sup> Aujourd'hui la galerie d'Estampes.

<sup>54</sup> L'avant-cour d'honneur.

<sup>55</sup> « Hier soir au salon, le Prince Ferdinand m'aborda et m'exprima hautement combien il désirait que le *Moniteur* fit mention de la fête qu'il avait célébré avec sa famille pour le mariage solennel de S. M. L'Empereur, afin de prouver à la France entière et à l'Europe combien était grand l'attachement qu'il avait voué à la personne de Sa Majesté » (BnF, ms. fr. 6596, fol. 61, copie conforme d'une lettre de Berthémy au duc d'Ortrante du 4 avril 1810).

ce dont le prince Ferdinand semble avoir conçu une légère amertume<sup>156</sup> ; la relation parut en définitive dans le numéro 116 daté du 26 avril 1810<sup>157</sup>.

Sans doute encouragés par cette réussite, les princes entreprennent d'organiser au mois d'août suivant des cérémonies similaires pour la célébration des fêtes respectives de l'empereur, le 15 août, et de l'impératrice, le 25 août. Là encore, les rapports du préfet de l'Indre et du gouverneur soulignent l'implication des princes dans l'organisation des cérémonies<sup>158</sup>. L'arrivée à Valençay d'un directeur de spectacles parisien, Henri Dupont, s'inscrit peut-être également dans le cadre de ces préparatifs<sup>159</sup>. Le gouverneur, qui règle les détails de la première cérémonie avec d'Amezaga, premier écuyer des princes, en profite pour faire venir deux pièces d'artillerie, officiellement destinées à la fête mais qui pourraient lui servir « en d'autres circonstances, s'il pouvoit en avoir besoin », si l'on en croit une réflexion sibylline du préfet de l'Indre<sup>160</sup>. Le déroulé de la cérémonie de la fête de l'empereur rappelle fortement celui de la fête donnée pour son mariage<sup>161</sup>. Dans l'après-midi, la garnison exécute des manœuvres puis, suivant le souhait des princes, un « simulacre de la petite guerre ». Le banquet des officiers de la maison est cette fois suivi d'une promenade en voiture, puis d'un spectacle donné dans la seconde cour du château, c'est-à-dire l'avant-cour d'honneur. Les princes y assistent depuis la galerie du premier étage de l'aile nord-ouest<sup>162</sup> :

À 6 h. LL. AA. se sont rendus dans la petite galerie où toutes les personnes invitées les attendoient. On laissa pénétrer dans la seconde cour les personnes les plus marquantes de la province qui trouvèrent place autour d'un cirque où eut lieu des exercices faits par des écuyers. Un cerf se fit surtout remarquer par sa docilité et sa dextérité à exécuter ce qui lui étoit demandé. Ensuite eut lieu une pantomime et le simulacre du passage du pont d'Arcole, aux cris de « Vive l'Empereur » répétés avec enthousiasme par le peuple.

Sans doute ce numéro d'un cerf exécutant des tours, peu ordinaire, fut-il réalisé avec un animal provenant de Valençay. Un courrier du préfet de police au conseiller d'État chargé du 1<sup>er</sup> arrondissement de police générale faisait en effet état, le 12 juillet 1809, de la délivrance d'un passeport au sieur Dominique Lonati, écuyer natif de Milan, attaché au Cirque olympique des sieurs Franconi, autorisé à se rendre à Valençay pour en ramener un cerf que le prince de Bénévent avait autorisé les Franconi à faire prendre dans son parc<sup>163</sup>. On peut supposer que c'est ce même Cirque Franconi qui intervint lors de la fête de l'empereur<sup>164</sup>. Comme lors de la précédente cérémonie, un feu d'artifice, des illuminations — une étoile de la Légion d'honneur avait été placée sur le point culminant du château — et un concert, au cours duquel fut peut-être exécuté le *Chœur de guerriers* de J.-B. Métoyen<sup>165</sup>, clôturèrent la fête.

<sup>156</sup> Arch. nat., F<sup>7</sup> 6516, rapport de Berthémy du 25 avril 1810 : « [...] je dois aussi vous prévenir, Monseigneur, que Son Altesse étoit persuadée que le *Moniteur* ferait mention de la fête que les princes ont fait célébrer pour le mariage de S. M. l'Empereur et Roi ».

<sup>157</sup> Arch. nat., AF IV 1680. Le texte paru dans le *Moniteur* est similaire à celui du rapport, édité en P. J. n° 10.

<sup>158</sup> Arch. nat., F<sup>7</sup> 3543, rapport du préfet de l'Indre (3 août 1810) ; F<sup>7</sup> 6516, rapport de Berthémy (5 août 1810).

<sup>159</sup> Arch. nat., F<sup>7</sup> 3543, mouvement des étrangers et voyageurs à Valençay entre le 3 et le 8 juillet 1810.

<sup>160</sup> Arch. nat., F<sup>7</sup> 3543, rapport du préfet de l'Indre (3 août 1810).

<sup>161</sup> P. J. n° 11.

<sup>162</sup> La galerie d'Estampes.

<sup>163</sup> Arch. nat., F<sup>7</sup> 3543.

<sup>164</sup> La liste des passeports délivrés pour Valençay n'est pas conservée pour cette date. L'identité des artistes présents ne peut donc pas être indubitablement établie.

<sup>165</sup> Voir p. 23. A moins qu'il n'ait été exécuté à l'église de Valençay à l'issue de la grand'messe et du *Te Deum* chantés en musique, suivis de l'exposition du Saint-Sacrement et des prières pour l'empereur (P. J. n° 11).

La fête de l'impératrice Marie-Louise, célébrée dix jours plus tard, suit un cérémonial comparable quoiqu'un peu moins étoffé — les princes ne se rendent pas à l'église paroissiale, se contentant d'une messe « en musique » dans la chapelle du château<sup>166</sup>. En fin d'après-midi, les princes se rendent « au spectacle », sans doute toujours installé, depuis mai, dans l'orangerie, où sont représentés *Aline, reine de Golconde* puis *Le Nouveau Don Quichotte*<sup>167</sup>. Une fois encore, les signes d'allégeance des princes espagnols au pouvoir impérial sont abondants, qu'il s'agisse des toasts portés au cours des banquets ou de l'inscription placée au-dessus de la porte d'entrée du château, sous les armes réunies de France, d'Autriche et d'Espagne : « Leur union fait notre force ».

La dernière grande cérémonie organisée par les princes en l'honneur de Napoléon semble avoir été la fête donnée le 9 juin 1811 en l'honneur de la naissance du roi de Rome, dont la relation, rédigée cette fois par leur intendant général, Henry Cluis, témoigne d'un déroulement globalement similaire<sup>168</sup>. La veille de la fête est célébré le mariage d'une jeune fille pauvre, dotée par les princes. Le jour dit, salves d'artillerie et manœuvres de la troupe se succèdent dans la cour de l'orangerie, puis l'assistance se rend à la messe à l'église paroissiale, où l'on chante le *Te Deum*. Après le banquet, des danses sont organisées pour la population dans les cours du château, et l'on procède également à des distributions de vivres aux indigents. Au retour de la promenade, les princes sont invités par les autorités de la commune à allumer un feu de joie préparé au bord de la route, avant les traditionnels feux d'artifice et illuminations.

La fréquence de ce type de cérémonies semble par la suite se réduire fortement, conséquence peut-être de la prolongation de la détention des princes et de l'évolution de leurs relations avec le pouvoir impérial, ou bien d'une diminution de leurs dépenses ou de leurs moyens financiers<sup>169</sup>. La fête de l'impératrice fut peut-être célébrée en 1811, mais ce n'est pas certain<sup>170</sup>. À partir de 1812, les célébrations sont réduites au strict minimum, sans même que la participation des princes soit clairement établie. Reiset, qui succède à Berthémy en tant que gouverneur du château, rapporte ainsi pour l'année 1812 :

On a aucunement fêté la fête de Sa Majesté Impériale. J'ai passé la garnison en revue qui fut ensuite au *Te Deum* qui se chantait dans la paroisse, je me suis procuré un peu de poudre pour annoncer la fête la veille et hier matin par quelque coups de canon (ce sont deux petites pièces d'environ une livre de balle appartenant à S. A. le prince de Bénévent)<sup>171</sup>.

L'année suivante, Reiset se contente de passer la garnison en revue, de la faire défiler puis de l'envoyer assister au *Te Deum* chanté à la paroisse<sup>172</sup>.

---

<sup>166</sup> P. J. n° 12.

<sup>167</sup> Voir p. 17.

<sup>168</sup> P. J. n° 13.

<sup>169</sup> Voir notes 100 et 126. Le 12 mai 1811, le préfet de l'Indre écrit à Réal que la « somme que faisait payer le gouvernement aux princes » a été réduite et que « ceux-ci ont, par suite, réduit de moitié toutes les pensions qu'ils faisaient à ceux des personnes de leur maison qui ont été éloignées de Valençay » (Arch. nat., F<sup>7</sup> 3543).

<sup>170</sup> Arch. nat., F<sup>7</sup> 6514 (s. d.), brouillon d'une relation de la fête de l'impératrice, établi en surchargeant et en raturant le compte rendu de la fête du 25 août 1810. Aucune autre mention de la tenue de la fête de l'impératrice après 1810 n'a cependant été retrouvée.

<sup>171</sup> *Ibid.* (16 août 1812).

<sup>172</sup> *Ibid.* (21 août 1813).

## Les fêtes familiales

À partir de 1812, les rapports du gouverneur du château mentionnent davantage les fêtes familiales célébrées par les princes espagnols que celles impériales. On peut cependant supposer qu'elles furent aussi célébrées avant cette date<sup>173</sup>. Les fêtes patronales et les anniversaires des princes donnent lieu à des célébrations d'ampleur variable qui se succèdent au fil de l'année. La fête patronale de l'infant Ferdinand tombe le 30 mai. En 1812, « on a tiré un feu d'artifice dans l'avant cour du château et des ménétriers y ont fait danser le peuple<sup>174</sup> » et le prince fait des dons à l'ensemble de sa Maison, ainsi que l'écrit le gouverneur, Reiset : « Monsieur l'Intendant a eu une boîte garnie du chiffre du prince, Monsieur le trésorier une en écaille blonde, et moi un jeu de domino en émail garni de perles<sup>175</sup> ». La fête du prince Antoine est célébrée le 13 juin<sup>176</sup>. En 1813, le préfet est convié à assister aux festivités données au cours des fêtes patronales des deux princes<sup>177</sup>. Suit l'anniversaire du prince Ferdinand, le 14 octobre. En 1813, les personnes présentes au château vont le complimenter le matin, puis assistent le soir à un cercle et à un concert dans le grand salon<sup>178</sup>. La fête patronale du prince Charles, le 4 novembre, donne lieu en 1812 à un feu d'artifice et à un concert ; comme elle tombe le lendemain d'un conseil de recrutement, les membres de ce conseil sont conviés à dîner<sup>179</sup>. L'année s'achève avec l'anniversaire du prince Antoine, le 31 décembre. En 1812, la veille de cet anniversaire, un feu d'artifice est tiré dans la soirée, puis le jour dit ont lieu une visite de cérémonie, un concert et des « expériences de phisique ». Le lendemain, jour de la nouvelle année, on tient cercle dans le grand salon sans, semble-t-il, que davantage de réjouissances soient organisées<sup>180</sup>.

\* \* \*

Les sources liées à l'histoire du château de Valençay constituent un ensemble remarquable et important pour la connaissance de la vie qu'y menèrent les princes d'Espagne durant leur captivité. Elles renseignent plus largement sur la vie des spectacles pendant le Premier Empire et révèlent l'existence et l'activité de nombreux musiciens et artistes, dont plusieurs étaient jusqu'alors inconnus. Elles fournissent également des données inédites relatives à des musiciens célèbres, dont Bochsá, Métoyen et Castro.

Entraînés dans un premier temps par leurs hôtes à se divertir, les princes d'Espagne découvrent à Valençay, pour la première fois semble-t-il, le théâtre et l'opéra. Leur séjour voit se réaliser la construction de deux théâtres, édifiés provisoirement dans l'actuelle salle Jacques d'Estampes puis, en 1810, dans celle de l'orangerie du château. Si les princes cherchent à financer eux-mêmes leurs divertissements, par l'achat de pianos ou l'engagement d'artistes, le

<sup>173</sup> Notamment le 30 mai 1810, voir *supra*.

<sup>174</sup> *Ibid.*, rapport de Reiset (31 mai 1812).

<sup>175</sup> *Ibid.*

<sup>176</sup> *Ibid.*

<sup>177</sup> *Ibid.*, rapport de Reiset (24 mai 1813).

<sup>178</sup> *Ibid.*, rapport de Reiset (16 octobre 1813). Ce concert marque le début d'une série, voir p. 7.

<sup>179</sup> *Ibid.*, rapport de Reiset (3 novembre 1812).

<sup>180</sup> *Ibid.*, rapport de Reiset (30 décembre 1812).

caractère public et tragique de leur position de prisonniers, de même que le renvoi de plusieurs membres de leur suite et la diminution de leurs ressources, semblent y mettre un frein sensible dès le printemps 1809 et, surtout, en décembre 1810. Par la suite et jusqu'à la fin de leur séjour, les divertissements seront davantage centrés et limités aux fêtes et cérémonies de la famille impériale, puis de leurs propres personnes à compter de 1812, avec toutefois une reprise de concerts réguliers en octobre 1813. La fin du séjour laisse le château dans un état déplorable<sup>181</sup>. 1815, année durant laquelle fut rédigé l'inventaire du mobilier qui donne tant d'indications sur les décors des théâtres provisoires, fut particulière dans l'histoire du domaine, presque une « année blanche » puisque les biens de Talleyrand furent alors placés sous séquestre. Il faudra attendre 1816<sup>182</sup> pour que le prince de Bénévent et sa nièce, la duchesse de Dino, commencent progressivement à y séjourner régulièrement et à redonner vie au château, en engageant d'importants travaux, dont la construction du théâtre en 1819-1820.

---

<sup>181</sup> Ce que Talleyrand écrit à la duchesse de Dino, le 17 mars 1814 : « Valençay est libre de tous les princes d'Espagne depuis dimanche après la messe. Le château est dans un état déplorable. » (*Talleyrand intime, d'après sa correspondance inédite avec la duchesse de Courlande. La Restauration en 1814*, Paris, Ernest Kolb, [1891], p. 162-163).

<sup>182</sup> Voir, pour la période 1816-1898, le *Cahier de Valençay*, n° 8, à paraître.

# Annexes

## 1. Pièces justificatives

Règles d'édition : l'orthographe des originaux a été respectée ; les abréviations sont développées ; les passages ajoutés figurent entre crochets. Les mentions hors-teneur et les références administratives figurant le cas échéant en tête des documents n'ont pas été éditées.

### 1/ LETTRE DE TALLEYRAND A NAPOLEON (1808)

Archives nationales, AF IV/1680. — Lettre de Charles-Maurice de Talleyrand-Périgord à Napoléon I<sup>er</sup>, Paris, 13 mai [1808].

Sire,

Après avoir reçu la lettre que Votre Majesté a daigné m'écrire le 9 de ce mois, mon premier soin a été d'appeler le directeur des travaux à Compiègne. On m'avoit d'abord assuré qu'ils seroient terminés le 1<sup>er</sup> juin. Mais en ayant ensuite conféré avec tout son monde, il m'a fait dire que quoi qu'on redoublât d'efforts et qu'on ne perdît pas un moment, il était impossible que tout fût prêt avant le dix ou le douze. La chapelle est en retard. M. de Montmorency que j'ai fait partir pour Compiègne m'a dressé le rapport ci-joint. Il doit envoyer jour par jour à M. le grand maréchal l'état des travaux.

J'ai vu une grande partie des membres du corps diplomatique et leur ai dit ce que Votre Majesté m'avait prescrit de leur dire. Les événements de Bayonne ont excité l'admiration. Il n'y a à cet égard qu'un sentiment. Les événements de Madrid y ont mêlé une sorte d'impression de terreur que j'ai pu remarquer chez les ministres mêmes des cours les plus amies. Dans le public ces événements ont fait aussi une impression vive et profonde. Tout ce qui revient de la légation de Russie prouveroit qu'à Saint-Pétersbourg on est bien décidé à ne point se mêler des affaires du Midi. Et à cet égard les propos sont bons.

Presqu'aussitôt après la lettre de Votre Majesté, les ordres qu'elle m'a fait adresser par M. le grand maréchal me sont parvenus et la lettre du 9 may par laquelle Votre Majesté les confirme en les modifiant. Je répondrai par tous mes soins à la confiance dont elle m'honore.

Madame de Talleyrand est partie dès hier au soir pour donner de premiers ordres à Valençay. Le château est abondamment pourvu de cuisiniers, de vaisselle, de linge de toute espèce. Les princes y auront tous les plaisirs que peut permettre la saison qui est ingrate. Je leur donnerai la messe tous les jours, un parc pour se promener, une forêt très bien percée, mais où il y a très peu de gibier, des chevaux, des repas multipliés et de la musique. Il n'y a point de théâtre et d'ailleurs, il serait plus que difficile de trouver des acteurs. Il y aura d'ailleurs assez de femmes<sup>183</sup> pour que les princes puissent danser si cela les amuse.

Sur le premier avis de M. le grand maréchal, je préviens l'inspecteur de la gendarmerie de tenir au complet la brigade de Valençay, l'invitant à avoir quelques postes aux environs, et à donner aux gendarmes l'ordre de veiller attentivement, sans en avoir trop l'air.

Je vais m'informer aussi du préfet que l'on me dit être à Paris de ce que peut fournir la garde départementale. Si elle fournit ce qui est nécessaire je ne ferai point usage de la lettre de Votre Majesté pour le général Waltka, cent hommes de la garde de Votre Majesté feroient, ce me semble, l'éclat que Votre Majesté veut éviter. D'ailleurs, ces hommes étant à pied seraient peu utiles pour la sûreté et paraitroient peut-être n'être pas seulement une garde d'honneur.

Je partirai dimanche pour Valençay, j'y serai certainement lundi : j'y passerai le nombre de jours que Votre Majesté m'a prescrit.

Je supplie Votre Majesté de recevoir l'assurance du profond respect avec lequel je suis, Sire, de Votre Majesté impériale et royale, le très humble, très obéissant et très fidèle serviteur et sujet.

13 may Paris

[signé] Charles Maurice prince de Bénévent

<sup>183</sup> L'édition de L. Lecestre, reprise par G. Lacour-Gayet (voir note 40) et les historiens postérieurs, indique « jeunesse » et non « femmes ». Il s'agit cependant d'une erreur de lecture.



## 2/ FONCTIONNEMENT DES ARRONDISSEMENTS THÉÂTRAUX (1811)

Archives départementales de l'Indre, 4 T 207. — Réponse du ministre de l'Intérieur, Montalivet, au préfet de l'Indre, au sujet du fonctionnement des arrondissements théâtraux, Paris, 28 novembre 1811.

Paris, le 28 novembre 1811  
Le Ministre de l'Intérieur, comte de l'Empire,  
A Monsieur le Baron de Grouard (Prouveur),  
Préfet du département de l'Indre.

Monsieur le Baron, j'ai reçu la lettre par laquelle vous me priez de prononcer sur plusieurs questions qui concernent les spectacles de votre Département.

Voici la réponse que je crois devoir vous adresser sur ces questions, d'après les principes qui ont été établis par mes Prédécesseurs.

1°. Les Directeurs de Troupes Ambulantes de Comédiens, dont le Privilège expiroit au mois d'Avril dernier, ont été autorisés à continuer de l'exercer jusqu'à la fin de la présente année Théâtrale. Le sieur Martin, Directeur Bréveté du 12<sup>e</sup> Arrondissement Théâtral, est en conséquence chargé, jusqu'à cette époque, de l'Administration des spectacles de cet Arrondissement; et c'est une disposition dont il auroit dû vous instruire depuis longtemps.

2°. Le Directeur Bréveté d'un Arrondissement Théâtral peut, sous sa responsabilité, permettre à une autre Troupe que la sienne de donner des Représentations dans son Arrondissement; mais il doit en prévenir les Autorités, et, dans tous les cas, il est toujours tenu de leur faire connoître les Epoques auxquelles sa Troupe ou celles qu'il autorise à jouer doivent se rendre dans Telle ou Telle ville de l'Arrondissement.

3°. Le directeur Bréveté d'un Arrondissement Théâtral, ayant obtenu son Privilège pour tous les spectacles de cet Arrondissement, il se trouve seul autorisé à exploiter les Théâtres de toutes les villes qui en font partie, quoiqu'elles ne soient pas toutes indiquées sur le Tableau des Arrondissemens.

Au reste, Monsieur, lorsqu'un Entrepreneur privilégié ne remplit pas exactement ses obligations, et que des villes de son Arrondissement se trouvent, par sa faute, manquer de spectacles, MM. les Préfets des départemens où ces villes sont situées peuvent, pour parer à cet inconvénient, prendre provisoirement les mesures qu'ils jugeront convenables, et je m'empresserai toujours de donner mon approbation à celles qui me paroîtront commandées par des motifs d'utilité publique.

Recevez, Monsieur, l'assurance de ma parfaite considération.  
[signé] Montalivet

## 3/ TROUPE DE CLAIRVILLE (1808)

Archives départementales de l'Indre, 4 T 207. — Tableau des troupes du 12<sup>e</sup> arrondissement théâtral, dirigé par Nicolaïe Clairville, Bourges, 7 mai 1808.

Bourges ce 7 mai 1808

Monsieur,

Conformément à l'article premier du brevet de Son Excellence le ministre de l'Intérieur, qui m'accorde le douzième Arrondissement théâtral; je vous dois le tableau de mes troupes qui sont sous ma direction. J'aurais eu l'honneur de vous le faire parvenir plutôt, si je n'avais attendu ainsi que tous les directeurs brevetés, le renouvellement de l'année théâtrale pour la formation de mes troupes; je m'empresse de mettre sous vos yeux le nom des artistes qui se trouvent sous mon administration.

Je suis avec le plus profond respect / Monsieur, / Votre très humble et très obéissant serviteur,  
[signé] Nicolaïe Clairville

### Tableau de la troupe de comédie

M. Nicolaïe Clairville, directeur  
M. Duprehaut, régisseur

#### Acteurs

M. Valny	premier rôle
M. Meriel	jeune premier
M. Martin	père noble

FÊTES ET SPECTACLES A VALENÇAY AU TEMPS DES PRINCES D'ESPAGNE

M. Brosse	financier
M. Saint-Amand	premier comique
M. Simonet	second comique
M. Pertuy	raisonneur
M. Saint-Alme	2 <sup>e</sup> jeune premier et 3 <sup>e</sup> amoureux
M. Michel	maître de musique du vaudeville

Actrices

Mme Clairville	premier rôle
Mlle Valny	jeune première et ingénuité
Mlle d'Egreville	jeune première et ingénuité
Mme Saint-Amand	mère noble et caractère
Mlle Fleury	soubrette
Mme Pertuy	second caractère
Mlle Manette	
Mlle Pauline Saint-Amand	

Souffleur Mme Martin

La comédie joue aussi le vaudeville.

Tableau de la troupe d'opera.

M. Duprénion, administrateur, associé  
M. Galbois, régisseur

Acteurs

M. Antoine	}	} premières haute contre, Philippe
M. Lucien		
M. Thiphaine	}	} secondes haute contre, Collins etc.
M. Defresne		
M. Pavier	}	} premières basse taille
M. Saint-Leon		
M. Lefebure	}	} secondes basse taille
M. Bizet		
M. Granger	}	} Trials et Laruette
M. Edouard		
M. Florimond		grande utilité

Actrices

Mme Blainville	}	} premières chanteuses
Mme Lucien		
Mme Roqueville	}	} Dugazons
Mlle Raoul		
Mme Antoine	}	} premières duègnes, mères nobles
Mme Pavier		
Mme Rouard		seconde duègne
Mme Florimond		grande utilité
M. Roqueville, maître de musique		

4/ TROUPE DE MARTIN A VALENÇAY (1809)

4.1 / Archives départementales de l'Indre, 4 T 207. — Lettre du maire de Châteauroux au préfet de l'Indre, Châteauroux, 12 juillet 1809.

À Monsieur le préfet de l'Indre, chevalier de la Légion d'honneur

Monsieur le Préfet,

J'ai l'honneur de vous informer que la troupe de comédiens qui a donné ici quelques Représentations part demain pour Vallancay d'après Les arrangements pris avec Mr. Le Gouverneur du château.

J'ai l'honneur de vous adresser cy joint le signalement de chacun des individus qui compose la troupe ; je regrette infiniment de ne pouvoir vous donner aucuns renseignements sur leur conduite politique ; mais je puis vous assurer que pendant leur séjour en cette ville, ils ne m'ont parru s'occuper que de leur Existence Matérielle.

J'ai l'honneur d'être avec Respect / Monsieur Le Préfet / Votre tres humble / Et obeissant Serviteur

[signé] Grillon Villeclair

4.2 / Archives départementales de l'Indre, 4 T 207. — Tableau contenant les noms et prénoms des artistes dramatiques allant à Valençay, département de l'Indre, certifié sincère et véritable par le commissaire de police et visé par le maire de Châteauroux le 12 juillet 1809.

Numéro [du passeport]	Nom	Prénom	Qualité	Age	Département	Commune de naissance
368	Bruillon	Jean Pierre	Artiste	19 1/2	Seine	Vitri
369	Baudouin	Jacques Auguste	id	37	Hérau[l]t	Montpellier
370	Mathieu	Louis François	id	36	Seine	Paris
371	Noel	Charles	id	34	Rhône	Lyon
372	Lelong	Jacques Simon	id	16	Marne	Provins
373	Mossaut	Adélaïde Catherine	id	30	Seine	Paris
374	Fallet	Charlotte	Repasseuse	20	Pas-de-Calais	Jamer [Saint-Omer ?]
145	Anquetin	Joséphine	Artiste dramatique	25	Loire	Beauvais
146	Veuve Brouillon		Artiste dramatique	42 1/2	Seine	Villejuive
147	Prevost né[e] Bellier	[Marie]	Artiste dramatique	43	Doubs	Neuvelle
148	Casseneuve	Joseph Marie Jean	id	21	Seine	Paris
149	Mortier, femme Allard	Victoire Constance	id	25	Somme	Amiens
144	Fournier, femme Marchand	Marie Antoinette	id	24	Puy-de-Dôme	Clermont
143	Prevost	Jean Joseph	id	47	Seine	Paris
142	Marsy, et son épouse	Antoine Jacques	Artiste	62	Meuse	Buzy
141	Lucas, dit Dorval	Pierre	id	29	Seine-et-Oise	Versailles
150	Vatelle	Gabriel Mathieu	id	28	Meuse	Verdun

FÊTES ET SPECTACLES A VALENÇAY AU TEMPS DES PRINCES D'ESPAGNE

Nom	Prénom	Département où le passeport à été délivré	Commune	Date de passeport	Numéro du passeport	Lieu où ils vont	Nom du signataire	Date du visa	Nom du signataire
Bruillon	Jean Pierre	Seine-et-Oise	Versailles	6 avril	3186	Valençay	Petigni	12 juillet	homme de police
Baudouin	Jacques Auguste	Haute-Marne	Chaumont	28 novembre	146	id	le maire	id	id
Mathieu	Louis François	Vienne	Poitiers	28 mars	31	id	id	id	id
Noel	Charles	Loiret	Orléans	7 septembre	41	id	l'adjoint	id	id
Lelong	Jacques Simon	Seine-et-Marne	Provins	18 mars	170	id	le maire	id	id
Mossaut	Adélaïde Catherine	Loiret	Orléans	25 mars	97	id	l'adjoint	id	id
Fallet	Charlotte	Nord	Dunkerque	14 février	94	id	id	id	id
Anquetin	Joséphine	Indre	Châteauroux	12 juillet	145	id	le maire	id	id
Veuve Brouillon		[id]	[id]	[id]	146	id	id	id	id
Prevost né[e] Bellier	[Marie]	[id]	id	id	147	id	id	id	id
Casseneuve	Joseph Marie Jean	id	id	id	148	id	id	id	id
Mortier, femme Allard	Victoire Constance	id	id	id	149	id	id	id	id
Fournier, femme Marchand	Marie Antoinette	id	id	id	144	id	id	id	id
Prevost	Jean Joseph	id	id	id	143	id	id	id	id
Marsy, et son épouse	Antoine Jacques	id	id	id	142	id	id	id	id
Lucas, dit Dorval	Pierre	id	id	id	141	id	id	id	id
Vatelle	Gabriel Mathieu	id	id	id	150	id	id	id	id

FÊTES ET SPECTACLES A VALENÇAY AU TEMPS DES PRINCES D'ESPAGNE

Nom	Prénom	[taille]	cheveux	sourcils	yeux	nez	bouche	menton	front	visage	teint	barbe	marques distinctives
Bruillon	Jean Pierre	1,67	châtains	id	bruns	régulier	moyenne	rond	haut	ovale	coloré		
Baudouin	Jacques Auguste	1,7	noirs	id	id	petit	moyenne	relevé	élevé	ovale	brun		
Mathieu	Louis François	1,62	châtains	id	bleus	gros	moyenne	rond	moyen	plain	frais		
Noel	Charles	1,68	bruns	bruns	bleus	ordinaire	moyenne	rond	haut	ovale	ordinaire		
Lelong	Jacques Simon	1,77	châtains	châtains	bleus	court	moyenne	rond	bas	ovale	coloré		rousseur
Mossaut	Adélaïde Catherine	1,68	bruns	bruns	bruns	long	moyenne	rond	ordinaire	ovale	brun		
Fallet	Charlotte	1,55	châtains	châtains	bleus	petit	moyenne	rond	moyen	ovale	coloré		
Anquetin	Joséphine	1,57	noirs	bruns	bleus	gros	moyenne	rond	étroit	plein	coloré		
Veuve Brouillon		1,62	bruns	bruns	bleus	petit	moyenne	rond	étroit	ovale	pâle		marqué de petite vérole
Prevost né[e] Bellier	[Marie]	1,55	châtains	châtains	bruns	long	moyenne	rond	étroit	ovale	ordinaire		
Casseneuve	Joseph Marie Jean	1,76	bruns	bruns	bruns	gros	moyenne	rond	haut	long	blanc		
Mortier, femme Allard	Victoire Constance	1,56	châtains	châtains	gris bleus	moyen	moyenne	rond	rond	ovale	coloré	naissante	un petit signe à la joue droite
Fournier, femme Marchand	Marie Antoinette	1,58	châtains	châtains	bleus	bien fait aquilin	moyenne	rond	découvert	ovale	blanc		
Prevost	Jean Joseph	1,62	châtains	châtains	gris	moyen	moyenne	allongé	haut	ovale	ordinaire	châtaine	
Marsy	Antoine Jacques	1,62	perruque	bruns	bruns	gros	moyenne	rond	ordinaire	rond et plein	coloré	claire	
Lucas, dit Dorval	Pierre	1,7	châtains	châtains	gris	court	moyenne	rond	haut	ovale	coloré	châtaine	
Vatelle	Gabriel Mathieu	1,63	châtains	châtains	châtains	moyen	petite	rond	ordinaire	ovale	blanc coloré	brune	

## 5/ TROUPE DE MARTIN A VALENÇAY (FÉVRIER 1810)

5.1 / Archives nationales, F<sup>7</sup> 3543. — 16 février 1810, Mouvement des étrangers et voyageurs en la commune de Valençay, du 11 au 14 février 1810.

noms des étrangers et voyageurs	prénoms	qualité	domicile habituel	dates de l'arrivée / du départ
Boucher	Louis Martin Marie	artiste dramatique	Paris	12 [février] /
Vatelle	Gabriel Mathieu	idem	Verdun	idem /
Matelin	Louis François	idem	Poitiers	idem /
Fournier, femme Marchand	Marie Antoinette	idem	Clermont	id /
Marsy	Antoine Jacques	id	Fontainebleau	id /
Caseneuve	Joseph Marie Jean	artiste dramatique	Fontainebleau	12 fév. /
Massun	Adélaïde Catherine Marie	id	Paris	id /
Veuve Brouillon		id	Versailles	id /
Prevost	Jean Baptiste	id	Paris	id /
Brouillon	Jean Pierre	id	Vitry	id /
dame Prevost, [née] Bellier	Marie	id	Paris	id /
Lucas, dit Dorval	Pierre	id	Versailles	id /
dame Anquelin	Joséphine, épouse de Martin	id	Beauvais	id /
Beaudoin	Jacques Auguste	id	Montpellier	id /

5.2 / Archives nationales, F<sup>7</sup> 3543, 20 février 1810, Mouvement des étrangers et voyageurs en la commune de Valençay, du 14 au 18 février 1810.

noms des étrangers et voyageurs	prénoms	qualité	domicile habituel	dates de l'arrivée / du départ
Mortier [femme Allard]	Victoire Constance	artiste dramatique	Amiens	14 février /

5.3 / Archives départementales de l'Indre, 4 T 207. — Lettre de Martin au préfet de l'Indre, Valençay, 23 février 1810.

Valençai 23 février 1810

Monsieur le Baron

À votre recommandation j'ai été nommé par Son Excellence le Ministre de l'Intérieur, privilégié du 12<sup>e</sup> arrondissement théâtral dans lequel votre département se trouve compris, et ce en remplacement du sieur Clairville destitué. Un Monsieur Duprényon qui a déjà trafiqué de cet arrondissement et d'autres dont il s'est rendu l'adjudicataire a proposé au Ministre de s'adjoindre à moi. Un pareil associé ne peut me convenir et je puis seul remplir les obligations qui me sont imposées. Vous avez daigné m'accorder votre protection j'en serai toujours digne. Je vous supplie de vouloir bien seconder les démarches de M. Darberg qui dans ce moment écrit en ma faveur à Son Excellence pour l'engager à me maintenir seul dans le privilège du 12<sup>e</sup> arrondissement.

J'ai l'honneur d'être / Monsieur le Baron / Votre très obéissant serviteur / [signé] Martin De la Seine / régisseur du 12<sup>e</sup> arrondissement

## 6/ TROUPE DE MARTIN (1811)

Archives départementales de l'Indre, 4 T 207. — État des deux troupes de Martin « pour la présente année théâtrale », transmis avec une lettre datée de Bourges, 23 juin 1811.

État des deux troupes / Sous la direction de M. Martin de la Seine / 12<sup>e</sup> arrondissement  
 MM. Thuillier / Martin / Prudhomme / Prudhomme fils aîné / Prudhomme fils cadet / Desgrizelles / Desgrizelles fils / Saint-Julien / Pastel / Sannieres  
 Mmes Thuillier / Clémence Thuillier / Castel / Angélique Castel / Adrienne Castel / Desgrizelles / Cécicourt / Marchand  
 MM. Garçin père, régisseur / Théophile Garçin / Prosper Garçin / Carlowitz  
 Mmes d'Hautefeuille-Prévost / Garçin mère / Garçin fille aînée / Garçin cadette / Fagalde

## 7/ TROUPES DE MARTIN ET RÉPERTOIRES (1812)

7.1 / Archives départementales de l'Indre, 4 T 207. — Minute de lettre du préfet de l'Indre au ministre de l'Intérieur, Châteauroux, 14 janvier 1813 [extrait].

[...]

Le directeur du 12<sup>e</sup> arrondissement théâtral, dont le département fait partie, est le sieur Martin (de la Seine). On est assez content de son service ; il a trois troupes, une dramatique, une lyrique et une lyrique auxiliaire.

Le tableau de la composition de ces troupes est ci-joint ; il indique le nombre et les noms des acteurs qui les composent et leur emploi [P. J. 7.2].

[...]

Les répertoires de ces trois troupes sont ci-joints [P. J. 7.3-5]. J'ai marqué d'un astérisque celles des pièces représentées dans ce département qui ont été le plus goûtées et je veillerai à ce qu'il ne soit ajouté aucune pièce à ce répertoire sans autorisation, conformément aux dispositions de la circulaire de Votre Excellence.

[...]

7.2 / Archives départementales de l'Indre, 4 T 207. — État des troupes du 12<sup>e</sup> arrondissement théâtral, Moulins, 23 décembre 1812.

12<sup>e</sup> arrondissement théâtral

État des troupes

Sous la direction de M. Martin de la Seine

### Dramatique

René	1 <sup>er</sup> rôle
Marsy	1 <sup>er</sup> comique
Roche	3 <sup>e</sup> rôle
Mme Roche	jeune première
René	caractère
Lacroix	1 <sup>er</sup> rôle

### 2<sup>e</sup> cadre

Tony	jeune premier
Quintre	3 <sup>e</sup> amoureux
Théry	2 <sup>e</sup> comique
Mme Guidelot	soubrette
Olivier	ingénuité
Saint-Amand	mère noble
M. Berti	père noble
Matelin	financier

FÊTES ET SPECTACLES A VALENÇAY AU TEMPS DES PRINCES D'ESPAGNE

	3 <sup>e</sup> cadre	
Roche fils		utilité
Mme Quintre		3 <sup>e</sup> amoureuse
Jenny		souffleuse
	<u>Lyrique</u>	
Bonhomme		1 <sup>e</sup> haute contre
Desplasse		basse taille noble
Delahourde		basse taille comique
Mme Voizel		1 <sup>e</sup> chanteuse
Bonhomme		mère Dugazon
Angélique Duperche		Dugazon
	2 <sup>e</sup> cadre	
Grandfond		2 <sup>e</sup> haute contre
Houdouart		Colin
Vennrelian		Laruelle
Mme Duperche		2 <sup>e</sup> duègne
Marchand		3 <sup>e</sup> chanteuse
	3 <sup>e</sup> cadre	
Dol		Trial, renvoyé
Désormes		utilité
Désormes fils		accessoire
Dupuis-Sanière fils		maître de musique et fort violon
Linsel-Péguchet		souffleur
	<u>Lyrique auxilliaire</u>	
Garcin		maître de musique
Théophile Garcin		basse taille
Prosper Garcin		haute contre et Trial
Bouvarel		Laruelle
Mme Garcin jeune		Dugazon
Guérin		mère Dugazon
Bouvarelle		jeune Dugazon
	2 <sup>e</sup> cadre	
Bouvarel fils		Colin
Garcin cadette		chanteuse à roulades
	3 <sup>e</sup> cadre, enfants	
Guérin fils		utilité
2 demoiselles Garcin		accessoire

Moulins 23 décembre 1812

[signé] Martin de la Seine, directeur du 12<sup>e</sup> arrondissement théâtral



FÊTES ET SPECTACLES A VALENÇAY AU TEMPS DES PRINCES D'ESPAGNE

7.3 / Archives départementales de l'Indre, 4 T 207. — Répertoire de la troupe des artistes lyriques du 12<sup>e</sup> arrondissement théâtral, Moulins, 23 décembre 1812.

Répertoire des artistes lyriques

Sous la direction de M. Martin de la Seine, présentement à Moulins

12<sup>e</sup> arrondissement théâtral

Blaise et Babet	Les Confidences	* Le Sourd
* Paul et Virginie	Ils sont sauvés	Euphrosine et Coradin
Camille	La Jambe de bois	Jean de Paris
La Caravanne	Le Prisonnier	Joseph Léopold
Les Deux Tuteurs	L'Exil de Rochester	Jean de Passy
Le Major Palmer	* Adolphe et Clara	Zoraïme et Zulnar
Joseph	Florian	Vol au vent
La Caverne	Œdipe à Colonne	Anacréon
Les 2 Avarres	Aline	Hamlet
La Mélomanie	* Ma Tante Aurore	Venceslas
Les petits Savoyards	Alexis et Justine	Raoul barbe bleue
Le Grand-Père	Othello	* L'Épreuve villageoise
Gulnare	Les souliers mordorés	Azémià
* Les Maris garçons	La Belle Allemande	Maison isolée
L'Irato	L'Emprunt secret	La Fausse Magie
* La Femme de 20 ans	La Jeune Femme colère	Sophie de Moncar
Raoul de Créqui	Le Mariage extravagant	L'Auteur dans son ménage
Le Droit du seigneur	Le Chevalier d'Éon	* Les Prétendus
L'Habitant de la Guadeloupe	Bayard page	L'Opéra comique
Zaïre	Helena	Nina
Le Maréchal	Le Déserteur	Boniface Pointu
* Ambroise	Les 2 Edmond	La Prisonnière
La Jolie Fiancée	Richard Cœur de Lion	Le Bouffe et le tailleur
* Les Fausses infidélités	Gulistan	Le Tableau portant
Jeannot	Les Visitandines	Roméo
Romanowski	Le Traité nul	Philoctète
La Matrimonio-musica [sic]	Alexis	La veuve du Malabar
Le Ministre anglais	* Maison à vendre	Mahomet
Lodoïska	Une heure de mariage	Adélaïde du Guesclin
* Les 2 Journées	Philippe et Georgette	Lully et Quinault
M. Deschalumaux	Le Médecin turc	Le Petit Matelot
Fanchon la vieilleuse	Le Califfe de Bagdad	Le Sabot
Une folie	L'Ogresse	La Mouche du coche
* Monténero (Le château de)	Le Sultan du Habre	L'Auberge
Sargines	Cendrillon	
Jeanne d'Arc	Le Comte d'Albert	

Moulins 23 décembre 1812

[signé] Martin de la Seine directeur du 12<sup>e</sup> arrondissement théâtral

7.4 / Archives départementales de l'Indre, 4 T 207. — Répertoire de la troupe de comédie du 12<sup>e</sup> arrondissement théâtral, Moulins, 2 janvier 1813.

12<sup>e</sup> arrondissement théâtral

Répertoire de la troupe de comédie

Sous la direction de M. Martin de la Seine

Le Dissipateur	* Les Étourdis	Les Femmes
L'Avocat	Les Francs Juges	La Bataille d'Ivri
* Tartuffe	La Pièce qui n'en est pas une	Gaston et Bayard
* Les 2 Gendres	Le Juif errant	La Danse interrompue
La Belle au bois dormant	Fanchon la vieilleuse à Lyon	Le Jugement de Dieu
* Les 2 Frères	Mahomet	Les Francs-maçons
* Les Plaideurs	Le Château du diable	La Banqueroute du savetier
La Jeune Femme colère	Les 2 Pages	Geneviève de Brabant
Boniface Pointu	* Lundi, mardi et mercredi	L'Enfant prodigue
Les 3 Sultanes	Les Ruines de Babilonne	La Tête de bronze
Le Souper de famille	Le Passage du Mont Saint-Bernard	Les Femmes soldats
Le Billet de logement	Athalie	Le Volage
Le Pèlerin blanc	Le Roi de Cocagne	La Servante de qualité
Ricco	* Dumolet	* La Partie de chasse de Henri 4
* Fénelon	Les Bourgeois campagnards	Le Petit Poucet
Le Château de Pierre Ensise	La Forteresse du Danube	Clémence et Waldémar
La Femme innocente etc.	Fanchon la vieilleuse	La Femme à 2 maris
L'Honnête Criminel	Ils sont sauvés	* La Petite ville
Le Procureur arbitre	La Nouvelle Cendrillon	Les Folies amoureuses
L'Amour diable	Le Chaperon rouge	* Le Dépit amoureux
Jean de Paris	Les Amours de Bayard	Le Jugement de Salomon
Cartouche	* L'Habitant de la Guadeloupe	L'Hermitte du Mont Pausilippe
L'Ogresse	* Madame de Sévigné	* La Mère coupable
Les Châteaux en Espagne	* Le Tartuffe de mœurs	La Fête du grand mogul
Alzire	* La Mort d'Henri 4	Les Filles à marier
Cadet Roussel barbier	Le Déguisement amoureux	La Veuve du malade
* Le Joueur	Le Médecin malgré lui	Tekeli
La Fausse Agnès	* L'Assemblée de famille	Les Jeux d'amour
* L'Abbé de l'Épée	Le Mariage de Figaro	La Prise de Moscou
Le Festin de Pierre	Bruis et Palaprat	Le Chat botté
L'Amant auteur et valet	* Les Templiers	Robinson Cruséo
Les Frères à l'épreuve	La Femme jalouse	Florian
* Guerre ouverte	La Barbier de Séville	Arlequin dans la lune
La Cloison	Le Devoir et la nature	Minuit
Le Rémouleur et la meunière	Le Mensonge excusable	
L'Amour et la raison	* Eugénie	
Le Malade imaginaire		

Moulins 2 janvier 1813

[signé] Martin de la Seine, directeur du 12<sup>e</sup> arrondissement théâtral

7.5 / Archives départementales de l'Indre, 4 T 207. — Répertoire de la troupe auxiliaire du 12<sup>e</sup> arrondissement théâtral, Moulins, 29 décembre 1812.

Répertoire de la troupe auxiliaire  
Sous la direction de M. Martin de la Seine

La Jeune Hôtesse	Monsieur de Bièvre	* Adolphe et Clara
Le Jokei	L'opéra comique	La Famille indigente
* Maison à vendre	Cœlina	Paul et Virginie
* Les 2 frères	Les 2 Petits Savoyards	* Le Devin du village
Le Petit Matelot	La Nuit champêtre	La Jambe de bois
Tapin	La Femme à 2 maris	Le Trésor supposé
* L'Épreuve villageoise	Les 2 Chasseurs	* Le Prisonnier
* Haine aux femmes	La Vallée de Barcelonnette	* Le Secret
Les Ailes de l'amour	Le Beverlei d'Angoulême	Monsieur de Catinat
Jeannot	* Monsieur Veautour	Victor
Le Califfe de Bagdad	Cricri	Le Pèlerin blanc
Zémire et Azor	Le Valet à 2 maîtres	Marianne
Le Désespoir de Jocrisse	Le Souper de famille	Les Plaisirs de l'hospitalité
Le Bouffe et le tailleur	Fitz-Henri	Marton et Frontin
* Le Traité nul	Jannette et Lubin	Alexis
Le Pied de mouton	* Les Originaux	Le Nouveau Dom Quichotte
Le Petit Poucet	Blaise et Babet	Jean de Paris
Euphrosine	* Les Dettes	Le Rémouleur et la meunière
Margueritte	La Belle au bois dormant	Silvain
Cendrillon	Les 3 Sultanes	Le Mort marié
La Chatte merveilleuse	Le Chaudronnier de Saint-Flour	
* Raoul sire de Créqui	Le Soldat tout seul	
Les Rivaux d'eux-mêmes		

Moulins 29 décembre 1812

[signé] Martin de la Seine, directeur du 12<sup>e</sup> arrondissement théâtral

## 8/ SALVADOR CASTRO (1810)

8.1 / Archives nationales, F<sup>7</sup> 6519. Dossier « Salvador Castro de Gistao, Espagnol, présumé être à Paris ». — Lettre de don Pablo Arribas, ministre de la police en Espagne, au ministre de la Police de l'Empire français, Joseph Fouché, Madrid, 10 janvier 1810.

Madrid le 10 janvier 1810.

A Son Excellence le Ministre de la Police de l'Empire français.

Monseigneur

Doña Catalina Ruiz de la Toxxe [Torre ?] habitante dans cette capitale m'a adressé une réclamation contre Don Salvador Castro de Gistao son mari, le quel sous prétexte des affaires de commerce partit pour Paris il y a quelque tems, menant avec lui deux fils de son mariage avec elle. Dans cette ville après avoir mené une vie scandaleuse et oubliant tout à fait ses principaux devoirs il s'est remarié laissant à des mains mercenaires le soin d'élever ses deux enfans, et dans les plus grand abandon sa femme légitime : Votre Excellence verra ce qu'il y a d'irrégulier dans la conduite du dit Don Salvador Castro. Par nos lois aucune personne mariée ne peut se séparer du mariage qu'après la décision d'un tribunal et dans les cas prévus par la loi. En conséquence je prie Votre Excellence de faire droit à la demande de la dite Doña Catalina Ruiz de la Toxxe en ordonnant le retour en Espagne de son mari pour l'accomplissement des devoirs que les lois tant civiles que religieuses lui imposent à la fois. / Recevez, Monseigneur l'assurance de ma haute considération. Le Ministre de la Police générale de Sa Majesté Catholique / [signé] P. Arribas.

[Annotation au début de la lettre :] Vérifier si cet espagnol est connu ici / *inconnu* / je crois cependant me rappeler du nom de Castro vérifier on doit avoir un relevé des Espagnols. / Faire une note au 4<sup>e</sup> arrondissement [pour] inviter à rechercher si cet Espagnol est ici et dans ce cas que ce qu'il y fait.

8.2 / Archives nationales, F<sup>7</sup> 6519. Dossier « Salvador Castro de Gistao ». — Note pour le préfet de police, Paris, 9 février 1810.

Paris le 9 février 1810

Note / Pour Monsieur le Conseiller d'État, Préfet de Police.

Monsieur le Conseiller d'État Préfet de Police est invité à s'assurer si sur ses états des étrangers arrivés à Paris depuis quelque temps se trouve un Espagnol nommé Don Salvador Castro de Gistao, et dans ce cas, à se procurer des renseignements sur la moralité de cet étranger et sur les causes de son séjour dans la capitale.

8.3 / Archives nationales, F<sup>7</sup> 6519. Dossier « Salvador Castro de Gistao ». — Note de renseignement en réponse à la précédente, Paris, 16 février 1810.

4<sup>e</sup> arrondissement

Le 16 février 1810

Réponse à la note du 9 courant.

Salvador Castro de Gistao, Espagnol, demande de renseignements.

Il résulte qu'il n'existe aucun individu de ce nom sur les états des étrangers arrivés à Paris depuis quelque temps ; mais qu'un sieur Salvador Castro, professeur de musique, demeure rue de Provence N° 14.

Mandé à la Préfecture il a déclaré être à Paris depuis 10 ans environ, où il donne depuis ce temps des leçons de musique. Il a ajouté qu'il désirait être autorisé à faire un voyage de 15 jours à Chartres pour y voir plusieurs personnes et notamment M. de Lostange et M. Saint-Aubin ; qu'il devait s'entretenir avec eux relativement à son Journal de musique qu'il va publier incessamment, présumant que ces personnes peuvent lui être utiles sous ce rapport.

Par le Ministre, autorisé le passeport.

Joint pour renseignement.

## 9/ CHARLES BOCHSA (1811)

9.1 / Archives nationales, F<sup>7</sup> 6516. — Rapport de Berthémy, Valençay, 3 janvier 1811.

J'ai l'honneur de rendre compte à Votre Excellence que les sieurs Becquet et Bochsa ; le premier se disant musicien démissionnaire de la garde impériale, et le second se disant élève du Conservatoire, sont arrivés à Valençay le 31 décembre dernier dans l'espoir de faire de la musique devant LL. AA. RR. Cependant ni l'un ni l'autre n'a été demandé par les princes et au contraire ils avoient fait écrire au sieur Becquet de ne point venir.

Soit le mécontentement ou autre chose qui a dirigé la conduite de ces deux musiciens à Valençay, on m'a fait des rapports qui ont porté ma surveillance à leur égard jusqu'à leur correspondance, et j'ai retiré de la poste les deux lettres ci-jointes que je crois devoir adresser à Votre Excellence.

La lettre qui est sans signature est certainement du sieur Bochsa : je dois avoir l'honneur d'observer à Votre Excellence que ce jeune homme m'a été recommandé par un camarade de classes, M. Dijon, employé au Trésor public, mais dont je puis garantir le bon esprit et son attachement au gouvernement ; de sorte que sa recommandation n'a pu avoir d'autre but que d'être utile au sieur Bochsa qu'il croit probablement susceptible de prudence.

Je ne sais pas ce que M. d'Amezaga a pu répondre à ces deux musiciens ; mais, à mon égard, loin d'avoir fait espérer au sieur Bochsa une indemnité de la part des princes, je lui ai positivement dit qu'il avait fait une école en se mettant en route sans être mandé et que probablement il en seroit pour les frais. Ledit Bochsa est parti aujourd'hui pour Paris où il doit arriver le 5. Ledit Becquet part demain et doit s'arrêter à Orléans si on ne lui envoie point de l'argent pour faire le voyage de Paris. [...]

9.2 / Archives nationales, F<sup>7</sup> 6516. — Lettre de Charles Bochsa (1789-1856) à Marie-Joséphine de Comarieu de Montalembert (1751-1832), Valençay, 1<sup>er</sup> janvier [1811].

Valençay ce 1<sup>er</sup> janvier / neuf heures du soir

J'ai reçu ce matin, ma bien aimée ton n° II du 29 courant, les expressions touchantes de ton attachement m'ont causés une joie bien vive, puisqu'elles m'apprenent que je possède toujours ton cœur, le seul bien que j'envisage, tu le sais. Car sans toi, sans ton amour, que ferois-je au monde ?... Tu as du recevoir aujourd'hui les 60 livres que je t'ai envoyés de Blois ? - Comme mes espérances ont été trompées ? - Mais ne [m'en] veux pas, ma bonne amie, j'ai fait tout ce qu'il a été en mon pouvoir pour mieux réussir. Je n'ai pu t'écrire ce matin, voulant te donner quelques détails sur mon séjour à Valençay. - - Mais hélas, ma pauvre Rose il semble que les contrariétés me suivent partout, et quoique mes intérêts ne souffriront pas, je l'espère du moins ; ma gloire ne sera pas très satisfaite, ... Je t'ai dit, hier, ma tendre amie, que je comptois, ainsi que ce jeune homme, aller présenter nos devoirs au gouverneur et lui remettre la lettre de son ami ; il étoit indisposé et après avoir remis la lettre à son domestique qui nous dit que M. Berthemi me verroit avec grand plaisir ces jours ci, nous allâmes chez l'intendant général des princes, qui nous reçut très bien, mais très tristement, et nous dit que les princes ne pouvoient ni ne devoient entendre de la musique, *étant retirés* depuis huit jours par un ordre *secret de l'empereur* ; on ignore la cause de ce nouvel acte de rigueur, - - juges, ma Rose de notre surprise, - pour moi je suis resté confondu, et ai admiré la fatalité qui semble accompagné tous mes projets ! - - mais l'intendant général nous a dit que quoique les princes ne jouiroient pas de notre talent, ils récompenseroient notre peine et nous accorderoient une gratification et notre voyage payé. - - Malgré cette promesse, tu dois sentir l'agitation où nous étions, cependant rien est encore perdu. Et malgré la sévérité qui règne dans ce château qui renferme ces malheureuses victimes, on va tâcher de nous faire entendre de leurs altesses

royales. - Ce qui augmenterait mon bénéfice, comme tu le peux penser. - - - - Nous attendons l'ordre d'un moment à l'autre, et pour mon compte, je ne suis pas peu tourmenté - - - Je suis né bien malheureusement, il faut en convenir car cette gratification ne vaudra pas ce que mon talent m'aurait valué [sic], -- si les princes ne peuvent nous entendre -- je ne passerai que huit jours à Paris et me rendrai de suite à Lille pour quelques jours. - Faut-il donc vivre ainsi séparés ; mais tu ordonneras, ma Rose, ma tendre amie, et ton Charles sera trop heureux de suivre tes lois, et comptes sur mon dévouement éte[r]nel, dans la journée, je suis allé chez M. Berthemi, qui m'a reçu dans la perfection, il m'a beaucoup parlé de M. Dijon et Dancourt, mais il m'a dit que s'il avoit pu répondre à M. Dijon avant mon départ, il lui auroit conseillé de ne pas me laisser partir, parce que les princes ne pouvoient entendre de la musique dans ce moment. Je lui répondis que c'étoit bien malheureux pour moi, il me dit qu'il feroit tout son possible pour me faire avoir une forte somme. Mais du reste, je te dirai ma bonne amie, qu'il n'est point aimé des princes et que c'est une *créature de l'empereur*. Enfin je ne sais à quoi m'en tenir, - - Il fait un froid terrible, tout le château respire la terreur. - Il neige à force. - - Quel coup cruel pour ce pauvre malheureux, mon ami est tout sot !... Je t'écrirai demain, de toute manière nous partirons *jeudi* et arriveront samedi à Paris où dimanche sans faille. - - Adieu ma tendre amie, je vais écrire à Lille. - Quel triste jour de l'an je passe ! - Seul, isolé, dans des transes continuelles. Ne confie à personne le contenu de cette lettre, M. Berthemi doit écrire à M. Dijon. Adieu encore une fois ma bien aimée, de quelle manière cela tourne, je te porterai toujours *une forte somme*, nous avons la parole de l'intendant. Tu vois que je ne te cache rien. Bientôt je serai dans tes bras, au reçu de cette lettre ne m'écris plus, je serai bien près de toi, je t'embrasse sur ta jolie bouche et le ferai bientôt moi même, j'espère avoir une lettre de toi demain adieu, aime moi et crois à mon amour pour la vie, ton amant. Embrasse Rena pour moi, pense à moi ma bien aimée, et crois que nos intérêts m'occupe[nt] essentiellement. J'ai un coup d'air dans la tête qui me fait bien souffrir.

[cachet de cire rouge ; tampon : P.35.P./ VALANÇAY] Madame / Madame de Montalembert / rue Ceruti N° 36 / Paris / 8<sup>e</sup> ».

## 10/ CÉRÉMONIE POUR LE MARIAGE DE NAPOLEON ET DE MARIE-LOUISE (1810)

Archives nationales, F<sup>7</sup> 6514. — Rapport de Berthémy sur la fête donnée par les princes d'Espagne pour le mariage de l'empereur, Valençay, 2 avril 1810.

Monseigneur,

J'ai l'honneur de rendre compte à Votre Excellence que le 25 mars dernier, LL. AA. RR. les princes d'Espagne me firent l'honneur de me communiquer par M. d'Amezaga, leur premier écuyer, des notes, ayant à cœur de manifester la joie vive et pure que leur faisoit éprouver le mariage de Sa Majesté Impériale et Royale avec S. A. Impériale et Royale madame Marie Louise, archiduchesse d'Autriche ; et dans cette occasion, de donner des témoignages éclatants de l'amour et de l'attachement parfaits qu'ils ont voués à la personne auguste du Grand Napoléon. LL. AA. RR. ayant bien voulu me manifester de vive voix les sentimens qu'elles avoient démontré par écrit, je me suis entendu avec le premier écuyer de Leurs Altesses pour régler cette auguste cérémonie aussi bien que les localités pouvoient le comporter.

Le 1<sup>er</sup> avril, à 6 h du matin, une décharge d'artillerie a annoncé le jour de cette fête solennelle. A 8 h il y a eu parade dans la première cour du château : j'ai été content de la tenue des troupes. A 10 h, je me suis rendu avec le premier écuyer de Leurs Altesses et les autorités civiles de Valençay à l'église de cette ville, dans trois magnifiques voitures. Les habitants s'y étoient rendus en foule. La garnison formoit une double ligne du portail à l'autel. La grande messe et le *Te Deum* (d'après la permission de l'archevêque du département de l'Indre) ont été chantés en musique. Le très Saint Sacrement a été exposé et l'office divin a été terminé par des prières pour Leurs Majestés Impériales et Royales. Sur mon passage et à l'église, on n'a cessé de crier « Vive l'Empereur, Vive l'Impératrice », avec le plus grand enthousiasme.

Le cortège s'est rendu de l'église de Valençay à la chapelle du château. Les autorités placées et la troupe rangée en haie, des appartemens de Leurs Altesses à l'autel, je me rendis avec le premier écuyer de Leurs Altesses dans le grand sallon où je trouvai les princes que j'eus l'honneur de conduire aux places qui leur avoient été désignées. L'artillerie s'est fait entendre et s'est répétée d'heure en heure. A midi, l'aumônier de leurs altesses officia, un *Te Deum* fut chanté en musique, et la cérémonie fut terminée par des prières pour la conservation de Leurs Majestés Impériales et Royales. Avant de quitter la chapelle, Son Altesse le prince Ferdinand s'est tourné vers les assistants et a crié à plusieurs reprises « Vive l'Empereur, Vive l'Impératrice ». Nous avons répété avec allégresse et enthousiasme. A une heure, j'ai reconduit, accompagné du premier écuyer de leurs altesses, les princes dans leurs appartemens. A 1 h 1/2, j'ai fait exécuter quelques manœuvres devant leurs altesses. Les feux de l'infanterie ont été assez bien exécutés. La cavalerie a besoin de travailler. Ensuite j'ai eu l'honneur de présenter à leurs altesses Monsieur le Préfet de Loir et Cher, invité pour elles, MM. Lefebvre, receveur général du département de Loir et Cher, Godeau d'Entraigues, président du canton, le maire et son adjoint, le juge de paix du canton et MM. les officiers de la garnison. Leurs altesses ont daigné me témoigner leur satisfaction sur les manœuvres.

À 4 h je me rendis avec Monsieur le Préfet de Loir et Cher dans le premier sallon, ayant été invités à dîner avec leurs altesses.

Les toasts suivans ont été portés :

Le prince Ferdinand : « À nos augustes souverains le Grand Napoléon et Marie Louise son auguste épouse » ;

Le prince Charles : « Aux deux familles impériales et royales de France et d'Autriche » ;

Le prince Antoine : « À l'heureuse union de Napoléon le Grand et Marie Louise ».

À 5 h, nous eûmes l'honneur de prendre congé de leurs altesses. M. d'Amezaga, premier écuyer de leurs altesses, se rendit dans mon appartement pour m'offrir de leur part, en raison du mariage de S.M. l'Empereur et Roi, une bague de diamant, que j'acceptai. MM. les officiers de la garnison ont reçu chacun une montre à répétition. Les sous-officiers de la garnison ont reçu six fr. en gratification et les soldats trois fr.

Le prince Ferdinand a en outre ordonné une dote de 600 fr. pour la fille du canton la plus vertueuse et la plus pauvre.

Leurs altesses ont pareillement ordonné de faire habiller à leur frais huit garçons et huit filles lors de leur première communion à Pâques prochain.

À 6 h a eu lieu le banquet des officiers de la maison présidé par M. le premier écuyer, auquel avoient été invitées les autorités civiles et autres personnes marquantes. À 7 h, les princes me firent demander pour les accompagner dans la salle du festin. Des toasts furent portés en leur présence et leurs altesses y applaudirent avec beaucoup d'enthousiasme. Je vais seulement rapporter à Votre Excellence celui du premier écuyer.

« À Napoléon le Grand et Marie Louise, la gloire et les délices de la France et de l'Allemagne. Veuillez la Providence Divine leur accorder une vie longue et heureuse. »

Dans la salle étoit le portrait de S.M. l'Empereur et Roi, richement et élégamment décoré.

À 8 h, j'eus l'honneur d'accompagner leurs altesses voir les illuminations. Tout le château, le parc et les trois cours, au moyen de 8 à 9 000 lampions, produisoient un bel effet. Le peuple n'a cessé de crier « Vive l'Empereur, Vive l'Impératrice ».

À 8 h 1/2, Leurs Altesses se sont rendues dans la petite galerie où toutes les personnes invitées les attendoient. Un très beau feu d'artifice a été tiré heureusement sans pluie. Le peuple a ensuite pénétré dans la seconde cour et a lu l'inscription placée sur la porte d'entrée :

« À Sa Majesté l'Empereur des Français, roi d'Italie. / À son auguste épouse, Marie Louise d'Autriche. Les princes d'Espagne Ferdinand, Charles, Antoine ».

Le peuple n'a cessé de faire entendre les cris de « Vive l'Empereur, Vive l'Impératrice ».

Leurs altesses se sont ensuite rendues dans leur appartement où elles ont entendu un concert très bien exécuté. Les personnes du banquet y ont assisté.

À 11 h, leurs altesses se sont retirées dans leurs petits appartemens. C'est ainsi, Monseigneur, que s'est passée la journée d'hier. Je m'empresse d'en rendre un compte aussi fidèle qu'exact à Votre Excellence à laquelle je prends la liberté d'offrir l'hommage de mes sentimens respectueux, avec lesquels j'ai

J'ai l'honneur d'être, / Monseigneur, de Votre Excellence / Le très humble et très respectueux serviteur.

[signé] Berthémy gouverneur du château de Valençay

## II/ CÉRÉMONIE POUR LA FÊTE DE L'EMPEREUR (1810)

Archives nationales, F<sup>7</sup> 6514 [édition d'après cet exemplaire]. — Rapport de Berthémy [à Duroc] relatant la cérémonie organisée par les princes d'Espagne pour la fête de l'empereur, Valençay, 16 août 1810. Copie dans Bibliothèque nationale de France, ms. fr. 6596, n° 28.

Monseigneur,

J'ai l'honneur de rendre compte à Votre Excellence que le 5 août LL. AA. RR. les Princes d'Espagne, me firent l'honneur de me communiquer par M. d'Amézaga, leur premier Écuyer, des notes par lesquelles LL. AA. me manifestoient combien elles desiroient que la fête de S. M. L'Empereur et Roi fut célébrée avec pompe et que LL. AA. me prioient de vouloir bien les seconder. LL. AA. RR. n'ayant cessé de me manifester de vive voix les sentimens qu'elles avoient démontrés par écrit, je me suis entendu pour régler cette auguste cérémonie avec le premier Écuyer de LL. AA.

Le 15 août, à 5 heures du matin, 21 coups de canon ont annoncé le jour de cette fête solennelle.

À 7 h il y a eu parade dans la première cour du château, j'ai été très satisfait de la tenue des troupes.

À 8 h je me suis rendu, avec le premier Écuyer de LL. AA. et les autorités civiles de Vallencay, à l'église de cette ville, dans quatre magnifiques voitures. Les habitans s'y étoient rendus en foule. La garnison formoit une double ligne du portail à l'autel ; la grand'messe et le *Te Deum* ont été chantés en musique. Le très Saint Sacrement a été exposé et l'office divin a été terminé par des prières pour S. M. I. & R. Sur mon passage et à l'église, on n'a cessé de faire entendre avec enthousiasme les cris de « Vive l'Empereur ! Vive l'Impératrice ! ».

Le cortège s'est rendu de l'église de Vallencay à la chapelle du château. Les autorités placées et la troupe rangée en haie des appartemens de LL. AA. à l'autel, je me rendis avec le premier Écuyer dans le grand sallon où je trouvai les Princes que j'eus l'honneur de conduire aux places qui avoient été marquées. L'artillerie s'est fait entendre et s'est répétée d'heure en heure.

À 11 h l'aumônier de LL. AA. officia et la messe fut terminée par des prières pour le conservation de S. M. I. et R. à 11 h 1/2 j'ai reconduit, accompagné du premier Écuyer de LL. AA., les Princes dans leurs appartemens. Ensuite j'ai eu l'honneur de présenter à LL. AA. M. Godeau d'Entraigues, président de canton, M. l'adjoint du maire de Vallencay et M. Goulet, juge de paix.

À midi, j'ai fait exécuter quelques manœuvres devant leurs altesses. Les feux de l'Infanterie auroient été mieux exécutés si une pluie abondante n'étoit survenue. L'artillerie, lors du simulacre de la petite guerre que LL. AA. desiroient beaucoup voir représenter, s'est fait remarquer par l'activité avec laquelle elle tiroit sur un quarré d'infanterie.

LL. AA. daignèrent me témoigner leur satisfaction, sur la promptitude et l'exactitude avec lesquelles toutes les armes ont manœuvré.

Ayant été invité à dîner avec LL. AA. je me rendis dans le premier salon où étoient les portraits de LL. MM. L'Empereur et l'Impératrice, richement et élégamment décorés.

Le toast suivant a été porté par les Princes Ferdinand, le Prince Charles et le Prince Antoine :

« À Napoléon-Le-Grand ».

À 4 h a eu lieu le banquet des officiers de la maison, auquel avoient été invitées les autorités civiles et autres personnes marquantes.

À 5 h quatre magnifiques voitures furent préparées. LL. AA. se rendirent à la promenade. J'eus l'honneur de les accompagner. La garde d'honneur de LL. AA. formoit une haie et contenoit dans le plus grand ordre une foule immense.

À 6 h LL. AA. se sont rendus dans la petite galerie où toutes les personnes invitées les attendoient. On laissa pénétrer dans la seconde cour les personnes les plus marquantes de la province qui trouvèrent place autour d'un cirque où eut lieu des exercices faits par des écuyers. Un cerf se fit surtout remarquer par sa docilité et sa dextérité à exécuter ce qui lui étoit demandé.

Ensuite eut lieu une pantomime et le simulacre du passage du pont d'Arcole, aux cris de « Vive l'Empereur » répétés avec enthousiasme par le peuple.

À 8 h un très-beau feu d'artifice a été tiré très heureusement. Le peuple a ensuite pénétré dans la seconde cour.

J'eus l'honneur d'accompagner LL. AA., voir les illuminations : le peuple n'a cessé de crier « Vive l'Empereur ».

Tout le château, le parc et les trois cours, au moyen de 11 à 12 000 lampions, produisoient un bel effet.

L'étoile de la Légion d'honneur placée sur le bâtiment le plus élevé du château sembloit être dans les nues et faisoit un beau coup d'œil.

Les armes réunies de France, d'Autriche et d'Espagne, étoient au-dessus de la principale porte d'entrée, avec cette légende : « Leur union fait notre force ».

On lisait sur le frontispice du château :

« À Sa Majesté l'Empereur des Français, Roi d'Italie.

À Son auguste épouse Marie Louise d'Autriche.

Les Princes d'Espagne ; Ferdinand, Charles, Antoine ».

LL. AA. se sont ensuite rendues dans leurs appartemens où elles ont entendu un concert très bien exécuté. Les personnes du banquet y ont assisté.

À 11 h LL. AA. sont rentrées dans leurs petits appartemens.

C'est ainsi, Monseigneur, que s'est passée la journée d'hier.

Agréer, je vous prie, l'hommage de mes sentimens respectueux d'attachement.

Je suis avec le plus profond respect, / Monseigneur, / De votre excellence, / Le très humble, / très respectueux & très fidèle serviteur,

[signé] Berthémy.

Vallencay, 16 août, 1810.

## 12/ CÉRÉMONIE POUR LA FÊTE DE L'IMPÉRATRICE (1810)

Bibliothèque nationale de France, ms. fr. 6596, n° 29. — Rapport de Berthémy à Duroc sur la cérémonie organisée par les princes d'Espagne pour la fête de l'impératrice, Vallencay, 27 août 1810.

Monseigneur,

J'ai l'honneur de rendre compte à Votre Excellence qu'hier, à 6 h du matin, plusieurs salves d'artillerie ont annoncé la fête de S. M. l'Impératrice de France. Il y a eu à 8 h parade dans la deuxième cour du château. J'ai été content de la tenue des troupes.

À 11 h M. le Préfet de l'Indre et les autorités civiles & judiciaires de Vallencay se sont rendues à la chapelle du château. Ces autorités placées et la garde d'honneur de LL. AA. RR. rangée en haie des appartemens de LL. AA. à l'autel, je me rendis dans le grand salon où je trouvai les Princes que j'eus l'honneur de conduire aux places qui avoient été marquées. L'artillerie s'est fait entendre et s'est répétée d'heure en heure. L'aumônier de LL. AA. officia et la messe en musique fut terminée par des Prières pour la conservation de S. M. I. & R.

À 11 h 1/2 j'ai reconduit, accompagné du premier Écuyer de LL. AA., les Princes dans leurs appartemens. Ensuite j'ai eu l'honneur de présenter à LL. AA. M. Godeau d'Entraigues Président de canton, M. l'adjoint du maire de Vallencay, M. Goulét, juge de paix et MM. Les officiers de la Garnison.

À midi, j'ai fait exécuter quelque manœuvre devant LL. AA. qui daignèrent me témoigner leur satisfaction.

À une heure et demie, je me rendis avec M. le Préfet de l'Indre dans le premier salon où étoient les portraits de LL. MM. L'Empereur et l'Impératrice richement et élégamment décorés.

Pendant le dîner, L'artillerie s'est fait entendre, ainsi que la musique. Le toast suivant a été porté par les Princes Ferdinand, Charles et Antoine.

« À L'Impératrice Marie Louise et à l'Empereur Napoléon. »

À 3 h 1/2 a eu lieu le banquet des officiers de la maison auquel avoient été invitées les autorités civiles, judiciaires et autres personnes marquantes.

À 5 h 4 magnifiques voitures furent préparées. LL. AA. se rendirent à la promenade ; j'eus l'honneur, ainsi que M. le Préfet de l'Indre, de les accompagner. La Garde d'honneur de LL. AA. formoit une haie et contenait dans l'ordre, une foule immense.

À 6 h 1/2 LL. AA. se rendirent au spectacle où furent joués *Aline Reine de Golconde* et *Le nouveau Dom Guichotte*. Lors de l'interval des deux pièces un très-beau feu d'artifice fut tiré.

Ensuite on laissa pénétrer le peuple dans la seconde cour. Le spectacle terminé, j'eus l'honneur d'accompagner LL. AA. voir les illuminations, qui, au moyen de plusieurs mille lampions, produisoient un bel effet.

L'étoile de la légion d'honneur placée sur le bâtiment le plus élevé du château, présentait un beau coup d'œil.

Les armes réunies de France, d'Autriche & d'Espagne, étoient au-dessus de la principale porte d'entrée avec cette légende : « Leur union fait notre force ».

On lisoit sur le frontispice du château :

« Les Princes Ferdinand, Charles, Antoine, à S. M. L'Impératrice des Français. »

LL. AA. se sont ensuite rendues dans leurs appartemens.

C'est ainsi, Monseigneur, que s'est passée la journée d'hier.

Agréez, je vous prie, Monseigneur, l'hommage de mes sentiments respectueux d'attachement.

Je suis avec le plus profond Respect, / Monseigneur, / De votre Excellence, / Le très-humble, / très Respectueux, & très fidèle serviteur,

[signé] Berthémy.

Vallença, 27 août, 1810.

### 13/ CÉRÉMONIE POUR LA NAISSANCE DU ROI DE ROME (1811)

Archives nationales, F<sup>7</sup> 6514. — Rapport de Henry Cluis sur la fête donnée par les princes d'Espagne pour la naissance du roi de Rome, Vallença, 10 juin 1811.

Relation de la fête solennelle du 9 juin 1811 donnée par Leurs Altesses Royales les princes d'Espagne Ferdinand, Charles et Antoine au palais de Vallença à l'occasion de la naissance de Sa Majesté le roi de Rome.

Leurs altesses royales les princes d'Espagne au palais de Vallença, ayant appris avec joie la nouvelle de la naissance du roi de Rome et félicité immédiatement Leurs Majestés Impériales et Royales sur cet heureux événement en dépêchant un courrier à Paris ont ordonné, après en avoir conféré avec M. le gouverneur du palais et s'être concertés avec lui, des dispositions pour célébrer la fête solennelle du 9 juin. Ces dispositions qui ont préalablement été communiquées à M. le maire de cette commune ont été exécutées ainsi qu'il suit :

Le 8 juin a été célébré le mariage d'une fille pauvre, douée de bonnes mœurs, avec un ancien militaire, en faveur duquel mariage il a été constitué par la munificence de Leurs Altesses Royales une dot de la somme de six cents fr., qui a été payée aux mariés avec celle de deux cents fr. ajoutée pour frais de trousseau et de noce par le même esprit de libéralité de Leurs Altesses.

Le même jour à 9 heures du soir la fête a été annoncée par plusieurs salves d'artillerie.

Le 9 juin à 5 heures du matin elle a été annoncée de la même manière. Ensuite à 9 heures aussi du matin on a sonné et battu la générale et la garnison s'est rendue en grande tenue dans la cour du palais dite de l'orangerie où elle a été passée en revue. À neuf heures et demie la troupe précédée de deux canons est partie pour se rendre à l'église paroissiale ; elle a bordé la haie dans les rues depuis le palais jusqu'au chœur de l'église ; elle est passée devant la maison commune et elle a escorté les officiers municipaux et autres fonctionnaires publics réunis et rangés dans l'ordre de préséance.

À environ dix heures, les divers officiers et autres personnes de la maison de Leurs Altesses Royales sont parties et sont passées dans les mêmes rues que la troupe pour aller à l'église et assister au *Te Deum*.

Le cortège était composé de trois voitures de parade outre les hommes à pied et à cheval en grande livrée.

La première voiture qui était vuide était attelée de six chevaux. Les deux autres où étaient les principaux officiers de Leurs Altesses Royales étaient attelées de chacune quatre chevaux.

Une salve d'artillerie a annoncé l'arrivée du cortège à l'église. D'autres salves d'artillerie ont été tirées au commencement, pendant la durée et à la fin du *Te Deum*.

Après le *Te Deum*, la troupe et le cortège sont retournée dans le même ordre au palais.

Leurs Altesses Royales ont été tout le jour en grand costume. Elles ont entendu la messe à onze heures et demie dans leur chapelle : toutes les personnes de leur maison y ont assisté, leur salle à manger a été couronnée de fleurs ainsi que plusieurs appartemens du palais.



À deux heures après midi il y a eu au palais un banquet auquel ont assisté les autorités constituées de la commune invitées tant à ce banquet qu'aux autres solennités.

Pendant le banquet il a été porté des toasts à Leurs Majestés l'Empereur, l'Impératrice, le Roi de Rome et à Leurs Altesses Royales

Il a été ouvert dans l'après-midi des danses pour le peuple dans les cours du palais.

Il a été fait des distributions de comestibles et de vin, notamment à la classe indigente.

Les princes sont sortis à 7 heures du soir et se sont promenés en voiture sur la route de Paris.

Le cortège était composé comme il est expliqué plus haut. Il y avait une escorte de troupe double en grande tenue. Le trompette était à la tête au retour de la promenade.

Les princes étaient dans la première voiture ; M. le gouverneur et les principaux officiers de la maison étaient dans les deux autres.

En revenant de la promenade, les princes sont descendus de voiture ainsi que M. le gouverneur et les principaux officiers ci-dessus, pour voir un feu de joie préparé sur la même route à peu de distance du palais.

Sur l'invitation de la municipalité qui avait fait disposer ce feu de joie, Leurs Altesses Royales l'ont allumé avec des torches qui leur ont été présentées à cet effet par M. le maire de la commune.

Une grande partie de la population et de la garnison de Valençay y était présente.

Leurs Altesses Royales se sont ensuite rendues en voiture au palais avec M. le gouverneur, leurs principaux officiers, M. le maire, M. l'adjoint et M. le juge de paix de Valençay.

Un feu d'artifice a été tiré à 9 heures du soir dans la cour dite de l'orangerie.

Il a été exécuté dans le palais et dans les cours du palais de grandes illuminations qui ont produit un très bel effet.

On a remarqué entre autres choses un transparent qui représentait l'étoile de la Légion d'honneur.

Le concours des spectateurs était très considérable.

La fête a été terminée par les acclamations de « Vive l'Empereur, Vive l'Impératrice, Vive le Roi de Rome ».

Leurs Altesses Royales ont participé à l'allégresse publique.

Le plus grand ordre a régné pendant les solennités de la fête.

Des mesures avaient été prises par M. le gouverneur pour le maintenir.

À Valençay le 10 juin 1811.

L'intendant général de Leurs Altesses Royales les princes d'Espagne.

[signé] Henry Cluis

## 2. Liste des fêtes, spectacles et séjours d'artistes cités

En italiques figurent les événements ayant pu concerner seulement Valençay et non le château.

Date	nature du spectacle / venue d'un artiste	observations	sources
1806	Venue de comédiens pour des représentations	Paiement par ordre de la princesse de Bénévent	Arch. dép. Indre, 66 J 3
1808 (26 juillet)	Divertissement donné par le prince de Bénévent pour la fête de Mme Brignoles	Représentation d'une comédie (d'Arberg, princesse de Bénévent), couplets, danses	Arch. nat., F <sup>7</sup> 3543
1808 (1 <sup>er</sup> décembre)	Renvoi de Castro, musicien		Arch. nat., F <sup>7</sup> 3543, F <sup>7</sup> 6519
1809 (21 février)	<i>Arrivée à Valençay d'artistes d'agilité, de sauteurs et d'un musicien</i>	<i>Jean-Antoine Philibert, musicien</i>	Arch. nat., F <sup>7</sup> 3543
1809 (mars)	Deux représentations données par un escamoteur venu de Blois	M. Conus, sans doute Louis Cotte-Connus (voir au 5 mars 1809)	Arch. nat., F <sup>7</sup> 3543
1809 (5 mars)	Arrivée d'un physicien	Louis Cotte-Connus, de Paris	Arch. nat., F <sup>7</sup> 3543
1809 (6 mars)	<i>Arrivée d'un artiste et d'un sauteur</i>		Arch. nat., F <sup>7</sup> 3543
1809 (23 mars)	<i>Arrivée de Jacques Chlim, musicien de Blois</i>		Arch. nat., F <sup>7</sup> 3543
1809 (juillet)	Séjour de comédiens pour des représentations (comédies)	Troupe de Martin, du 12 <sup>e</sup> arrondissement théâtral	BnF, ms. fr. 6596 Arch. dép. Indre, 4 T 207
1809 (juillet)	Passport donné à Dominique Lonati, écuyer natif de Milan, attaché au Cirque olympique des frères Franconi	Les Franconi ont été autorisés par Talleyrand à faire prendre un cerf dans son parc	Arch. nat., F <sup>7</sup> 3543

FÊTES ET SPECTACLES A VALENÇAY AU TEMPS DES PRINCES D'ESPAGNE

1809 (11 septembre)	Arrivée de plusieurs artistes (danseurs de corde) et musiciens	Troupe de Robbas et Joseph Silvain, musicien	Arch. nat., F <sup>7</sup> 3543 (passeports + dossier Duval)
1809 (19 septembre)	Arrivée de musiciens	Antoine Espitalier, joueur d'orgue de Meyronne ; Elisabeth et Jean-Joseph Pons, musiciens de Paris	Arch. nat., F <sup>7</sup> 3543
1810 (12 février)	Arrivée d'une troupe d'artistes dramatiques	Les mêmes qu'en juillet 1809	Arch. nat., F <sup>7</sup> 3543 Arch. dép. Indre, 4 T 207
1810 (mars)	Rapport du préfet : on continue de jouer la comédie à Valençay		Arch. nat., F <sup>7</sup> 3543
1810 (1 <sup>er</sup> avril)	Fête pour le mariage de l'empereur	Programme : illuminations, danses, distributions d'aumônes, <i>Te Deum</i> , manœuvres, banquet, concert, feu d'artifice...	Arch. nat., F <sup>7</sup> 6514, F <sup>7</sup> 6516, AF IV/1680
1810 (30 mai)	Représentation par la troupe de Martin (opéra) et concert	Dans l'orangerie. Représentation de <i>Camille, ou le Souterrain</i> , suivie d'un concert dans les appartements des princes (ouverture et chœurs de <i>Blaise et Babet</i> , quatuor de <i>Ma Tante Aurore</i> )	BnF, ms. fr. 6596
1810 (5 juillet)	Arrivée de Henri Dupont, directeur de spectacle de Paris		Arch. nat., F <sup>7</sup> 3543
1810 (27 juillet)	Arrivée de Hubert François Mennecier, artiste d'agilité		Arch. nat., F <sup>7</sup> 3543
1810 (15 août)	Fête de l'empereur	Cirque dans la seconde cour avec exercices d'écuycers, dont exercices exécutés par un cerf, pantomime et simulacre de passage du pont d'Arcole, concert dans les appartements	BnF, ms. fr. 6596 Arch. nat., F <sup>7</sup> 3543, F <sup>7</sup> 6514, F <sup>7</sup> 6516
1810 (25 août)	Fête de l'impératrice	Représentations d'Aline reine de Golconde et du Nouveau Don Quichotte, feu d'artifice et illuminations	BnF, ms. fr. 6596
1810 (29 novembre)		Martin, directeur des spectacles, a écrit pour savoir s'il devait venir avec sa troupe, mais on lui a répondu de ne pas venir	Arch. nat., F <sup>7</sup> 6516
1810 (8 décembre)	Arrivée de Jean-Joseph Boulanger, chanteur de Paris		Arch. nat., F <sup>7</sup> 3543
1810 (31 décembre)	Arrivée de Charles Bochsa et de Joseph Becquet, musiciens	Venus pour se produire devant les princes	Arch. nat., F <sup>7</sup> 3543, F <sup>7</sup> 6516
1811 (9 juin)	Fête pour la naissance du roi de Rome		Arch. nat., F <sup>7</sup> 6514
1811 (25 août)	Fête de l'impératrice ?	[Compte rendu sans date d'après un compte rendu raturé et surchargé de la fête de 1810]	Arch. nat., F <sup>7</sup> 6514
1811 (2 septembre)	Concert au château	2 musiciens de Blois et 2 de Châteauroux	Arch. nat., F <sup>7</sup> 6514
1812 (19-21 janvier)	Séjour de Jacques Meideck, musicien de Châteauroux		Arch. nat., F <sup>7</sup> 3543
1812 (21 janvier)	Louis-Joseph Mahyer, de Paris, physicien		Arch. nat., F <sup>7</sup> 6519
1812 (20-21 mars)	Séjour de Jacques Meideck, musicien de Châteauroux		Arch. nat., F <sup>7</sup> 3543
1812 (30 mai)	Fête du prince [Ferdinand]	Feu d'artifice dans l'avant-cour et danses	Arch. nat., F <sup>7</sup> 6514
1812 (13 juin)	Fête du prince Antoine	[Simple mention dans la relation de la fête du prince Ferdinand]	Arch. nat., F <sup>7</sup> 6514
1812 (5 août)	Spectacle de tableaux mouvants	Trois représentations à partir du 5 août, données par un peintre et un artiste/mécanicien nommé Auguste.	Arch. nat., F <sup>7</sup> 6514
1812 (15 août)	Fête de l'empereur	« Aucunement » fêtée (revue de troupes et	Arch. nat., F <sup>7</sup> 6514

FÊTES ET SPECTACLES A VALENÇAY AU TEMPS DES PRINCES D'ESPAGNE

		quelques salves d'artillerie)	
1812 (4 novembre)	Fête du prince Charles	Feu d'artifice et concert	Arch. nat., F <sup>o</sup> 6514
1812 (31 décembre)	Anniversaire du prince Antoine	Feu d'artifice, cérémonie, concert, expériences de physique	Arch. nat., F <sup>o</sup> 6514
1813 (1 <sup>er</sup> janvier)	Nouvelle année	Cercle dans le grand salon	Arch. nat., F <sup>o</sup> 6514
1813 (30 mai)	Fête du prince Ferdinand		Arch. nat., F <sup>o</sup> 6514
1813 (13 juin)	Fête du prince Antoine	Même étiquette que pour les autres fêtes des princes. Venue du préfet de l'Indre	Arch. nat., F <sup>o</sup> 6514
1813 (15 août)	Fête de l'empereur	« Rien [...] d'extraordinaire ». Passage en revue et défilé de la garnison, qui assiste ensuite au <i>Te Deum</i> à l'église	Arch. nat., F <sup>o</sup> 6514
1813 (14 octobre)	Anniversaire du prince Ferdinand	Cercle dans le grand salon et concert	Arch. nat., F <sup>o</sup> 6514
1813 (14 ? octobre-15 novembre)	Concert quatre fois par semaine de 8 h 30 à 10 h.		Arch. nat., F <sup>o</sup> 6514

## Les Cahiers de Valençay

- 01 *La salle des Trésors du château de Valençay : histoire de la collection des effets personnels de Charles-Maurice de Talleyrand-Périgord. — Anne GÉRARDOT (2019).*
- 02 *La musique au château de Valençay sous le Premier Empire. — Hervé AUDEON (2019).*
- 03 *L'exil des chefs-d'œuvre du Louvre : le dépôt d'œuvres d'art au château de Valençay durant la Seconde Guerre mondiale. — Manon BEULAY (2019).*
- 04 *Les Estampes, seigneurs de Valençay, XV<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles. — Anne GÉRARDOT (2019).*
- 05 *Léonard, Machiavel et Talleyrand : un portrait de Nicolas Machiavel par Léonard de Vinci au château de Valençay ? — Anne GÉRARDOT (2019).*
- 06 *Fêtes et spectacles à Valençay au temps des princes d'Espagne (1808-1815) — Hervé AUDEON et Anne GÉRARDOT (2020).*
- 07 *La construction du théâtre du château de Valençay (1819-1820) : de l'édification à 1829 — Hervé AUDEON et Anne GÉRARDOT (2020).*
- 08 *Théâtre et musique au château de Valençay (1816-1898) — Hervé AUDEON et Anne GÉRARDOT (à paraître).*
- 09 *Les horloges du château de Valençay — Jérôme DESCOUX (2020).*
- 10 *La vente du château de Valençay à John Law (1719-1722) — Patrick DE VILLEPIN (2020)*

Tous les numéros des Cahiers de Valençay peuvent être gratuitement téléchargés  
sur le site du château de Valençay  
[www.chateau-valencay.fr](http://www.chateau-valencay.fr)

Les Cahiers de Valençay sont une publication  
du Syndicat mixte du château de Valençay  
Président : Claude Doucet  
2, rue de Blois  
36600 Valençay

Directrice de publication : Sylvie Giroux  
Directrice de collection : Anne Gérardot

Dépôt légal : septembre 2019

ISSN : 2727-0297 (en ligne) / 2740-1952 (imprimé)

Publié avec le soutien de l'Association des Amis de Talleyrand

Document imprimé avec le soutien du Crédit Agricole / Imp. CRCO 391 007 457 RCS Limoges



